

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4119 du Jeudi 31 Mars 2022 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## EPIDEMIE

# La rougeole revient: 123 morts déjà !



Le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki (P.3)

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES



Ce qui reste d'une salle pillée (P.23)

# Kintélé: un complexe proprement désossé!

## COMMEMORATION

# Le 45<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda célébré sous le signe de la paix



L'archevêque  
recevant un  
don de la  
marraine  
du tournoi  
de handball  
dénommé  
Cardinal  
Emile  
Biayenda

(P.12)

CANAL+

LA TV A ENFIN  
SON APPLICATION



L'APPLICATION EST INCLUSE  
DANS VOTRE ABONNEMENT,  
DECOUVREZ-LA VITE !



EDITORIAL

## De la rumeur





Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar  
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00  
Représentation au CONGO – B.P. : 218 Tél. (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

## APPEL A CANDIDATURE

Brazzaville le,

N° 2022/ \_\_\_\_\_ /ASECNA/DGRP/CO/CAF/PER

La Représentation de l'ASECNA au Congo recherche :

### UN (01) MEDECIN VACATAIRE

- Poste à pourvoir le: **22 juin 2022**  
- Date limite de réception des candidatures: **06 mai 2022**

#### I – ATTRIBUTIONS:

Suivant les clauses du contrat de prestations, le candidat retenu devra assurer la mise en œuvre de la médecine du travail au sein de l'ASECNA au Congo. A ce titre, il sera principalement chargé:

- de conseiller la Représentation pour l'amélioration de sa politique sanitaire: prévention des risques professionnels: accidents du travail et maladies professionnelles;
- de s'assurer du respect des règles d'hygiène dans les différentes structures;
- de mener sur site différentes visites réglementaires: visites d'embauche, visites périodiques, visites de reprise...;
- de coordonner et d'organiser au besoin les examens et autres prestations lors des visites annuelles du personnel;
- de veiller à l'aptitude du personnel par rapport aux postes de travail et assurer le suivi médical des malades;
- de veiller à l'aptitude des élèves avant l'admission dans les écoles professionnelles;

- d'assurer l'éducation sanitaire en rapport avec les activités;
- d'assurer les consultations de la population bénéficiaire des prestations;
- de délivrer des certificats médicaux et des bulletins de consultation pour orientation vers les spécialistes;
- d'identifier et d'approuver les cas d'évacuation sanitaire;
- de fournir un rapport annuel sur la situation sanitaire de la Représentation;
- de s'acquitter de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités de son contrat de prestation.

#### II - PROFIL EXIGE

##### Qualifications:

##### Le candidat doit:

- être titulaire d'un Doctorat d'Etat en Médecine et agréé de l'Ordre des Médecins du Congo;
- Justifier d'une expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) années;

Une qualification en Médecine du travail et/ou en médecine aéronautique constituerait un atout majeur.

**Qualités requises:** sens de l'organisation et des

relations humaines, sens élevé des responsabilités, large disponibilité, sens de la confidentialité  
Age: Trente-cinq (35) ans minimum.

#### III- DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les candidatures portant lisiblement les références du présent Appel à Candidature doivent être adressées à Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

#### Les pièces suivantes sont exigées:

- une demande manuscrite et une lettre de motivation;
- un curriculum vitae détaillé;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu;
- un extrait du livret de famille, ou une fiche familiale d'état civil;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus et des attestations d'équivalence;
- le cas échéant, les attestations des stages effectués et les certificats de travail des derniers employeurs;
- un certificat de nationalité.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature ou la rupture du contrat de prestation subséquent.

En outre, l'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent Appel à candidature.

*Le Représentant de l'ASECNA au Congo,*

**Joachim TCHISSAMBOU  
M'BOUNDOU**

## Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date: 22/03/2022

Nom du Projet: ARCEFA  
AAO N°: CCG 1123 Y /08-02

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet ARCEFA. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'acquisition de matériel informatique pour l'équipement des CEFA.

2. Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de l'acquisition de matériel informatique pour l'équipement des CEFA et de services connexes.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA)

**Adresse:** Sis impasse entre le lycée technique commercial et le lycée technique industriel 1er mai, CEFA des métiers du bâtiment, froid et climatisation, Brazzaville-République du Congo. Tél : 242 06 625 88 90 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres de 9H00 à 16H30.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 100 000 FCFA (Cent mille Francs CFA) par chèque ou virement exclusivement sur le **compte intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé**

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de Fournitures de

l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06/05/2022 à 10H00 précises. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de 3 % du montant de l'offre du soumissionnaire. Les offres numériques ne seront pas acceptées

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la cellule POMO impasse entre le lycée technique commercial et le lycée technique industriel 1er mai, CEFA des métiers du bâtiment, froid et climatisation, Brazzaville-République du Congo à le 03/05/2022 à 10H30.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

- Un catalogue d'origine de l'équipement proposé (à l'exclusion de tout autre) ;
  - Les preuves que le soumissionnaire a réalisé au moins trois marchés similaires en nature et en volume au cours des **trois dernières années** (joindre des attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrage).
  - Les attestations du/des fabricant(s)
  - Les états financiers des trois (3) dernières années signés et paraphés par l'expert-comptable et visés par la Direction Générale des Impôts
  - L'attestation d'affiliation à la CNSS
  - Le dossier fiscal complet
- Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.  
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Coordonnateur de la Cellule POMO*

**Michel MOUANGA**

## OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

### POSTES VACANTS:

- Chauffeur
- HVAC Controls Technicien (Technicien contrôleur chauffage, ventilation et climatisation)

**DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:** 24 Mars 2022

**DATE DE CLOTURE:** 05 Avril 2022

**EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER:** Merci de bien vouloir visiter le site web <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.htm>

(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge). Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

**NB:** La mission américaine apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents.

## LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**  
**Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)**

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
**B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -**

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Archevêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94  
Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

**Service commercial:** 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet:  
[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)



EPIDEMIE

# La rougeole revient: 123 morts déjà !

Face à la résurgence de la rougeole dans le pays, le comité de coordination inter agences, s'est réuni le 25 mars dernier, sous l'autorité du ministre Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population. Il s'agit d'interrompre la chaîne de contamination de la maladie qui a déjà causé 123 décès. Il s'agissait au cours de cette réunion, de valider le plan national de mise en œuvre de la riposte contre cette épidémie; d'approuver la proposition du Congo à l'alliance GAVI pour une campagne suivie contre la rougeole et la rubéole, ainsi que la validation du chronogramme de la campagne de vaccination contre la fièvre jaune.



Gilbert Mokoki



Les membres du comité

Le contexte de lutte contre la pandémie de la COVID-19, notamment dans son volet mobilisation des ressources pour lutter contre la pandémie, s'est fait au détriment d'autres interventions comme la vaccination. «Ce qui se traduit par une baisse de la couverture vaccinale contre les principales maladies évitables par la vaccination», a déploré le Dr Alexis Mourou Moyoka, médecin chef du Programme élargi de vaccination (PEV). D'où la résurgence de la rougeole dans le pays avec plus de 4476 cas enregistrés entre janvier 2021 et mars 2022. Presque tous les départements sont touchés. Entre le 14 et le 20 mars 2022, la situation épidémiologique se présentait de la manière suivante: Pointe-Noire (3974 cas dont 108 décès), Brazzaville (121 cas), Kouilou (1055 cas dont 4 décès), Sangha (7 cas), Likouala (232 cas dont 16 décès), Pool (40 cas), Niari (14 cas), Lékoumou (38 cas), Cuvette (44), Cuvette Ouest (4). A ce jour, on déplore 123

décès sur l'ensemble du territoire national, surtout parmi les enfants âgés de moins de 5 ans. Face à cette situation préoccupante, le Gouvernement avec l'appui des partenaires, a élaboré un plan national de riposte à cette flambée épidémiologique. A signaler que le Congo est également exposé au riposte d'apparition de la fièvre jaune, avec 6 cas enregistrés depuis 2021. En réponse à cette menace, le Gouvernement est engagé, a dit le ministre, dans les préparatifs de la mise en œuvre d'une campagne de vaccination préventive contre la fièvre jaune. La rougeole, encore appelée première maladie, est une infection virale éruptive aigüe qui atteint essentiellement les enfants à partir de cinq ou six mois, ainsi que les jeunes adultes. La rubéole, par contre, est une maladie virale épidémique, d'incubation voisine de treize à vingt jours. Elle atteint les enfants et peut provoquer des graves malformations congénitales chez la

femme lorsqu'elle est infectée au début de la grossesse. Nul n'est censé ignorer que 2011 était une année de détresse pour les Congolaises et les Congolais tous tournés vers la résurgence des épidémies de nature à mettre en péril leur vie. Liées pour la plupart aux mains sales et à l'hygiène, toutes ces épidémies ont effrayé l'opinion publique. Il s'agit du choléra, la poliomyélite sauvage, le

chikungunya ainsi que la rougeole. Deux raisons majeures peuvent justifier cette flambée de la rougeole: la faible couverture vaccinale et la réticence sans cesse remarquable de la population à se faire vacciner. La population est invitée à respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DEUIL

## La Primature a rendu hommage à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

Les agents et cadres de la Primature sous la houlette du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, ont rendu le 25 mars dernier un hommage à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ancien ministre et secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, décédé à Paris, le 14 mars 2022 des suites d'une cirrhose du foie, à l'âge de 63 ans.



Anatole Collinet Makosso

Tous de noir vêtus, les cadres et agents de la Primature ont par cette cérémonie sobre, voulu honorer la mémoire de celui qui, depuis janvier 2021, avait été nommé par le Premier ministre, secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Après avoir passé les troupes en revue, Anatole Collinet Makosso s'est incliné devant le portrait de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Le Premier ministre est allé, par la suite, remplir le livre de condoléances: «Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire permanent chargé de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Par ces temps de mars, devenus lugubres dans notre pays et qui marquent la fin d'une longue marche commune de 27 ans, amorcée ensemble depuis février 1995, tout exploré et abattu, je m'incline devant ta mémoire. Je garde au fond de moi le souvenir de tes convictions profondes, de ta force de caractère, de ton agilité intelligente qu'aucun de tes congénères ne saurait acculer. Député à l'Assemblée nationale pendant 20 ans, tu auras eu le mérite de servir la République au sein des Gouvernements successifs pendant 16 ans discontinuïté. Parcours exceptionnel et rare pour les cadres de notre génération. Tu étais l'espoir et la référence de spécialistes du droit maritime et ton apport dans l'action de l'Etat

en mer et dans les eaux continentales suscitait déjà admiration et assurance. Tu t'en vas, laissant ainsi un grand vide dans notre pays et surtout au sein de l'équipe au service de celui qui nous a élevé en dignité. Je puiserais dans nos profonds souvenirs, les ressources nécessaires à la poursuite de ma mission. Va et repose en paix», a-t-il écrit. La dépouille mortelle de l'ancien ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande; des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat puis de la recherche scientifique, est arrivée à Brazzaville, le 28 mars par Air France. Elle a été accueillie à l'aéroport international de Maya-Maya par le Premier ministre, les membres du Gouvernement, les cadres et agents de la Primature, les membres du PCT, son parti politique et des partis alliés, les amis et connaissances, ainsi que sa famille biologique. C'était la tristesse, la consternation, la douleur et les pleurs d'avoir perdu un mari, un père, un parent, un ami, un col-

lègue, un compagnon, un commis de l'Etat. Le 29 mars au Palais des congrès, la République a rendu un hommage à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, en présence du couple présidentiel et d'une délégation venue de la Côte d'Ivoire. Dans son oraison funèbre, le ministre en charge

**Editorial**

### De la rumeur

Nous sommes friands de rumeurs, et nous les aimons chaque jour plus croustillantes, toujours plus salaces, toujours exagérées. Le soir, dans notre parcelle, au coin qui fait angle avec le voisin, nous trictons par-dessus le palissage, nous brotons, nous dévidons, nous nous essuyons la langue sur les voisins, sur la société, mais surtout sur nos dirigeants. Et aucune limite ne nous nous semble infranchissable: plus c'est gros, et plus cela est avalé avec délectation. Et plus nous avalons les couleuvres que nous nous confectionnons, tortillas maisons que nous oublierons à la première pinte de bière, et plus nous nous anesthésions dans une léthargie irresponsable. Nous sommes loin de nos responsabilités vraies, et nous courons après celles de notre propre invention. C'est nous qui décidons quand le corps d'un ministre peut être abandonné dans un coin d'aérogare. La réalité ne nous confond pas, puisqu'elle est confectionnée par nous-mêmes. Sociologues et psychologues sauront un jour nous expliquer ces manies d'inventeurs impénitents. Mais on dirait que nous y perdons de notre vigilance, de notre capacité à nous indigner. Une fois n'est pas coutume, l'électricité nous a été rationnée la semaine dernière et la société productrice nous avait avertis. Mais comme normal n'est pas congolais, la période de perturbation annoncée ne s'est pas arrêtée à samedi dernier comme promis; elle s'est prolongée. A bien y regarder, c'est comme si, changement de ministre ou achats de transformateurs, tout cela ne sert qu'à cimenter les mauvaises pratiques. L'irresponsabilité dans le service à offrir; le dédain du client accablé de factures devant des robinets vides et sans recours. Car à l'électricité capricieuse s'est ajoutée l'eau fantaisiste. Il n'y a pas longtemps, la mode était au silence et à la non-information des clients, mais maintenant, qu'on informe ou qu'on n'informe pas l'utilisateur, c'est du pareil au même. Les explications techniques, savantes, sont utiles à nos ingénieurs pour réviser leurs cours. Nous, ce que nous demandons, c'est du courant. Seulement. Quand il n'y en a pas, nous nous inventons des histoires. Sur les casses de banques naguère prospères, sur la montée inexorable du prix du litre d'huile alimentaire, sur le prix du pain et du sac de farine ou du client, sur les signes précurseurs d'une pénurie de carburant. Quand il n'y a pas pénurie de tout, nous l'inventons. En exagérant juste ce qu'il faut.

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

la République du Congo vient de perdre une illustre personnalité et la sous-région d'Afrique centrale l'un des plus grands experts du domaine qui aura contribué, de manière qualitative, à la promotion et aux mesures de régulation de ce secteur», a-t-il souligné. Dans l'après-midi, la dépouille mortelle s'est envolée pour Pointe-Noire, avant d'être conduite à Bilala, district de Mvouti, où elle a été inhumée sur les terres de ses ancêtres, le 30 mars 2022.



Les cadres de la Primature

des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a reconnu les compétences et la loyauté de ce serviteur acharné de l'Etat. «Le secteur maritime de

te-Noire, avant d'être conduite à Bilala, district de Mvouti, où elle a été inhumée sur les terres de ses ancêtres, le 30 mars 2022.

Cyr Armel YABBAT-NGO



CARNAVAL DE L'ENTREPRENEURIAT

# C'est parti !

Le 22 mars 2022, la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Jacqueline Lydia Mikolo a procédé au lancement de la première édition de la caravane de l'entrepreneuriat en faveur des promoteurs et porteurs de projets en milieu jeune, sous le thème: «Osez entreprendre». Quelques membres du Gouvernement, le représentant de la BAD au Congo, des chefs de mission diplomatique et des représentants du système des Nations Unies, ainsi que l'administrateur-maire de Poto-Poto étaient présents.

Pour la ministre, cette caravane marque une nouvelle étape dans la promotion des initiatives entrepreneuriales au Congo. «C'est une nouvelle vision du concours Plan d'affaire que nous avons organisé dans le cadre du projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC) avec l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADMPE)», a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Organisée en partenariat avec l'association IDEE, cette caravane de l'entrepreneuriat qui durera quatre mois, sillonnera cinq grandes villes, afin de couvrir les 12 départements du pays: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Oyo. «Elle est pour vous, la jeunesse de notre pays, celle qui ose, une seconde chance. En plus de 180 lauréats sélectionnés par le concours du Plan d'affaire les deux dernières années, cette fois-ci, au moins, 150 nouveaux jeunes porteurs de projets et promoteurs d'entreprises seront sélectionnés pour bénéficier d'un appui multiforme en partant de la structuration des projets, du renforcement des capacités, de la formalisation, jusqu'au financement», a-t-elle fait savoir.

C'est l'occasion pour cette jeunesse qui représente plus de 60% de la population, a-t-elle poursuivi, «d'être à la croisée de son destin, en mettant en exergue sa créativité, son enthousiasme et sa combativité à toute épreuve».



Lancement de la caravale

La ministre a réitéré la volonté du Chef de l'Etat exprimée dans son projet de société «Ensemble, poursuivons la marche», celui de faire de l'entrepreneuriat, une alternative par excellence à la culture du fonctionariat, «bien que cette dernière demeure de grande importance dans le défi actuel du Gouvernement visant à améliorer la qualité du service public au profit de nos populations».

S'adressant aux jeunes, elle a dit: «Si vous avez entre 18 et 40 ans, il s'agit bien de vous, de votre capacité à oser, oui oser monter dans la caravane de l'entrepreneuriat car tout le dispositif gouvernemental est à votre disposition. La balle est dans votre camp», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

C'est pourquoi, a-t-elle ajouté, l'action de son ministère «s'inscrit dans cette dynamique afin de consolider les acquis des actions déjà engagées par le Gouvernement en faveur de la

promotion de l'initiative entrepreneuriale en général et en milieu de jeunesse en particulier». La ministre a annoncé la signature prochaine d'un protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur chargé de l'innovation technologique, visant l'instauration de modules entrepreneuriaux en milieu universitaire. Pour elle, l'éducation à tous les niveaux doit donc être davanta-



Les officiels

ge conçue de manière à mieux préparer nos jeunes à créer et à gérer leurs propres entreprises. C'est tout l'engagement du Gouvernement, à transformer le logiciel mental de nos jeunes talentueux afin de favoriser l'auto-emploi et la création de richesses».

Jacqueline Lydia Mikolo a invité les jeunes à s'inscrire: «Je sais que nombreux d'entre vous hésitent encore à s'engager à entreprendre, certainement

à cause des aléas de plusieurs natures à savoir la peur d'échouer, les lourdeurs administratives, le manque d'accès au financement, la pression fiscale et les dérives de la parafiscalité. C'est l'occasion et le lieu tout indiqué de lever le voile sur certains points. Vous avez en face de vous l'ensemble des directions générales du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel mobilisées afin de répondre à chacune de vos préoccupations».

Par cette caravane, «le destin est certainement à votre portée. Que votre ambition, votre abnégation et votre audace vous servent de marche-pied dans la concrétisation de vos projets respectifs. A la jeunesse du milieu rural, bientôt nous viendrons à vous, préparez vos idées et vos projets, même les plus fous; la caravane passera devant chez vous ou dans vos villes et, nous comptons sur votre mobilisation pour faire valoir ce que vous avez toujours incarné: le courage, le sens du devoir et surtout la résilience à toute épreuve». Seuls deux lauréats seront retenus au terme du concours de plan d'affaires pour représenter le Congo au concours

18 MARS 1977

## Le PCT a rendu hommage à son Président-fondateur

Il y a exactement 45 ans que le Président Marien Nguabi a été assassiné. A la faveur de cet anniversaire, le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du PCT, Gabriel Ondongo a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du disparu, au Mausolée Marien Nguabi.



Marien Nguabi

En présence des membres du secrétariat permanent, des membres de la fédération, des membres des comités PCT d'arrondissement et du district de l'Ile Mbamou, ainsi que la famille biologique du défunt président.

45 ans après, l'émotion est toujours palpable sur les visages. Certaines femmes étaient vêtues des paganes portés lors du deuil en 1977, arborant le portrait du président Marien Nguabi.

A l'entrée du mausolée, il y a eu une exposition vente de livres consacrés à la vie et l'œuvre du Président Marien Nguabi. Aucun discours n'a été prononcé à cette occasion. Mais certains membres du PCT ont voulu évoquer la mémoire de leur président-fondateur. Michel Ngakala, membre du bureau politique: «Il s'agit de garder toujours ce que fut Marien Nguabi pour son engagement pour le pays, pour notre parti, pour les forces progressistes et faire que la jeunesse après lui, soit capable d'assumer son destin. Marien Nguabi pour nous, c'est toute une mémoire qui ne va jamais nous quitter. Nous sommes là pour lui dire que nous sommes toujours debout. Denis Sassou-Nguesso, c'est l'héritier naturel et avec lui, nous ferons tout pour que le nom de Marien Nguabi ne puisse pas s'effacer».

Charlotte Opimbat, députée: «Je garde du Président Marien Nguabi, son engagement et son courage politique. Son exemple restera à jamais une source d'inspiration pour les jeunes générations».

Jean-Pierre Ibombo, député: «Marien Nguabi a été un homme d'exception. Il a fait face à de nombreux défis. Il avait également la belle vision et la belle lecture des choses».

Ernestine Mavoungou Massanga, membre du PCT: «Nous nous souvenons encore de sa phrase prémonitoire, lorsqu'il s'adressait aux femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) le 13 mars 1977, je cite: «Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec ton sang».

Pascal Azad DOKO

L'UHD-YUKI

## Une messe d'action de grâces en mémoire de Parfait Kolélas

Le parti Union des Démocrates Humanistes (UDH-Yuki) a organisé le 21 mars dernier à la paroisse Saint Pierre Claver, à Bacongo, une messe d'action de grâces en mémoire de son président Guy Brice Parfait Kolélas. Elle a été célébrée par le père Jean de Dieu Mpassi et animée par la chorale Tanga ni Tanga.



Les invités et cadres du parti pendant la messe

Dans son homélie, le père Jean de Dieu Mpassi a prêché sur l'amour de donner sa vie pour ses frères. «Nous sommes rassemblés en ce lieu pour célébrer le premier an de la disparition de Guy Brice Parfait Kolélas, car aujourd'hui, la mort a été engloutie par la victoire et l'amour», a-t-il indiqué. La vérité cachée dans l'unique

combat de Parfait, a-t-il dit, «a commencé dès son jeune âge et s'est achevée au moment où il a remis son âme entre les mains de Dieu. Un combat qui

s'ouvre par une victoire, celle de la foi qu'il reçoit dans l'épreuve de son corps et l'incertitude de son âme». Le père Jean de Dieu a exhorté sur la conforma-

tion à la victoire de l'esprit de Dieu auquel participe l'esprit de l'homme. «Ce qui est périssable en nous, devient impérissable et ce qui est mortel sera recouvert d'immortalité».

«Les disciples du Christ reconnaissent la puissance de Dieu qui a tant aimé le monde, au point d'envoyer son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périssent point», a-t-il poursuivi. Pour lui, cet évangile rappelle que «la foi est d'abord un don de Dieu, le point commun qui nous rassemble, c'est l'amour gratuit de Dieu et la foi est un acte de fierté, car au ciel, nous serons jugés par l'amour».

Et d'affirmer: «Nous nous sommes rassemblés dans la reconnaissance de l'action de grâces, par le travail politico-social de

Guy Brice Parfait Kolelas, qui a aimé parfaitement son pays dans sa diversité, à laquelle il portait une attention scrupuleuse respect avec un cœur généreux. L'ambition que doit avoir tout homme politique pour son pays, devrait toujours porter sur l'amour du prochain», a conclu le père Jean de Dieu Mpassi.

Une prière d'ensemble a été observée à la fin de l'homélie en mémoire du défunt. Au cou-

rs de cette messe, le secrétaire général de l'UDH-Yuki, Rodrigue Mayanda a indiqué que Guy Brice Parfait Kolélas a été un coach et un motivateur hors-pairs. «Pour nous, il a su nous donner confiance et foi par ses capacités de résilience incroyables devant les événements qui pouvaient déstabiliser tout un peuple», a-t-il déclaré.

Jophé LOUBAKI (stagiaire)



COOPERATION

# Des administrateurs de la BAD ont séjourné à Brazzaville

Une délégation du Groupe de la banque africaine de développement (BAD), composée de 10 administrateurs dont 4 de pays non régionaux (Allemagne, Etats-Unis, Grande Bretagne et le Japon), a séjourné à Brazzaville du 20 au 26 mars dernier pour une mission de consultation. Conduite par Mbuyamu Matungulu, cette mission a eu des séances de travail avec quelques membres du Gouvernement dont Rigobert Roger Andély, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public et Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

de la BAD. «C'est un grand bonheur et une lourde charge pour nous. Nous allons nous organiser pour être à la hauteur». Rigobert Roger Andély a rassuré les administrateurs que le Congo trouvera le candidat idéal et efficace pour pouvoir remplir la mission d'administrateur pour notre circonscription, en remplacement de Mbuyamu Matungulu, en fin de mandat.

un certain nombre d'initiatives qui sont prises pour prendre en charge les personnes les plus vulnérables. Ce que la BAD peut faire dans ce domaine: c'est tout ça qui a constitué la trame de nos échanges», a indiqué Mbuyamu Matungulu. «En 8 mois d'exercice, la ministre a déjà pris le contrôle du ministère avec une grande compréhension de tous les défis auxquels le pays est

La mission était assistée par le directeur général et le directeur général adjoint de la Région Afrique centrale, ainsi que par l'économiste pays. La visite en République du Congo était attendue, compte tenu des enjeux en cours, notamment l'augmentation de la capacité de crédit du Congo pour un appui budgétaire, la désignation d'un nouvel administrateur pour la circonscription Afrique centrale, l'identification de nouvelles priorités pour l'élaboration d'un document stratégie pays, la préparation des assemblées annuelles de la BAD à Brazzaville en 2026, l'installation d'un bureau de la BAD à Brazzaville et l'augmentation du portefeuille des projets dans les secteurs prioritaires du Gouvernement.



La ministre entourée des administrateurs de la BAD

«Si nous sommes là, c'est parce que chaque année, nous organisons des missions de consultation annuelle dans les pays membres. Pour venir nous enquérir des réalités de terrain dans les domaines d'intervention de la BAD», a expliqué Mbuyamu Matungulu, au cours de la rencontre avec le ministre des Finances, le lundi 21 mars 2022. Pour Rigobert Roger Andély, c'est un grand moment pour le Congo d'accueillir une forte délégation de la BAD. «Nous avons l'habitude d'accueillir les délégations régionales, les missions techniques venant d'Abidjan, mais rarement les administrateurs et surtout l'ensemble des administrateurs», a-t-il indiqué, avant de décliner

les six axes contenus dans le programme national de développement (PND) 2022-2026. Le ministre a parlé de la signature le 21 janvier 2022 de l'accord avec le FMI dans le cadre de la facilité élargie de crédit. «Nous avons déjà procédé au premier tirage. C'est l'occasion pour moi, de remercier la BAD pour la lettre d'assurance de crédit qui nous a permis de passer au Conseil d'administration du FMI. Malgré la situation particulière et financière de mon pays, la BAD a pu émettre cette lettre. Ce qui nous a permis d'avoir le programme avec le FMI. Sans cette lettre d'assurance de financement, nous n'aurions pas eu le programme. Merci les administrateurs», a-t-il déclaré. Il a remercié les administrateurs d'avoir choisi le Congo pour abriter en mai 2026 les réunions annuelles du Groupe

Le 22 mars, les administrateurs de la BAD étaient en face de la ministre Irène Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. «Nous avons passé en revue les appuis que la BAD accorde au ministère dans les domaines des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Une occasion pour nous de voir avec Mme la ministre, ce que la BAD peut faire concrètement pour soutenir ses actions dans ces deux domaines. Il y a un certain nombre de projets pour lesquels nous jouons déjà un rôle important. Nous avons notamment parlé des appuis accordés en cas de situation d'urgence humanitaire. Chaque fois qu'il y a des inondations, la BAD est l'un des partenaires sur lesquels le Gouvernement peut s'appuyer pour pouvoir être en mesure de répondre aux urgences qui se posent dans ce domaine. Dans le domaine social, il y a aussi

confronté dans son domaine. Ceci nous met en condition en tant qu'administrateurs de la BAD, de retourner à Abidjan, avec les dispositions qui nous permettront d'examiner avec cette connaissance de terrain et avec beaucoup de bienveillance, toutes les requêtes qui viendraient de son ministère et qui seront soumises à l'appréciation de la BAD». Le Programme national de développement (PND) a également constitué la toile de fond de leurs entretiens. «La ministre a situé la place de son ministère dans ce plan, en rappelant l'objectif général du plan qui est celui de dynamiser les processus de création de richesses de façon à prendre en charge tous les défis auxquels le pays est confrontés».

Cyr Armel YABBAT-NGO

TOURISME

## Tour de ville de Brazzaville

Au terme de leur formation, les composantes de la Force publique venues du Nigéria, du Cameroun, du Tchad, du Rwanda, du Togo... ont procédé, vendredi 18 mars 2022, à une visite d'études et de découverte des sites touristiques de Brazzaville, sous la direction de M. Djambout, le guide touristique.

En rappel, le lancement officiel de cette initiative date du 11 septembre 2021 par Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet du ministre du Tourisme et des loisirs. Aujourd'hui, ce sont les agents de la force publique des pays cités ci-dessus qui ont jugé mieux de mettre à profit leur séjour à Brazzaville par un voyage d'études

ou une visite guidée sur les sites touristiques que renferme Brazzaville. Tout est parti de l'hôtel de ville de Brazzaville où sont érigés les monuments du premier président de la République du Congo, l'abbé Fulbert Youlou ; et non loin de là, celui de Pierre Savorgnan De Brazza. La visite s'est poursuivie dans le deuxième arrondisse-

ment Baongo, au pont du Djoué où ils ont vu "l'île du diable" ou l'île du quartier Mafouta. Et un arrêt a été marqué sur le pont du 15 Août 1960 pour se convaincre de ce que Brazzaville et Kinshasa sont effectivement deux capitales les plus rapprochées au monde. Après Ecobank, le point de chute a été l'imposante Basilique Sainte-Anne à Poto-Poto, où ils ont fait une photo de famille. Une trentaine de touristes, parmi lesquels quatre femmes faisaient partie de ce tour de ville, sous la conduite de l'O.P.I. T (Office de Promotion de

l'Industrie Touristique). L'objectif de ce tour de ville, à entendre certains, est non seulement de satisfaire leur curiosité, mais aussi d'apprécier les constructions de cette ville, ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française (A.E.F). M. Mohamadou Youssouf de la gendarmerie du Nigéria n'a pas caché son motif de satisfaction : « Le Congo a été choisi par les pays africains pour abriter cette formation. Nous sommes très ravis de la visite et les sites visités suscitent un grand intérêt. Je voudrais bien y revenir un jour avec ma famille ».

V. GUEMBELA

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Un agent d'E2C chute mortellement d'un poteau électrique

Lors d'un dépannage dimanche 27 mars 2022, dans la rue Loubomo, à Ouenzé (le 5e arrondissement de Brazzaville), un agent de la société E2C (Energie électrique du Congo) a fait une chute mortelle. L'infortuné, un homme d'une trentaine d'année, intervenait en hauteur sur un poteau électrique et s'affairait sur les câbles. Il est mort sur le chemin de l'hôpital. Le poteau avait-il cédé ? Une électrocution a-t-elle été la cause de sa chute ? A-t-il glissé ? On se perd en conjectures.

### Des devises saisies à l'aéroport international Maya-Maya

Les services de douane, sur le qui-vive vendredi 25 mars 2022 à l'arrivée du vol d'Ethiopian Airlines, ont mis la main sur deux hommes présentés comme des Béninois. Ils ont tenté de faire entrer clandestinement au Congo l'équivalent de 931 millions de francs CFA en euros, dissimulés dans deux bagages. Mais ils n'avaient pas de chance, car la douane congolaise aurait été avertie par ses collègues d'Addis-Abeba. D'après une source proche du dossier, cet argent était destiné à certains bureaux de change installés dans la capitale congolaise où existerait un réseau de blanchiment d'argent.

### E2C : on annonce la fin des délestages, mais...

La société E2C se vante de réceptionner et d'installer de nouveaux équipements en vue d'améliorer la qualité de ses services. De Kintélé, dans le Pool, à Madibou dans le huitième arrondissement de Brazzaville et d'autres quartiers de la ville, des postes basse tension sont en cours de construction afin de mettre un terme au phénomène des délestages. Mais l'opérateur feint d'ignorer que les coupures intempestives provoquent des dégâts importants dans les ménages. A Matour, un quartier de Makélékélé, on signale que pendant le week-end dernier, des ampoules ont crépité comme des armes de guerre dans plusieurs ménages. Dans d'autres, les appareils électro-ménagers ont cramé: qui va payer?

### On en a parlé dans la ville-capitale

Un malade mental a défrayé la chronique mercredi 23 mars 2022 à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. D'après des témoignages, il a arraché un enfant au dos de la maman qui le portait et traversait la chaussée, puis l'a jeté au sol de toutes ses forces. La foule en colère a failli le lyncher. Il a eu la vie sauve grâce à la police.

### Fou furieux

A Mouyondzi mercredi 22 mars dernier, un déséquilibré mental a failli perdre la vie à la suite d'un geste inconsidéré. Il déambulait dans l'avenue centrale de la ville quand, passant à côté d'un jeune homme gérant de boutique, il lui assena une gifle au visage. Apparemment sans raison. La foule des autres commerçants s'est ruée sur lui et a failli le lyncher.

### Crime insolite à Mfilou-Ngamaba

Assassinat crapuleux ? Règlement de comptes ? Dissimulation d'un braquage ? On se perd en conjectures après la découverte macabre, jeudi 24 mars 2022 dans une rue située derrière l'école de football Gothia, au quartier Kibouendou du septième arrondissement de Brazzaville. Le corps calciné d'un jeune homme a été, en effet, trouvé à l'arrière d'un taxi qui a brûlé vers 3h du matin. Selon une source policière citée par Vox TV, la voiture brûlée était recherchée par son propriétaire depuis deux jours. Le chauffeur n'était non plus passé lui faire le versement journalier. On ignore l'identité de la victime et l'auteur ou les auteurs de ce crime. Une enquête a été ouverte.

### Des expropriés non indemnisés demandent que justice soit faite

La construction de l'Université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé a fait des victimes. Quelque 100 ou 200 terrains appartenant à des particuliers font, en effet, partie du site où elle est érigée. Depuis, nombreux d'anciens propriétaires ne cessent de demander que justice leur soit rendue. Dix ans après, pendant combien de temps ces expropriés non indemnisés attendront-ils? Réunis en assemblée générale, ces expropriés ont fait une déclaration dans laquelle ils menacent d'organiser des sit-in bruyants, devant les ministères chargés de leurs dossiers si rien ne bouge du côté des autorités.

### Un bébé-noir tué et brûlé à Mikalou (Brazzaville)

La semaine passée, une foule a tué un présumé bébé noir, puis brûlé son corps. La scène s'est déroulée à Mikalou, un quartier de Talangaï (le 6e arrondissement de Brazzaville). La cause du meurtre? L'infortuné aurait agressé un passant. La justice populaire l'a emporté, mais Talangaï est, tout de même, sous le choc de ce meurtre aussi spectaculaire que crapuleux.



VIE DES PARTIS

## Réhabilité, le siège du comité PCT-Bacongo a été officiellement inauguré

L'œuvre est de Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, élu local de Bacongo et membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT). Son inauguration a eu lieu le 25 mars 2022, en présence de Gabriel Ondongo, secrétaire permanent chargé à l'organisation et à la mobilisation; Faustin Elenga, président fédéral du PCT-Brazzaville; Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo; Vadim Osdet Mvouba, premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Paul Bantsimba, président du comité PCT-Bacongo, etc.

Le siège réhabilité comporte une salle de conférence polyvalente équipée de 100 places, un bureau d'accueil-informaticien, un poste informatique complet, un forage et fontaine avec raccordement au CEG 3 glorieuses, une cour entièrement pavée, des toilettes modernes et des douches.

Son inauguration s'est déroulée dans une ambiance électrique, animée par des groupes folkloriques. Le donateur Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes a remercié le PCT, au travers de ses instances dirigeantes, le comité local du parti, ainsi que toutes les unions catégorielles représentées à cette cérémonie pour la confiance manifestée «en m'accordant le privilège de participer et de contribuer à ma manière, en toute modestie, tant soi peu, à cette œuvre gigantesque portée et conduite par notre grand et glorieux parti», a-t-il dit.

Pour l'arrondissement 2 Bacongo et sa population, «je voudrais instamment inviter les uns et les autres à lire à travers cette inauguration, un signe et une réponse de notre grand et glorieux parti à leur engagement, à l'engagement

dégagé et manifesté lors des dernières élections présidentielles au cours desquelles



Le siège renové

ces populations, nos populations de Bacongo ont vaillamment et massivement porté aux nues le candidat Denis Sassou-Nguesso avec plus de 60% de suffrages accordés sans conteste... Cette inauguration doit implicitement être vue et lue, interprétée par elles et à leurs yeux, comme un signal et un début de réponse à leurs aspirations citoyenne et légitimes, à la manifestation d'un mieux vivre-ensemble palpable et consacré dans notre bel arrondissement Bacongo. Un



Dévoilement de la plaque

signe, un signal», a poursuivi Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes. Dans son allocution, Paul Bantsimba a exprimé la joie ressentie par les militants du PCT-Bacongo, à l'occasion de la remise officielle de ces bâtiments abritant le siège de leur parti. «Merci à notre donateur qui a répondu favorablement à notre appel de détresse pour la réhabilitation de ce siège qui était devenu très vétuste. Nous vous exprimons notre reconnaissance les plus sincères»,

a-t-il déclaré. Pour Gabriel Ondongo, cette cérémonie de remise solennelle du siège rénové du comité PCT-Bacongo est un moment de bonheur retrouvé par tous. «Ce qui vient d'être réalisé obéit, à la fois, à l'esprit de créativité et de sacrifice exigés du militant», a-t-il rappelé.

Et d'ajouter: «C'est un élan de cœur porté vers le partage au bénéfice de l'organisation et de la collectivité. Nous sommes aujourd'hui à la fois soulagés et honorés que le camarade Fylla Saint-Eudes a su mettre la main à la pâte, en apportant sa pierre à la mise en place des meilleures conditions de travail au comité de Bacongo. Il n'est pas à son premier coup d'essai, car les actes de ce genre, il a posé bien d'autres au bénéfice, non seulement des membres du PCT, mais aussi des populations de Bacongo et d'ailleurs».

Cyr Armel YABBAT-NGO

ARTSANAT

## Valoriser les réalisations de la femme congolaise

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, a organisé du 9 au 12 mars dernier la première édition du Marché de la femme artisanne (MAFA). C'est la ministre Jacqueline Lydia Mikolo qui a coupé le ruban symbolique de l'ouverture de ce Marché, en présence de la ministre Emmanuel Edith Delphine Adouki, de l'Enseignement supérieur, et de Mireille Opa, directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA).



La coupure symbolique du ruban

et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Pour la ministre, ce marché s'affiche comme un événement incontournable, qui s'inscrit désormais parmi les grands rendez-vous de l'artisanat; un lieu d'expression et de créativité spécifiquement réservé à la femme artisanne. Placée sous le thème: «Artisane congolaise et créativité

féminine», cette première édition se présente comme une vitrine permettant de valoriser les produits artisanaux de la femme congolaise. Ayant duré quatre jours, ce marché a porté sur l'exposition et la vente des divers produits artisanaux congolais, particulièrement des productions «fait main» par les Congolaises. Pour Jacqueline Lydia Miko-

lo, l'artisanat national paraît aujourd'hui comme l'un des maillons sûrs dans le processus de diversification de l'économie nationale. «L'ambition affichée aujourd'hui par mon département ministériel est d'inciter nos artisanes à la créativité et au professionnalisme dans l'exercice de leur métier. L'amélioration de la qualité et la diversification des produits est un défi qui est à notre portée et que nous allons tous ensemble relever», a-t-elle dit.

Elle a exhorté les artisanes à se formaliser et à se structurer en groupement d'intérêt économique ou en société coopérative, pour une meilleure mutualisation des diverses ressources mobilisées dans un plan d'action commun, d'animation économique et de promotion, favorisant leur plein épanouissement. «Pour cette première édition, le Gouvernement met gracieusement à votre disposition ce site, ces stands et des cartes d'artisanes pour les exposantes, afin de vous soutenir en premier lieu. C'est donc le début d'un partenariat de proximité avec vous. Soyez en rassuré», a dit la ministre.

KAUD

COOPERATION

## Renforcer les actions de la BAD au Congo

Conduite par Ilankir Matungulu Mbuyamu, administrateur représentant le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la République démocratique du Congo et le Tchad, une délégation d'administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD) a séjourné à Brazzaville du 20 au 26 mars 2022, pour une visite de travail.

Au cours de leur séjour en terre congolaise, les administrateurs de la BAD ont été reçus par plusieurs autorités dont le président de la République. Ils ont bouclé la boucle par la visite de la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, au nord de la capitale. Roch Etéka, directeur général des Zones économiques spéciales (ZES) qui a fait partie de la délégation de Maloukou a expliqué aux hôtes de la BAD les ambitions du Gouvernement pour cette zone. Il a fait savoir que dans le cadre de la diversification de l'économie congo-



Pendant la visite à Maloukou-Tréchet

laisse largement tributaire du pétrole, le Gouvernement congolais avait construit à la localité de Maloukou Tréchet seize unités de production, entre autres, celles de la fabrication des tôles, des plastiques, de la céramique, de fabrication des carreaux, etc. A cause des difficultés liées à la desserte en électricité, seulement quatre usines sur les seize, fonctionnent grâce à l'électricité portée (groupe électrogène). Il regrette que les experts n'aient pas vu en amont le problème de l'électricité avant d'implanter les usines. «Aujourd'hui, dans les perspectives du Gouvernement, le schéma économique est tel que nous sommes à la recherche des partenaires privés...pour qu'ils viennent viabiliser ce qui n'a pas été fait avant», a indiqué le directeur général des ZES. En dehors de l'électricité, les travaux de voirie et d'adduction d'eau sont attendus. Il a rassuré que d'ici à la fin de l'année 2022, la Zone économique spéciale de Maloukou sera entièrement électrifiée.

Au terme de la visite de la ZES à Maloukou, le chef de délégation de la BAD a dit sa satisfaction. «Nous sommes allés sur le terrain, pour voir un certain nombre de choses en rapport avec ce que la Banque africaine de développement fait ici au Congo. Nous sommes contents qu'on ait pu avoir cette opportunité, après la rencontre que nous avons eue avec le président de la République. Ce soir nous sommes allés voir le point de départ du pont route/rail qui doit relier la ville de Brazzaville à celle de Kinshasa. C'est un projet qui est porté par la Banque africaine de développement. La banque a déjà autorisé le décaissement des fonds nécessaires à la mise en place des voies d'accès à ce pont. Tant du côté de la RDC que du Congo... Nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu», a fait savoir Ilankir Matungulu Mbuyamu. Autre chose, la République du Congo va abriter les assemblées annuelles de la BAD pour 2026. Mais «je crois que nous avons vu un centre international de Kintélé moderne et disposé à recevoir toutes les délégations qui viendront échanger, pour réfléchir sur le fonctionnement de la BAD et pour s'occuper des perspectives de cette grande institution continentale de financement du développement...», a conclu l'administrateur pays de la BAD.

Marcellin MOUZITA



CLIMAT

**Favoriser une meilleure inclusion géographique et sociale**

Un atelier de présentation du projet et de validation d'un plan de consultation des groupes marginalisés à l'intérieur du pays, notamment les femmes et les jeunes, a été organisé par le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH). Cet atelier s'est tenu le 15 mars 2022 à Brazzaville, dans le cadre de la phase de mise en œuvre sur le terrain du projet «Vers une meilleure inclusion géographique et sociale dans les processus et initiatives climat», en partenariat avec l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), grâce à l'appui technique de l'Institut européen de la forêt (EFI) pour un financement de 50 mille euros.



Vue des responsables du projet

La présentation du projet et le plan de consultation ont été exposés, respectivement par Mme Joviane Alice Betina Kibamba, animatrice du projet et Phons Louis Ntombou, chef de projet. Cette rencontre a permis de recueillir des contributions et des amendements des participants pour améliorer le plan de consultation. Ce plan vise à renforcer la capacité de participation des groupes marginalisés basés à l'intérieur du pays que sont les femmes et les jeunes.

Cette séance de travail du projet a suscité les perceptions d'action et propositions vis-à-vis des enjeux liés au climat et à son évolution, dans le souci d'élargir la participation des femmes et des jeunes, ainsi que des peuples autochtones dans les espaces de dialogue dans le cadre de l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale au Congo. La mise en œuvre du projet de douze mois, qui a démarré depuis novembre 2021, dont la fin est prévue en novembre 2022, va s'appuyer sur l'important maillage géographique de la concertation nationale des organisations paysannes et productrices agricoles du Congo (CNOP-Congo).

Le plan de consultation soumis à l'analyse et à l'appréciation des participants a été approuvé sur les principales orientations émises par les participants. Le Congo a ratifié l'accord de Paris sur le climat en décembre 2016. Dans le cadre de cet accord, il est demandé aux pays signataires de soumettre leur contribution déterminée au niveau national (CDN) toutes les cinq années. C'est ainsi que le Congo a reçu en 2019 un appui du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de l'initiative promesse pour le climat pour réviser la CDN, afin de relever le niveau d'ambition de mesures d'atténuation et d'adaptation et en faisant la promotion du développement durable et de l'intégrité environnementale.

Pour Maixent Fortunin Agnimbat Eméka, coordonnateur du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme, les populations qui vivent dans les milieux ruraux ne comprennent pas le plan adopté par le pays. C'est ce gap entre le niveau national qui a adopté les politiques et les populations des milieux ruraux qui subissent l'impact de ces politiques que le projet entend combler en sensibilisant les populations rurales sur le contenu du plan de façon très simple et compréhensible et de prendre en deuxième temps les préoccupations de ces populations, afin de les remonter au niveau national. «Les populations n'ont pas forcément les moyens de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces politiques. Le projet vise à atteindre 550 cibles, dont 50 administrations, 300 femmes et 200 jeunes, au total, dans l'ensemble des dix départements visés», a-t-il affirmé.

Philippe BANZ

ECONOMIE

**Augmentation du prix du sac de farine de blé à Pointe-Noire**

Le prix du sac de farine de blé a connu une hausse brutale dans la ville de Pointe-Noire. Une situation qui inquiète de plus en plus les Ponténégrins qui vont de surprise en surprise devant les étals des marchands des produits de première nécessité. Autrefois vendu à 8750 FCFA, ce prix est passé à 11000 FCFA.

La flambée des prix des denrées alimentaires est au centre de toutes les conversations chez les ménagères. Surtout le sac de farine de blé. Jadis vendu à 8750 F.CFA au prix de gros et qui a connu une augmentation fulgurante de son prix.

Le sac de 25 kg, actuellement vendu à 11000 F, suit la tendance de celui de 50 kg autrefois vendu à 17500 F.CFA mais passé à 22000 F. Cette situation est vécue douloureusement chez les Ponténégrins. Dans les boutiques de la place, le désarroi est bien visible; les consommateurs sont partagés entre l'envie de tout abandonner et la nécessité de faire face, quitte à ne pas satisfaire les autres chapitres de la gestion de famille.

Pour Jean Claude Mabiata, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo, le Gouvernement devrait prendre à bras le corps cette situation qui n'arrange pas le panier de la ménagère. Pour lui, cette inflation de la farine, produit de première nécessité pour les boulangers, a des répercussions néfastes sur la qualité du pain et des beignets. L'association demande au G-ouvernement d'agir face à la dégradation visible du pouvoir d'achat.

Madocie Déogratias MONGO

COOPERATION

**Congo-Banque mondiale: aider à la diversification de l'économie**

Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, Ousmane Diagana a été en visite à Brazzaville du 27 au 30 mars 2022. Sa visite entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Congo et la Banque mondiale. Cette coopération vise à réaffirmer l'engagement de cette institution à appuyer le Gouvernement dans son objectif de diversification de l'économie, investir dans le capital humain et mettre en œuvre les réformes nécessaires pour une reprise verte, résilience et inclusive. Ousmane Diagana s'est entretenu lundi 28 mars avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, gouverneur de la Banque mondiale au Congo, ministre de l'Economie.

Le gouverneur de la Banque mondiale au Congo a partagé au vice-président la vision du Congo dans le cadre du Plan national de développement (PND), et les ambitions du Congo, à aller vers l'émergence et le développement. Ousmane Diagana a rassuré Mme Ebouka-Babackas de la convergence de la stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec le PND du Congo. «J'ai félicité Mme la ministre pour la performance du Congo dans l'exécution des programmes de développement que la Banque mondiale soutient. Ce sont des programmes du Congo qui ont beaucoup de volets: renforcement de l'agriculture, l'accès des populations au service de l'éducation, de la santé, des programmes d'intégration régionale, des programmes de valorisation des compétences congolaises surtout des jeunes pour leur permettre l'accès à l'emploi», a dit le vice-président de la Banque mondiale. Les interventions se sont aussi situées dans le cadre du renforcement de la coopération pour avoir plus de résultats, plus d'impact, «et ceci ne pourrait se faire qu'en augmentant les ressources du Congo. La poursuite des réformes peut aussi renforcer l'exécution de



Ousmane Diagana et Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas

l'ensemble des programmes de développement financés par les partenaires ou par le Congo lui-même», a, t-il affirmé. Au cours de la visite, le vice président s'est entretenu avec les autorités gouvernementales sur les grandes priorités de développement du pays. Il a également rencontré les partenaires au développement, des représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé ainsi que le centre des maraichers Bikakoudi dans le

8<sup>e</sup> arrondissement Madibou, que la Banque mondiale finance à travers le PDAC. La rencontre avec les ministres sectoriels a permis des échanges sur les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'approche territoriale intégrée, notamment la coordination et la collaboration entre plusieurs ministères pour maximiser l'impact des interventions.

Aybienevie N KOUKA-KOUISSA

SCIENCES

**Les chercheurs doivent maîtriser la rédaction scientifique**

La rédaction d'articles en vue de leur diffusion est importante dans les activités des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Du 21 au 26 mars 2022, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVRI) a tenu un atelier de renforcement des capacités de ces chercheurs et enseignants-chercheurs à la rédaction scientifique. C'est le ministre Edith Delphine Emmanuel de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique qui a ouvert les travaux.



Mme Edith Delphine Emmanuel posant avec les chercheurs et enseignants-chercheurs

L'ANVRI a la charge de contribuer à la promotion de la science et à la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation. Une mission noble qui passe notamment par l'amélioration de l'accès aux connaissances scientifiques et à la communication scientifique ouverte comme le recommande l'UNESCO, à travers le libre accès aux publications scientifiques, aux données de recherche, a déclaré Patrick Obel Okeli, directeur général de l'ANVRI.

Selon lui, des exigences rédactionnelles sont à l'origine du faible taux d'acceptation des articles scientifiques par les Revues spécialisées. En effet, on estime entre 20% et 80% des articles soumis aux revues pour publication qui sont refusés- par les réviseurs. Les revues de calibre international avec un comité de lecture ont généralement des taux d'acceptation se situant entre 25% et 50%.

«La rédaction est autant un moyen de clarifier nos découvertes ou nos interventions, que d'informer d'autres chercheurs du même domaine de recherche ou des domaines connexes de nos avancées ou de nos données. Toutefois, pour atteindre cet objectif, le chercheur devra s'approprier préalablement les méthodes et les habiletés nécessaires à la rédaction d'article de vulgarisation», a relevé Patrick Obel Okeli.

La ministre Edith Delphine Emmanuel a souligné que l'ANVRI recourt à divers mécanismes afin que la recherche ait un réel impact économique et qu'elle débouche directement ou indirectement sur des produits ou des procédés nouveaux ou améliorés, exploités par des entreprises existantes.

La science, la technologie et l'innovation, a-t-elle dit, sont des composantes clés du développement durable d'un Etat. L'accès à la connaissance et à l'information scientifiques concurrent à la croissance économique.

La recherche des financements a poursuivi la ministre, est un impératif qui s'impose aux chercheurs. Et pour cela, il est indispensable qu'ils acquièrent les compétences nécessaires afin de rechercher les appuis nécessaires, aux niveaux national et international, afin de garantir la réussite de leurs projets. Les chercheurs doivent être outillés en matière de rédaction des projets de recherche, afin d'être en mesure de mobiliser

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

**Réfléchir à un nouveau plan-cadre pour s'aligner sur les normes des Nations Unies**

La ministre de l'Economie, du plan et de la statistique Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et le coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo Chris Mburu ont co-présidé, jeudi 17 mars dernier à Brazzaville, la deuxième réunion du comité de pilotage du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2020-2024. Pour Mme Ebouka Babackas, «Ouvrir rapidement la réflexion sur le nouveau UNDAF pour un alignement urgent du travail des agences du système des Nations Unies sur les priorités contenues dans le programme national de développement (PND)», est le sens donné aux travaux qui ont regroupé les cadres du ministère de l'Economie...et ceux du système des Nations Unies en République du Congo.

Le dividende attendu de la mise en œuvre du PND 2022-2026 est la création d'une corrélation étroite entre le développement économique et le développement humain. Tout en organisant les conditions d'une augmentation constante de la richesse nationale aux fins de disposer des ressources financières permanentes orientées vers la redistribution au profit des populations les plus pauvres à travers la fourniture des services sociaux de base.

Pour accompagner le Gouvernement dans ce processus, Chris Mburu a indiqué que la réforme du système de développement des Nations Unies en vigueur depuis 2019 met le cadre de coopération au centre de toutes les interventions des agences. Il s'agit d'«un outil dynamique et opérationnel de la planification permettant aux Nations Unies de mieux servir la population en conjuguant ses efforts à ceux du Gouvernement et des partenaires»: l'«objectif commun en tant que système des Nations unies au Congo reste la consolidation de l'initiative "Unis dans l'action", qui s'inscrit aussi bien dans la mise en œuvre des ODD à l'horizon 2030, que dans la vision du Secrétaire général de l'ONU sur la revitalisation du système de développement», a souligné Chris Mburu.

Ainsi, au cours des échanges qui ont suivi après la présentation des conclusions des travaux de la revue annuelle 2021 du présent cadre de coopération 2022-2024, il a été noté: l'identification des principales contraintes et des points faibles à améliorer; l'énumération des points forts à capitaliser; le dégagement des perspectives en formulant les recommandations qui serviront de repères pour la réflexion sur l'alignement de la coopération du système des Nations Unies à l'aune du nouveau PND.

Pour la ministre Ingrid Ebouka Babackas, ce nouveau PND 2022-2026 consiste en «une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible», est le «fruit d'échanges fructueux avec les différents participants d'un dialogue élargi, basé sur six piliers porteurs de croissance: l'agriculture, l'industrie, les zones économiques spéciales, le tourisme, l'économie numérique et la promotion immobilière».

Marcellin MOUZITA

les financements nécessaires.

Les travaux du séminaire ont été organisés autour de trois phases: les communications scientifiques sur la méthodologie de rédaction des articles et des fiches scientifiques; l'organisation des travaux en atelier avec pour supports de travail les mémoires des étudiants déjà corrigés et la consolidation au cours de laquelle le représentant de chaque groupe de travail exposera et présentera un article scientifiques et une fiche technique rédigée par le groupe.

A. N'K-K.



## DEVELOPPEMENT

### La BAD va continuer à accompagner le Congo

Une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) conduite par son directeur exécutif Ilankir Mbuyamu Matungulu a séjourné à Brazzaville. Le jeudi 24 mars 2022, elle s'est entretenue avec Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé et de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale.



Ilankir Mbuyamu Matungulu

Avec le ministre Christel Sassou-Nguesso, Ilankir Mbuyamu Matungulu a fait un tour d'horizon sur la coopération entre la BAD et l'avenir du Congo. Le directeur exécutif a reconnu que cette coopération se porte bien. Il y a des liens très étroits entre le président Denis Sassou Nguesso et le président de la BAD, le Dr Akinwumi Adesina.

La délégation de la BAD est venue pour une mission de consultation parce qu'en tant que membre du Conseil d'administration, elle a l'obligation d'avoir une vue un peu plus concrète des dossiers reçus et préparés par les équipes techniques de développement sur le terrain dans le pays. « Cette mission de consultation nous donne l'occasion de voir ce que la Banque est en train de faire et d'échanger avec les autorités nationales sur leur vision, sur les politiques qu'elles sont en train de mettre en œuvre afin que nous les accompagnions », a indiqué Ilankir



Mme Ingrid O. Ebouka-Babackas

Mbuyamu Matungulu. La réunion entre les deux hommes, s'est appesantie sur le partenariat public privé face au déficit en matière de financement pour combler les déficits en infrastructures du pays. « Les moyens de l'Etat ne peuvent être que limiter. La BAD est en train de finaliser son cadre stratégique

Partenariat public privé (PPP) et entend intervenir aux côtés des pays africains dans ce domaine. Nous avons promis de mettre ce cadre stratégique à la disposition des autorités congolaises », a déclaré le directeur exécutif de la BAD.

Echangeant avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Ilankir Mbuyamu Matungulu a constaté que le Congo venait d'adopter le Plan national de développement (PND) 2022-2026.



Christel Sassou-Nguesso

C'est le secteur dans lequel la BAD accompagne les autorités dans la ré-alisation de leurs ambitions.

Il a remercié le ministre de l'Economie et du Plan, pour l'adoption de ce PND, parce que les interventions de la BAD sont conçues dans un document de stratégie pays. « Il n'y a pas de PND. Maintenant que cette fondation est là, on va commencer les discussions sur la préparation du prochain document de stratégie pays de la BAD pour la République du Congo. C'est la volonté de la BAD de continuer à accompagner les autorités dans

## JOURNEE METEOROLOGIQUE MONDIALE

### Renforcer la lutte contre les catastrophes naturelles

A l'occasion de la Journée météorologique mondiale célébrée le 23 mars de chaque année, Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a invité la population à consulter régulièrement les informations météorologiques mises à leur disposition par les services météorologiques à travers les médias de façon à être informée de toute situation climatique.



Jean-Marc Thystère Tchicaya

Le thème retenu pour cette année était: «Alertes précoces et actions rapides, informations hydrométéorologiques et climatologiques au service de la prévention des catastrophes». Ce thème, a indiqué le ministre des Transports dans sa déclaration, le 23 mars 2022, est d'actualité parce que la planète subit de plein fouet les effets du réchauffement climatique essentiellement liés aux phénomènes météorologiques, climatologiques et hydrologiques.

Il a invité tous les acteurs œuvrant dans les autres domaines spécialisés concernés par ce thème, à travailler de concert avec la Direction de la météorologie nationale afin de renforcer la lutte contre les catastrophes naturelles, en phase avec le Plan national de développement (PND) 2022-2026. L'intensification de la fréquence des phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques, devenus extrêmes sous l'effet du changement climatique, justifie l'intérêt de renforcer la coordination entre les services météorologiques et hydrométéorologiques, les services chargés de la gestion des risques des catastrophes, les services de la sécurité civile et les organismes d'aide au développement. « Les services concernés devraient s'atteler, par une coopération nationale, régionale et internationale à travers différents projets, pour améliorer les ressources qui permettront de produire les

alertes dites précoces, manifestant des actions rapides sous forme de plans d'action afin que les populations soient à l'abri des catastrophes », a-t-il dit.

Le Congo, a affirmé Jean-Marc Thystère Tchicaya, doit marquer son adhésion à l'organisation de la septième session de la plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra en mai prochain à Bali, en Indonésie, et de la troisième conférence sur les alertes précoces multi-dangers, également prévue pour mai 2022.

Au niveau régional, afin de fournir des conseils, d'illustrer les meilleures pratiques mondiales et l'expertise en matière des systèmes d'alertes précoces, le Congo prend régulièrement part aux différentes réunions annuelles, notamment celles sur l'état des lieux des services climatiques en Afrique Centrale. Le pays est un acteur majeur de la préservation et la protection de l'environnement. C'est à cet effet que le Gouvernement, ne ménage aucun effort pour le renforcement des capacités de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et de la Direction de la météorologie nationale.

La communauté internationale célèbre depuis le 23 mars 1961 la Journée météorologique mondiale qui commémore la contribution qu'apportent les services météorologiques et hydrologiques nationaux à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'à la réduction des risques liés aux aléas climatiques.

A. N'K-K.

le déploiement de ce PND dans les secteurs qui sont prioritaires. En termes de volume totale, toutes les interventions que la BAD a pu avoir en République du Congo se statuent autour d'un milliard de dollars américains », a affirmé le directeur exécutif de la BAD.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## AVIS DE CONSTITUTION

### WEST AFRICA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA  
SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE 5 FEVRIER 1979, 1er ETAGE,  
AVENUE AMILCAR CABRAL,  
CENTRE-VILLE BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO

R.C.C.M CG-BZV-01-2022-B12-00051

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRAZZAVILLE du 17 février 2022, dûment enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de la Plaine à Brazzaville, le 23 février 2022, sous F°036/2, n°0736, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société A Responsabilité Limitée.

**DENOMINATION SOCIALE:** WEST AFRICA.

**OBJET SOCIAL:** Toutes opérations commerciales, l'achat, la vente et la commission des marchandises; les services d'intermédiaire du commerce de gros et demi gros de denrées alimentaires, boissons, produits manufacturés et de produits divers; la création et l'exploitation directe ou indirecte de tous établissements commerciaux; la représentation de toutes fabriques, usines et maisons de commerce général; le négoce international, l'import-export; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**DUREE DE LA SOCIETE:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et

du Crédit Mobilier soit le 07 mars 2022.

**SIEGE SOCIAL:** Immeuble 5 février 1979, 1er étage, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, BRAZZAVILLE.

**CAPITAL SOCIAL:** Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en 100 parts de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées.

**GERANCE:** Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 17 février 2022, Monsieur MIDANI Sami, demeurant à BRAZZAVILLE, 19, rue Mbama, Case De Gaulle, Arrondissement n°2 Bacongo, de nationalité Tunisienne, a été désigné en qualité de premier Gérant de la société, pour une durée de quatre (4) exercices sociaux devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE des pièces de constitution le 07 mars 2022.

**IMMARCULATION AU RCCM:** Le 07 mars 2022 sous le numéro RCCM N° CG-BZV-01-2022-B12-00051.

Pour avis.

Le Gérant

Monsieur MIDANI Sami

## ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET, Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville, 20 Avenue Albert Bassandza (CHU-d'arrière l'Hôtel Les Bougainvillées)  
Centre-ville; B.P: 755 – Tél.: 06-826-42-83  
E-mail: gildas\_jo@hotmail.fr  
République du Congo

### THANOS COMPANY En sigle «TC»

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Pluripersonnelle  
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA  
Siège Social: Brazzaville, 156, Centre-ville, Allée du Chaillu -Arrondissement III, Poto-Poto, République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 15 décembre 2021 par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: THANOS COMPANY, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**FORME:** Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL);

**CAPITAL SOCIAL:** Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA.

**OBJET:** La Société a pour objet: conseil en stratégie et développement des organisations publiques ou privées, conseil en organisation ou management, conseil en système d'information, conseil en ressources humaines, consulting en marketing, conseil juridique, conseil en gestion et finance, accompagnement en communication de la conception à la mise en œuvre, conseil en ingénierie ou en innovation, conseil en conduite du changement, services de formation, prestation de services, négociation, médiation et résolution des conflits commerce général, bâtiment travaux publics.

**DENOMINATION:** la société prend la dé-

nomination suivante: THANOS COMPANY, en sigle «T.C.».

**SIEGE SOCIAL:** Brazzaville, 156, Centre-Ville, Allée du Chaillu - Arrondissement III - Poto-Poto.

**DUREE:** La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

**GERANCE:** Est nommé gérant de la société, Monsieur DIWIZANE Léonard Parfait, qui accepte.

**DEPOT LEGAL:** A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 février 2022.

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2022-B12-00035.

Pour avis,

Maître Gilbert OPANDET



## AFRIQUE DE L'OUEST

## La CEDEAO maintient ses sanctions contre le Mali

Faute d'accord sur le calendrier de transition, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunie à Accra, au Ghana vendredi 25 mars 2022, a fait savoir qu'elle maintiendrait ses sanctions sur le Mali. Elle a aussi menacé la Guinée et le Burkina Faso de nouvelles mesures punitives, deux pays également dirigés par des juntes militaires, de sanctions militaires.

La CEDEAO a appelé les autorités de transition du Mali à adhérer au calendrier de 12 à 16 mois de transition recommandé pour la durée de la transition avant le retour des civils au pouvoir. Elle maintient les lourdes sanctions économiques infligées au pays le 9 janvier 2022 lorsque la junte a affiché son intention de se maintenir plusieurs années à la tête du pays, annonçant qu'elle n'organiserait pas d'élections fin février comme prévu initialement.

En janvier dernier, la CEDEAO avait ordonné la fermeture des frontières avec



Les dirigeants de la CEDEAO optent pour la fermeté

le Mali au sein de l'espace sous-régional et la suspension des échanges autres que de produits de première nécessité. L'organisation ouest-africaine avait aussi décidé vendredi de sanctionner la Guinée si elle ne présentait pas de calendrier acceptable pour la transition avant fin avril 2022, et le Burkina Faso s'il ne libérait pas l'ancien président Roch Marc Christian Kaboré d'ici au 31 mars 2022, d'après les chefs d'Etat de la CEDEAO. L'organisation a précisé également qu'en cas de non-respect de ses demandes, elle imposera des sanctions contre les membres du gouvernement et du Conseil national de transition (CNT). Les autori-

tés de transition du Burkina Faso écoperont elles aussi de sanctions individuelles si elles n'obtempèrent pas.

En septembre, peu après le coup d'Etat en Guinée et la destitution du président Alpha Condé, la CEDEAO avait déjà décidé le gel des avoirs financiers des membres de la junte et des membres de leurs familles. La CEDEAO fait pression sur les juntes au pouvoir pour qu'elles rendent rapidement le pouvoir aux civils. Elle a suspendu les trois pays de ses instances.

Les sanctions au Mali ont été maintenues malgré une ordonnance rendue jeudi 24 mars par la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

(UMEAO), exigeant la suspension des sanctions. Elles sont maintenues également malgré l'approche du Ramadan et l'espoir d'un geste d'apaisement qui aurait joué sur les échanges et les prix à la veille d'une période de consommation accrue. L'impact potentiel de ces sanctions a suscité une vive inquiétude, mais aussi un large ressentiment, au-delà du Mali, contre les organisations régionales. Ce sommet se tient une semaine après l'échec d'un accord avec la junte malienne sur un calendrier de retour des civils au pouvoir dans ce pays plongé depuis 10 ans dans une profonde crise sécuritaire et politique. Goodluck Jonathan, médiateur de la CEDEAO dans la crise malienne et ancien président du Nigeria, était reparti de Bamako les mains vides. La CEDEAO a demandé l'organisation d'élections dans un délai de 12 à 16 mois au Mali. Pour le Burkina Faso, la CEDEAO a une fois de plus condamné le coup d'Etat survenu au mois de janvier 2022.

Alain-Patrick MASSAMBA

## GUERRE EN UKRAINE

## L'Assemblée générale de l'ONU exige la fin immédiate des combats

Regroupant 193 Etats, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi 24 mars dernier une nouvelle résolution qui va exiger de la Russie un arrêt immédiat de la guerre en Ukraine.

Dans le même registre, le Conseil de sécurité des Nations unies a rejeté mercredi 23 mars une résolution présentée par Moscou sur la situation humanitaire chez son voisin qu'elle a attaqué le 24 février 2022. Le 2 mars, lors d'un vote qualifié d'historique par l'Assemblée générale, 141 pays ont approuvé une résolution non contraignante qui exigeait que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine. Cinq Etats, dont la Russie, avaient voté contre et 35 s'étaient abstenus.



Le patron de l'ONU conduisant les débats

Mercredi, l'Assemblée, de nouveau réunie en session spéciale d'urgence, a débattu d'une résolution présentée par l'Ukraine, soutenue par 88 pays et qui avait été initialement préparée par la France et le Mexique pour être soumise au Conseil de sécurité.

Ce texte «exige une cessation immédiate des hostilités par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, en particulier de toutes les attaques contre des civils et des objectifs civils». La résolution «réitère l'appel du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres à ce que la Fédération de Russie arrête son offensive militaire, ainsi que son appel à la mise en place d'un cessez-le-feu et à la reprise du chemin du dialogue et des négociations».

Par la voix de leur ambassadrice à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, les Etats-Unis ont souligné également que le texte «exigeait la fin de cette guerre». Poursuivant que «la résolution «forme cet appel à la seule personne capable d'arrêter la violence. Et cette personne, c'est Vladimir Poutine. En votant pour la résolution, vous votez pour la fin de la guerre» en Ukraine», a affirmé la diplomate américaine. Pour sa part, son homologue français Nicolas Rivière a souligné que «la France appelait la Fédération de Russie à mettre un terme à l'agression de l'Ukraine, qui tue depuis un mois des civils, dont des enfants, du personnel médical et des journalistes». «C'est un massacre et le pire est encore devant nous», a dénoncé le représentant permanent de la France auprès des Nations unies, rappelant que la «priorité absolue, c'est une cessation immédiate des hostilités et le plein respect du droit international humanitaire».

Parallèlement à l'Assemblée générale de l'ONU, Moscou a soumis au vote des 15 membres du Conseil de sécurité une résolution sur la «situation humanitaire» en Ukraine. La Russie et la Chine ont voté pour et les 13 autres membres du Conseil se sont abstenus pour montrer, selon des diplomates, que le texte russe était inacceptable. L'ambassadeur russe à l'ONU Vassily Nebenzia a au contraire défendu «une résolution non politisée» qui pourrait «intéresser grandement les représentants humanitaires de l'ONU sur le terrain».

A.P MASSAMBA

## CAMEROUN

## Les ambassadeurs des Etats-Unis et du Congo présentent leurs lettres de créance

Accrédités auprès de la République du Cameroun, les nouveaux ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, Christopher John Lamara et du Congo Daniel Ngassiki, ont présenté les copies figurées des lettres de créance les nommant, lundi 21 mars 2022, à Yaoundé. C'est le ministre des Relations extérieures, LeJeune Mbella Mbella qui les a reçues des mains des deux diplomates.

La cérémonie s'est déroulée au Ministère des relations extérieures (MINREX), en présence du ministre délégué auprès de ce ministère chargé de la Coopération avec le Commonwealth, Félix Mbayu. Les deux ambassadeurs sont déjà, officiellement, en poste dans la capitale camerounaise. Comme son homologue du Congo, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun nommé le 19 avril 2021 par le président Joe Biden et confirmé le 18 décembre par le Sénat américain, retrouve un pays qu'il connaît déjà. Il remplace à ce poste Peter Henry Barberin souvent en bisbille avec les autorités camerounaises, arrivé en fin de séjour depuis 2020. C'est au Cameroun notamment à Douala où était localisé autrefois le consulat des Etats-Unis que le nouvel ambassadeur a débuté sa carrière de diplomate hors de son pays. Il y travaille entre 1992 et 1993.

Il dispose d'une grande expérience de l'Afrique, pour avoir passé plus de 30 ans de carrière dans ce continent. Auparavant, le diplomate a travaillé dans les ambassades de son pays en République centrafricaine, au Ghana et en Guinée équatoriale. Au sein de l'administration américaine à Washington, il s'est occupé spé-



Christopher John Lamara

cifiquement de la République Démocratique du Congo et du Kenya, et a par ailleurs occupé plusieurs postes de responsabilités orientés vers l'Afrique centrale et les pays des Grands-lacs. Il avait en charge les questions économiques et sécuritaires. Outre l'Afrique, le nouvel ambassadeur a servi en Grèce, en République dominicaine et au Guatemala. Il est diplômé des relations internationales. En plus de l'anglais, il



Daniel Ngassiki

parle français et espagnol. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Cameroun nommé par le président Denis Sassou-Nguesso, Daniel Ngassiki retrouve lui aussi le Cameroun. Economiste de formation, c'est pour la première fois qu'il occupe cette fonction. Le nouvel ambassadeur qui a essentiellement travaillé dans le secteur de la finance, remplace Valentin Olessong.

Entre 2010 et 2016, il a été secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Yaoundé. Une institution qu'il intègre en 1986.

Auteur, Daniel Ngassiki est le géniteur de l'infini inclusive ou politique de la richesse pour tous les citoyens en qualité d'actionnaires de l'Etat. Concept qu'il a abondamment dévoilé dans son ouvrage de 260 pages intitulé: «L'Economie aux canons de l'infini inclusive», et aussi dans «Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens», paru aux éditions Bockelis en novembre 2018, en France. Il est à ce titre le président de la Fondation infinie inclusive, organisme agréé par le gouvernement congolais qui s'intéresse aux questions de finance, de marché et d'interventionnisme de l'Etat.

Le nouvel ambassadeur du Congo au Cameroun est alumni à vie de l'Université Paris-Dauphine, en France.

Aristide Ghislain NGOUMA

## CENTRAFRIQUE

## Le dialogue républicain débouche sur des recommandations générales

Le dialogue national en Centrafrique s'est terminé dimanche 27 mars 2022. Une semaine de discussions, 450 participants, mais sans l'opposition, ni les groupes armés, et au final, 600 propositions.

Près de 600 propositions ont donc été retenues à l'issue de cette semaine de discussion. La seule mesure à avoir véritablement déchainé les passions a finalement été retirée.

Elle prévoyait une révision de la Constitution. Certains proches du pouvoir y voyaient déjà la possibilité d'un troisième mandat pour le président Touadéra. La société civile s'y est aussi fermement opposée. Le dialogue s'est déclaré incompétent et a renvoyé la question vers la présidence et l'Assemblée nationale.

Les recommandations retenues sont assez générales. Il s'agit de réviser les accords

bilatéraux et multilatéraux, renforcer l'armée, réformer les institutions électorales, trouver de nouvelles recettes pour les finances publiques. Pour vérifier l'application de ces mesures, le dialogue propose la création d'un organe de suivi rattaché à la présidence, mais sans préciser de calendrier. Mais pour l'opposition, «les questions de fond n'ont pas été abordées».

A l'exception d'une poignée d'opposants, par la suite exclus

de la coalition, les poids lourds de l'opposition et des groupes armés étaient absents. Le président Touadéra les a vertement fustigés dans son discours: «Il est irresponsable de se calfeutrer derrière des arguments fallacieux pour refuser le dialogue et abandonner le peuple qu'on prétend servir. La porte du dialogue vous reste grandement ouverte», a-t-il martelé.

«Il suffisait d'accepter nos conditions, répond le porte-parole

de l'opposition Nicolas Thiangaye. Les faits nous ont donné raison : on a tenté d'amener le troisième mandat alors que les questions de fond telles que la guerre, la présence des mercenaires ou la crise post-électorale n'ont pas été abordées», a-t-il dit.

Plus largement, le dialogue répondait à une attente des partenaires internationaux de la Centrafrique. Ils en avaient fait une condition pour maintenir leurs aides financières. Reste à voir s'ils ont été convaincus.

Gaule D'AMBERT



## ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

**Maitre Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire**

Tél.: 05 520.40.97/06 969.10.49

etudenotairemouellet@gmail.com

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Pointe-Noire en date du 20 mars 2017, par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, dûment enregistré au domaine des timbres sous le numéro Folio 037/1 N00142;

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme juridique:** Société à responsabilité Limitée ;

**Dénomination:** « SYSTECX CONGO » ;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, rue Nkondo centre-ville;

**Objet social:** maintenance et vente des équipements électroniques, informatiques et médicaux;

Prestations - assistance et diagnostics médicaux

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et

susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

**Capital social:** Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 francs CFA chacune ;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

**Dépôt légal:** a été entrepris le 22 février 2022 au greffier du tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00432;

**Immatriculation:** la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2022-B- 12-000434;

**Administration:** la société est gérée et administrée par Monsieur KOUONEDJI Georges.

*Pour insertion,*

**Maitre Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît

GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville

B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 République du Congo

### ANNONCE LEGALE

#### «GLOBAL NEW ENERGY SOLAR»

#### En sigle «GNES» SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de Francs CFA: 10 000 000 / Nouveau capital de Francs CFA: 20 000 000  
Siège social: 109 Avenue Denis NGOMA, Immeuble Grain de Senevé, Boîte postale: 4129  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM: CG-PNR-01-2020-B14-00003

#### LIBERATION INTEGRALE DU CAPITAL SOCIAL - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL & MODIFICATION DES STATUTS

I-Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «GLOBAL NEW ENERGY SOLAR», en sigle «GNES», en date du 10 décembre 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 10 février 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 006/21, n° 0193;  
II-Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société «GLOBAL NEW ENERGY SOLAR», en sigle «GNES», tenue en date du 31 décembre 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 10 février 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 006/22, n°0194; Les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

#### \*De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Approbation des comptes intermédiaires clos le 30 décembre 2021;
- Libération des trois-quarts (3/4) du capital social par anticipation;
- Agrément de deux (2) nouveaux actionnaires ;
- Ouverture d'un compte bancaire de la société «GNES» SA;
- Approbation de l'apport en financement par la société «C.E.P.C-SA»;
- Remboursement de l'apport de l'actionnaire, Monsieur Brian POATY-TATY;
- Remboursement du prêt de la société «C.E.P.C-SA»;
- Approbation des conventions visées conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA;
- Demande d'agrément au Régime Général (G) de la Charte des investissements;
- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2021;

- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes;

#### \* De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire:

- Augmentation du capital social et approbation de l'entrée en société de deux actionnaires;
- Suppression du droit préférentiel de souscription;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- Redistribution des actions de la société «C.E.P.C-SA» aux autres actionnaires;
- Modification des statuts;
- Pouvoirs en vue des formalités.

III-Il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital suite à l'augmentation reçue par le Notaire soussigné, le 10 février 2022, la libération de 1000 actions nouvelles de 10 000 Francs CFA de valeur nominale par émission de Mille (1000) actions nouvelles, portant ainsi le capital social de 10 000 000 à 20 000 000 de Francs CFA.

**Mention modificative au RCCM n°:** CG-PNR-01-2020-B14-00003, a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n° CG-PNR-01-2020-D-00103, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 28 février 2022*

*Pour mention et avis,*

**Maitre Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

Programme des Nations Unies pour le développement

### ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS DES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES AU PNUD



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) en République du Congo porte à la connaissance du public de la publication de l'appel d'offres relative à la fourniture de connexion internet via la fibre optique pour les agences, fonds et programme des Nations Unies évoluant en République du Congo

Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres auprès de la Représentation du PNUD à Brazzaville située au croisement Rue Behagle/Avenue Emile Biayenda ou en écrivant à l'adresse email [procurement.cg@undp.org](mailto:procurement.cg@undp.org)

Les propositions doivent être soumises uniquement en ligne via le système etendering du PNUD à travers le lien indiqué ci-dessous au plus tard le 15 avril 2022 (A la date et heure indiquée dans le système etendering)

Ce document est disponible sur le site <https://etendering.partneragencies.org> avec les identifiants:

- Business Unit (BU): COG10
- Event ID: 0000011802

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système Etendering du PNUD, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant: event.guest, Mot de passe: why2change) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le document en ligne [https://procurement-notice.undp.org/view\\_file.cfm?doc\\_id=287801](https://procurement-notice.undp.org/view_file.cfm?doc_id=287801)

Veuillez noter qu'une réunion préparatoire à l'intention des soumissionnaires désireux à participer à l'appel d'offres sera organisée le 31 mars 2022 à 12H00 dans la salle de conférence du PNUD.

*Brazzaville, le 23 mars 2022*

**Seynabou DIAW BA**

*Représentante Résidente Adjointe*

### AVIS D'INSERTION

#### ETABLISSEMENT CORREIA DISTRIBUTION CONGO

**Siège social: Arr. n° 1 E.P. Lumumba**

**Avenue Bitelika Dombi, Pointe-Noire**

**RCCM: CG-PNR-01-2022-A10-00293**

Suivant acte sous seing privé du 13 janvier 2022, déposé au rang des minutes de Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELET, Notaire, en date du 18 janvier 2022 et enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de TIE -TIE sous le numéro 151, folio 02/1.

Le Gérant de la société CORREIA DISTRIBUTION CONGO SARLU a décidé, pour des raisons de baisse d'activités, le changement de forme juridique, de SARLU, elle est passée en ETABLISSEMENT CORREIA DISTRIBUTION CONGO.

Le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été modifié en date du 17 mars 2022, sous le numéro.

**Le Gérant.**



## NSIA ASSURANCES RECRUTE LES COMMERCIAUX

Vous avez une vision, un projet à réaliser et des objectifs à atteindre, faites-vous un revenu mensuel en rejoignant l'équipe commerciale de NSIA ASSURANCES et NSIA VIE ASSURANCES pour changer votre vie.

### Missions:

- \* Développer les ventes et prospecter les nouveaux clients;
- \* Etre capable de présenter avec exactitude et sincérité les contrats d'assurances commercialisés par NSIA Assurances correspondant au contrat souscrit;
- \* Transmettre quotidiennement les productions réalisés;
- \* Participer aux réunions et à toutes les autres activités de l'équipe;
- \* Effectuer une veille sur le marché.

### Qualité requises:

- \* Etre orienté (e) client
- \* Etre agile, avoir le sens de l'innovation,
- \* Etre orienté(e) résultat, avoir la culture de la performance;
- \* Faire preuve de courage et caractère;
- \* Etre intègre;
- \* Savoir communiquer et avoir une aisance relationnelle;
- \* Avoir une formation en gestion commercial ou en Assurance serait un atout.

### Profil:

- BAC+2 minimum en commercial ou en Banque assurance
- Expérience: avec ou sans expérience professionnelle.

### Rémunération et lieu de travail

- Commissions pour affaires apportées suivant un modèle très attractif
- **Lieu de travail:** Brazzaville et Pointe-Noire

### Comment postuler?

Adresser votre candidature (CV lettre de motivation à l'adresse suivante: snia-congo@groupensia.com, ou à la Direction Générale de NSIA pour ceux qui résident à Brazzaville, et Pointe-Noire à l'agence de NSIA Assurances située au rond-point MAWATA.

Préciser en objet «commercial 2022»

**Date limite de réception des candidatures: 25 mars 2022.**

**NB:** seules des candidats retenus seront contactés.

## ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET

Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06 969. 10.49 etudenotairemouellet@gmail.com

### INSERTION LEGALE SOCIETE OKAPI

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000.000 F. CFA  
Siège social: Quartier Tchimbambouka, section BNZ, bloc 46, parcelle 05,  
POINTE-NOIRE. REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale mixte des associés en date à Pointe-Noire du 9 mars 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 10 mars 2022 enregistré aux domaines et timbres à Pointe-Noire le 16 mars 2022 sous le F°050/03, N°071 portant:

- Nomination de deux nouveaux gérants: Monsieur NGUEBANA Duc Michel et Madame ZAVGORODNIAIA née NGUEBANA Marguerite Françoise;

- Nomination du commissaire aux comptes: Monsieur MBAYA Placide Leprince, Expert- Comptable Agréé CEMAC sous le numéro EC 652;  
- Cession de 15 parts sociales entraînant la nouvelle répartition des parts sociales;

Mis à jour des statuts de la société.

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société enregistrés le 5 février 2018 aux domaines de timbres et impôts de Pointe-Noire sous le folio 024 numéros 042.

Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 23 mars 2022 sous le N°CG-PNR-01-2007-B12-01263.

*Pour avis,*

**Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,  
Notaire.**

## Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,

Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

### SHORT ENTREPRISES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5.000.000 FCFA

Siège social : sis Impasse, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM : CG-PNR-01-2014-B13-05410

### ANNONCE LEGALE

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'assemblée unique de la société SHORT ENTREPRISES, du 04 Juin 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 24 Février 2022, enregistré au domaine et timbres, en date du 03 Mars 2022, sous le folio 042/50 N°1712, il a été décidé, après approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020, de la nomination du Cabinet MAYABEL, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes agréé CEMAC N° EC 393, dont l'adresse est sise Aéroport vers la Belle Epoque, Pointe-Noire, en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de trois (03) exercices sociaux, soit

jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00532, du 17 Mars 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2014-B13-05410.

*Fait à Pointe-Noire, le 23 Mars 2022.*

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

## Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,

Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

### BONSCONGO S.A

Société Anonyme, au capital de 6.190.600.500 FCFA

Siège social: Route du Havre, BP : 894

Pointe-Noire, République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-1980-B14-00049.

### ANNONCE LEGALE

Aux termes de l'extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société BOSCONGO S.A, du 31 Janvier 2022, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 08 Février 2022, enregistré au domaine et timbres, en date du 21 Février 2022, sous le folio 036/2 N°0137, il a été décidé de la nomination de Monsieur Bruno MARINO, en qualité de nouveau Directeur Général., en remplacement de Monsieur Benoit GENDRE, Directeur Général démissionnaire.

Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00582, du 18 Mars 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-1980-B14-00049.

*Fait à Pointe-Noire, le 23 Mars 2022.*

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de

## AVIS DE CONSTITUTION

### AUTOCONTROLE

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**

**AU CAPITAL DE 1 000 000 DE FRANCS CFA**

**SIEGE SOCIAL : 19, RUE MBAMA, CASE DE GAULLE, BACONGO**

**BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO**

**N° DE RCCM : CG-BZV-01-2022-B13-00103**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brazzaville du 30 novembre 2021, dûment enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de la Plaine à Brazzaville, le 08 décembre 2021, sous f° 215/8, n° 1638, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après:

2 Baongo, BRAZZAVILLE (CONGO).

**CAPITAL SOCIAL:** 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées.

**GERANCE:** Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 30 novembre 2021, l'associé unique, à savoir Monsieur MIDANI Kacem, demeurant à BRAZZAVILLE, 3, Allée des manguiers, Centre-ville, de nationalité Tunisienne, a été désigné en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE des pièces de constitution le 08 mars 2022.

IMMATRICULATION AU RCCM le 08 mars 2022 sous le n° CG-BZV-01-2022-B13-00103.

*Pour avis,*

*Le Gérant,*

**Monsieur MIDANI Kacem**

**FORME SOCIALE:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**DENOMINATION SOCIALE:** AUTO-CONTROLE.

**OBJET SOCIAL:** Les services de contrôle technique périodique de tous types de véhicules automobiles, motocycles, autobus, camions et autres matériels de transport routier avec la délivrance d'un certificat.

**DUREE DE LA SOCIETE:** Quarante-vingt-dix-neuf (99) ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

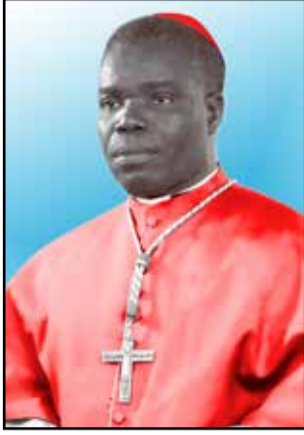
**SIEGE SOCIAL:** 19, rue Mbama, Case De Gaulle, Arrondissement n°



COMMEMORATION

# Le 45<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda célébré sous le signe de la paix

Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, mardi 22 mars 2022, la communauté chrétienne de l'archidiocèse de Brazzaville et de la périphérie, environ 15.000 âmes mobilisées dans la joie et la ferveur populaire pour prier pour leur digne pasteur, le vénéré cardinal Emile Biayenda, assassiné le 22 mars 1977. La messe commémorative a été célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville: les évêques de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, ainsi que l'archevêque d'Owando de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), Mgr Victor Abagna Mossa, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique ont concélébré cette messe.



Cardinal Emile Biayenda

De nombreux prêtres, parmi lesquels, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, les recteurs des deux grands séminaires du théologat et du philosophat, les vicaires généraux des diocèses, ainsi que les vicaires épiscopaux de l'archidiocèse de Brazzaville étaient présents. Les autorités politico-administratives y ont pris part, à l'instar de Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, deuxième secrétaire du bureau de l'Assemblée Nationale. Sans oublier Mme Andrea Sassou Nguesso, marraine de la 3<sup>e</sup> édition du tournoi de handball dénommé Cardinal Emile Biayenda.

La chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, le chœur des amis du grégorien et la Scholas populaire étaient aux commandes des chants. Dans l'homélie qu'il a prononcée à cet effet, en rapport avec le texte biblique de la parabole des talents, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est revenu maintes fois sur l'humilité et le pardon, vertus cardinales qui ont caractérisé le prélat Emile Biayenda. «Ce 22 mars 2022 est un jour de grâces pour notre martyr du Congo, le cardinal Emile Biayenda. Sa mort est le symbole du don de la vie pour l'unité nationale. Le pardon n'a pas de limite et sans mesure. Comme il est écrit dans le texte biblique de la parabole des talents: Il faut pardonner 77 fois 7 fois, ce qui veut dire sans limite, comme le souligne Jésus. Le cardinal Emile Biayenda a été un homme de pardon et de réconciliation.

Du pardon, découle la paix et les paroles du cardinal retentissent jusqu'aujourd'hui: «A tous nos frères croyants, du Nord, du Centre et du Sud, en souvenir du Président Marien Ngouabi, nous demandons beaucoup de calme, de fraternité et de confiance en Dieu, Père de toutes races et de toutes tribus, afin qu'aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix, que nous souhaitons tous». Ces paroles prononcées le 22 mars 1977, quelques heures seulement avant son enlèvement et son assassinat, au cours de la réunion avec les responsables des Eglises protestante, salutiste et kimbanguiste, en sa qualité de président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, nous interpellent tous, comme si, elles ont été dites aujourd'hui. Mais que de rancœurs entre chrétiens, entre familles, entre parents? Le cardinal n'a pas donné sa vie, non pas pour une tribu, une région, un clan, un régime, une catégorie de personnes. Emile Biayenda, témoin de la foi et de la paix; paix comme vertu chrétienne. L'esprit du cardinal rayonne au-delà de nos frontières et de nombreux

témoignages viennent de partout pour dire que le cardinal est vivant en Dieu et continue à œuvrer pour la paix au Congo. Emile Biayenda est un modèle à imiter et 45 ans après, nous devons revisiter notre témoignage



Remise du trophée à la capitaine de l'Etoile du Congo

en pensant aux populations de Goma en République Démocratique du Congo, en Ukraine et au Soudan qui subissent la loi du plus fort», a souligné l'archevêque.

Avant de clore son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a annoncé à la chrétienté la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire

qui réunira tous les prêtres tant ceux évoluant à Brazzaville qu'à l'étranger, du 26 juin au 2 juillet 2022. Un questionnaire est mis à la disposition des Conseils pastoraux paroissiaux et des

mouvements d'apostolat pour une réflexion approfondie de ce qui devra être notre Eglise particulière de Brazzaville dans l'avenir. Il a confié ces assises entre les mains de la Vierge Marie et du bon cardinal Emile Biayenda. Enfin, l'archevêque a déclaré ouvertes les festivités du cinquantenaire de la mort du cardinal Emile Biayenda qui

auront lieu le 22 mars 2022. Cet anniversaire sera célébré en trois étapes: construction du mur de clôture pour protéger la montagne Sainte; érection d'un chemin de Croix moderne et construction d'un sanctuaire au sommet du mont cardinal. Les fonds de tous ces projets proviendront du fruit et des efforts de la chrétienté, a-t-il souligné. Avant la bénédiction finale, la chrétienté a suivi la cérémonie de remise des trophées aux équipes vainqueurs de la 3<sup>e</sup> édition du tournoi de handball Séniors hommes et dames dénommé Cardinal Emile Biayenda, organisé par la ligue départementale de Brazzaville. Elle s'est déroulée en présence de Mme Andrea Sassou Nguesso, marraine de ce tournoi et de M. Norbert Diatsoki, l'initiateur, ainsi que du président de la ligue. Voici le classement: En dames, 1<sup>er</sup> Cara; 2<sup>e</sup> Etoile du Congo; En hommes: 1<sup>er</sup> Petro sport; 2<sup>e</sup> Caiman. Les trophées ont été remis aux capitaines des équipes vainqueurs. Avant la fin de la messe, l'archevêque a attiré l'attention de la chrétienté de Brazzaville, car de faux prêtres en soutane sillonnent les parcelles et extorquent de l'argent aux pauvres mamans, se passant pour des prêtres de l'Eglise catholique. «Si un tel cas vous arrive, ne tombez pas dans le piège et appelez vite la police pour qu'ils soient mis aux arrêts. Moi, l'archevêque, je n'envoie jamais les prêtres demander de l'argent. De toute manière, les prêtres catholiques sont connus de par leur habillement», a martelé Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Pascal BIOZI KIMINOU

PAROISSE SAINT JEAN PAUL II DE DOLISIE

## Mgr Bienvenu Manamika a béni la Grotte mariale

Préluède à la célébration de sa messe d'au revoir à la communauté diocésaine chrétienne de Dolisie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, premier évêque résidentiel de Dolisie, a béni la Grotte mariale de la paroisse Saint Jean Paul de Dolisie, samedi 26 février 2022, après une célébration eucharistique animée par une sélection des légionnaires des cinq paroisses de la ville de Dolisie.



Mgr Bienvenu Manamika exécutant le rite de bénédiction

Présidée par le prélat à l'honneur, la messe a été concélébrée par l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie, Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique au Congo, le père Marian Pazdan, curé de la paroisse d'accueil et bien d'autres prêtres venus aussi bien de l'archidiocèse de Brazzaville que ceux œuvrant dans le diocèse de Dolisie. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a retracé l'histoire de la construction de cette paroisse dont le maître d'ouvrage a été l'actuel curé de nationalité polonaise. Il a rappelé comment il a séjourné en Pologne en terre natale du curé de cette paroisse, en train de rechercher et collecter les fonds ayant servi à la construction de cette église construite sur le modèle de celle de Louvouakou, dans le même diocèse, selon les instructions du premier évêque résidentiel de Dolisie. Aussi, le prédicateur a rappelé les souvenirs des apparitions de la Vierge Marie à la petite Bernadette de Soubirous, devenue Sainte Bernadette à qui la Vierge Marie avait révélé son identité en lui disant: «Je suis l'Immaculée Conception». Chemin faisant, l'orateur a recommandé aux chrétiens de la paroisse Saint Jean Paul II de Dolisie d'être fiers de leur paroisse et de leur église.

Deux allocutions ont servi de boucle à cette remarquable et mémorable célébration eucharistique qui a débouché sur la longue procession des légionnaires vers la Grotte mariale: celle de Mme Blanchard Mis, secrétaire générale du Conseil pastoral paroissial et celle du curé de la paroisse.

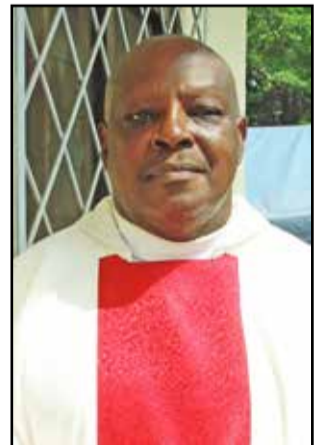
Au terme de cette célébration eucharistique, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou ayant conduit la procession de sortie vers la Grotte, a exécuté sur ces lieux, le rituel de la bénédiction de cette Grotte mariale, en présence des prêtres concélébrants, des membres de la légion de Marie venus des cinq paroisses de la ville de Dolisie et de quelques participants à la messe.

Gislain Wilfrid BOUMBA  
(De retour de Dolisie)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## L'abbé Jean Marie Mbemba Moussosso a rejoint la maison du Père

Dans une circulaire datée du 24 mars 2022, l'abbé Donatien Bizabolou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, annonce le décès de l'abbé Jean Marie Mbemba Moussosso, prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville. «J'ai le regret de vous annoncer le décès de notre Cher Abbé Jean Marie Mbemba Moussosso, survenu ce jeudi 24 mars 2022, à la Maison de santé et d'accompagnement ALOHA Congo des Sœurs Auxiliaires



de Marie Immaculée, des suites d'une longue maladie. En attendant des précisions sur le lieu de la veillée et la date des obsèques, je vous prie de porter l'âme de notre Cher Abbé dans nos prières.»

NÉCROLOGIE

M. BAKEKOLO N'SONDE Fulgence, Mme NDOUNDOU Rose, Mme BAHOUKA Adèle, Mlle NKOUKA LOUZOLO Audrey Nativat, MM. BOUMBA Wilfrid Gislain Arsène, MALELA NKOUKA Gildas Arnaud Sorel, et famille ont le regret d'annoncer le décès de leur Sœur, Tante, et Grand-mère, Mme Monique BAHONDA, décédée survenu le mercredi 23 mars 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 27 de la rue Sibiti, à Moungali. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



## Qui était le Cardinal Emile Biayenda?

Le cardinal Emile Biayenda est né vers 1927 à Maléla Mbombé, près de Vinza, dans le département du Pool. Fils d'une fratrie de six enfants dont cinq garçons et une seule fille, sœur Solange Lozi, religieuse, d'illustre mémoire, le jeune Emile Biayenda en troisième position, entre à l'école primaire de Kindamba en 1936. Sous-diaconat le 6 octobre 1957 et diacre le 23 mars 1958. Il est ordonné prêtre le 26 octobre 1958. De 1970 à 1971, il est évêque coadjuteur avec droit de succession de Mgr Théophile Mbemba et son ordination épiscopale a eu lieu le 7 mars 1970. Puis archevêque métropolitain de Brazzaville de 1971 à 1977 à la mort de Mgr Théophile Mbemba le 14 juin 1971. Le vendredi 2 février 1973, l'extraordinaire nouvelle tombe et une joie remplit les cœurs de la chrétienté de Brazzaville, en particulier et du Congo, en général, le Pape Paul VI vient de le créer cardinal à l'âge de 46 ans. C'est le tout premier dans

l'histoire de l'Eglise du Congo et le plus jeune de l'Afrique noire francophone. Le décret papal signé le 18 janvier 1973 a été rendu public depuis Bangui en République centrafricaine par Mgr Tagliaferri, délégué apostolique. A cette occasion, le Gouvernement lui décerne la distinction de la médaille de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. Après qu'il a reçu la barrette cardinalice des mains du Pape Paul VI, le 13 mars 1973, Emile Biayenda regagne Brazzaville le 9 mai 1973. Accueilli chaleureusement à l'aéroport Maya Maya par une foule compacte en liesse. Dimanche 20 mai 1973, eut lieu la messe d'action de grâces au stade Félix Eboué, malgré la pluie qui s'est abattue aux environs de 7 heures du matin et qui transforma le stade en marécage. Son épiscopat ne sera pas du tout aisé puisque le Parti congolais du travail (PCT), parti Etat et l'Armée populaire nationale (APN) prennent la résolution de ne plus célébrer les messes et autres manifestations

dans les casernes militaires. C'est le début d'un bras de fer entre l'Armée et l'Eglise. Mais Mgr Emile Biayenda en sort victorieux après l'assentiment du Président de la République, Marien Ngouabi. En sept ans d'épiscopat: un an comme évêque coadjuteur, deux ans comme archevêque et quatre ans de cardinalat, il a ordonné sept prêtres, dont le père Ernest Kombo de la Compagnie de Jésus (Les Jésuites), le 8 juillet 1973 en la Basilique Sainte-Anne et l'abbé Anatole Milandou le 23 juin 1974 en l'église Sainte Monique de Kinkala. Mardi 22 mars 1977, il est lâchement assassiné et l'Eglise de Brazzaville devient orphelin de père. Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 27 mars 1977 après la messe des funérailles célébrée par le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa (République du Zaïre aujourd'hui RDC), sur l'esplanade de l'archevêché.

COMMUNIQUE

L'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), invite les membres des Commissions épiscopales à prendre part à la récollection du temps de Carême qui

aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 15h 00 au CIO. Aussitôt après, il y aura le chemin de la croix.

Présence vivement souhaitée.

Abbé Armand Brice IBOMBO



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## Visite pastorale de Mgr Bienvenu Manamika à la paroisse Ndonga Marie de Mfilou

La communauté paroissiale de Ndonga Marie de Mfilou-Ngamaba était en apothéose, les samedi 22 et dimanche 23 janvier 2022 en accueillant Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, de la Province ecclésiastique du Centre (PEC). Autour de l'archevêque, le samedi 22 janvier dernier, il y avait les abbés André Bienvenu Kimbengui, économiste général diocésain, Sébastien Mavakala, responsable du patrimoine diocésain, Francis Kamara Sekiesse, diacre, secrétaire adjoint de l'archevêché, M. Roch Banzouzi, chargé du protocole. Cette visite a été marquée par un triduum de la communauté paroissiale de Ndonga Marie du 19 au 21 janvier 2022.



Mgr Bienvenu Manamika B.

Pk Mfilou... Les deux chorales paroissiales fusionnées: Les Messagers du Seigneur, Père Auguste Durand et la Schola Populaire ont agrémenté la cérémonie par les chants qui ont suscité la joie de l'assemblée. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a invité le peuple de Dieu à bâtir le royaume de Dieu. «Chers frères et sœurs, nous sommes rassemblés par la Parole de Dieu. C'est cette parole relue en public et de manière solennelle. Nous formons un seul corps, l'Eglise est la tête du corps. La tête est le Christ. Quel est le contenu de ce message, lisez Jean 1, 1. Au commencement était la parole, et la parole s'est faite chair et elle a habité parmi nous.» Le mot de remerciements de Juvet Pierre Nguouono, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial, a fait partie des moments forts de cette célébration eucharistique, au terme de laquelle Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exprimé ses sentiments de gratitude au curé

reçu de nouveau le dimanche 23 janvier 2022, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. A l'entrée du portail, une banderole annonçait: «Bienvenue à son Excellence, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou». La communauté paroissiale était en liesse, une atmosphère singulièrement festive, ce dimanche à 10 heures dans la grande cour paroissiale. Une messe y a été présidée par l'archevêque et concélébrée par plusieurs prêtres dont les abbés Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse, Jean Bernadin Ndoulou, vicaire paroissial, Cladin Matondo, vicaire coopérateur, Vianney Armel Jaurès Mabondzo, administrateur de la quasi paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa, Verdoly Dieuville Loumbou Mbandza, diacre. Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué par leur présence cette célébration eucharistique au nombre desquelles l'honorable Sylvain Bemba, député de la première circonscription de Mfilou-Ngamaba et son épouse, le pasteur Mata de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), de Mfilou-Ngamaba, consistoire n°2, le major Nzougoudi de l'Armée du Salut,

D'entrée de jeu, l'archevêque s'est appesanti sur les textes bibliques dans Colossiens 1, 15-20. Car, Dieu a voulu que toute plénitude habitât en lui, c'est-à-dire «l'Eglise est organisée», a martelé l'archevêque. Les premiers chrétiens persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la fraction de pain et dans la prière. Au sein d'une paroisse, il faudrait qu'il y ait un Conseil pastoral et un Conseil pour les affaires économiques. Si ces deux entités sont là, vous allez développer votre paroisse. Dans Mat. 5, 13-14, il est écrit: «Vous êtes le sel de la terre» «Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, vous êtes la lumière du monde. Il sied de savoir que le gestionnaire doit être élu, confirmé par le prêtre et enfin par le diocèse. Le rôle du Conseil pour les affaires économiques est de gérer l'argent.» Pour terminer cette rencontre, l'archevêque a informé les responsables que partout où il est passé, il a demandé de veiller au patrimoine de l'Eglise, de travailler de commun accord avec le chargé du patrimoine. Chemin faisant, la Communauté paroissiale de Ndonga Marie a

de la paroisse, à la communauté paroissiale, aux Eglises membres de l'œcuménisme et au député Sylvain Samba. A la fin de la célébration, l'archevêque s'est dirigé vers la Grotte mariale pour un recueillement spirituel avec la communauté.

**Juvet-Pierre-NGOUONO**  
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndonga Marie

... Ils ont dit: ...

**L'honorable Sylvain Samba**, député de la première circonscription électorale de Mfilou-Ngamaba: «Satisfait du bon déroulement de la célébration.»

**Mme Martine Moukala**, paroissienne de la quasi-paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa: «Je suis très contente de la visite réalisée par son excellence, pour la ronde des descentes dans les différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, d'être en contact avec les deux conseils, c'est une innovation, jusqu'aux religieuses et prêtres. Allez, nous sommes derrière vous. Que la Vierge Marie vous accompagne.»

**M. Franck Oko**, paroissien de la quasi-paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa: «Nous attendons ses projets»

**Mlle Richisva Moukoko**, paroissienne de Ndonga Marie: «Félicitations pour ses descentes. Nous les jeunes, nous attendons les formations et les innovations au sein de l'Eglise.»

CINQUIEME DIMANCHE DE CAREME -C-

## Va, et désormais ne pêche plus!

Textes: Is 43, 16-21; Ps 125 (126), 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6; Ph 3, 8-14; Jn 8, 1-11

Au moment où «la misérable pécheresse» se trouve «en face de la bonté miséricordieuse» (Saint Augustin), l'évangile met en lumière tant de situations typiques de la misère de l'homme face à la miséricorde de Dieu, qui sauve les humbles et disperse les superbes. Nous tous, nous sommes appelés à regarder à l'intérieur de nous-mêmes, à travers le miroir céleste qui nous est offert par l'évangile de ce dimanche.

Jésus est assis, enseignant à ses disciples. Une situation tranquille, détendue, où le Maître attire l'attention de ses auditeurs, bien disposés à se pencher totalement vers sa parole. Mais soudain la scène est envahie par l'irruption des scribes et des pharisiens, qui «lui amènent une femme», surprise en situation d'adultère, et «la mettent au milieu». Leur arrogance s'impose avec évidence: ils considèrent cette femme comme un objet, un instrument, à «amener» et à «poser»; en plus, ils ne demandent pas de permission pour déranger l'enseignement du Maître, mais ils se substituent à sa parole en prétendant une réponse de sa part. «Dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là! Et toi, que dis-tu?» Ils ne montrent aucun doute sur leur conduite, pas de question sur leur conscience non plus: le péché à condamner est toujours dans les autres. Et aucun soin pour la conversion et la vie du pécheur et pour la dignité de sa personne: la femme adultère n'est pas à sauver, mais juste à user comme un instrument, avant de la lapider. Ils ont déjà leur verdict sur elle. Il leur faut maintenant un prétexte pour condamner Jésus. Devant leur brutalité, l'attitude de Jésus est surprenante. Il ne communique pas par des mots, mais par un geste: il se baisse, et il écrit du doigt sur la terre. Un moment de silence, qui pourrait changer le cœur et la vie des accusateurs: Jésus les invite ainsi à s'arrêter dans leur hâte meurtrière, ils auraient encore la possibilité de réfléchir sur leur conscience. Mais ils ne sont pas disposés à percevoir la patience divine, ils sont déterminés, ils insistent. Et alors Jésus se lève. Ils n'ont pas profité de son humilité et alors ils doivent soutenir son regard, ses yeux dans leurs yeux, ou mieux, ses yeux dans leurs cœurs: «Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre».

C'est encore une merveille de la miséricorde de Dieu! Chers scribes et pharisiens (mais il parle à nous tous), êtes-vous différents de cette femme que vous accusez? Cherchez-vous vraiment la vérité et le salut? Ou êtes-vous plutôt des manipulateurs des autres, par une conscience imperméable à la grâce? Cette fille d'Abraham, que Dieu veut libérer du mal, ne vous attendrait-elle pas? Voulez-vous la tuer, mais que faites-vous pour son salut? Et pour le vôtre? Si vous laissez juste une lueur ouverte dans votre conscience, vous pourriez comprendre la souffrance des autres, l'amour de Dieu pour les misérables, souffrir avec Lui, et vous sauver vous aussi.

Mais les scribes et les pharisiens ne comprennent pas, ils ne veulent pas. Ils s'en vont, battus. Jésus se baisse encore, pour se mettre au niveau de la femme, restée encore là, «au milieu» d'un cercle qui n'existe plus, mais qui continue à la faire sentir comme une prisonnière sans espoir. Personne ne l'avait regardée dans ses yeux, dans son âme, personne ne lui avait montré le chemin de l'espoir, de la conversion. Mais là c'est le moment de la grâce: Jésus, qui s'était mis à son niveau, maintenant il se lève, et d'en haut, avec la force de l'amour de Dieu, lui rend sa vie: «Femme, où sont-ils donc? Personne ne t'a condamnée»? «Personne, Seigneur». «Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus!» Les hommes l'avaient déjà condamnée, car ils n'avaient aucun soin de son salut. Jésus ne condamne pas, c'est l'homme qui se condamne lui-même, quand il refuse sa parole et sa grâce. Jésus agit pour la conversion et la vie, et aujourd'hui sa parole touche notre vie, notre cœur: «Va, et désormais ne pêche plus!»

**P. Francesco BRANCACCIO**  
(Catanzaro, Italie)

13° SEMAINE DE SOLIDARITE AVEC ET POUR LES PERSONNES MALADES

## L'ACA accompagne les proches de la personne malade, souvent fragilisés par la durée de la maladie

Organe technique des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, l'Association Congolaise «Accompagner» (ACA), ayant pour fondatrice et présidente, sœur Eliane Julienne Boukaka, a organisé la 13° semaine de solidarité avec et pour les personnes malades, du 4 au 11 février 2022, sur le thème: «Soigner et prendre soin, chemin d'humanisation du monde de la santé».

Cette 13° semaine de solidarité a débuté avec la commémoration de la Journée mondiale du Cancer, célébrée à travers le monde, le 4 février de chaque année. Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre des festivités marquant cette semaine de solidarité, parmi lesquelles la Conférence-débat, au siège de l'ACA, à Moungali; le dépistage gratuit de certaines pathologies courantes et récurrentes; les visites d'accompagnement aux domiciles des personnes malades, dimanche 6 février 2022; la conférence en l'église Saint-Esprit de Moungali, le jeudi 10 février 2022 ayant pour point culminant la messe des malades dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, le vendredi 11 février 2022, coïncidant ainsi avec la Journée mondiale des malades qui se célèbre le 11 février de chaque année, à travers le monde et ayant pour thème cette année: «Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Se tenir à côté de celui qui souffre sur le chemin de la charité.» Avec pour modératrice, Sr Thalina Kandza, secrétaire générale de l'ACA, la conférence-débat du

samedi 5 février 2022 a été marquée par la présence de plusieurs personnalités de divers rangs dont la vénérable Philomène Fouti Soungou, membre du Sénat, des membres et sympathisants de l'ACA et de plusieurs autres invités dont Maxon Gombé Makosso, l'un des fils du professeur Charles Ngombé Mbalawa, cancérologue de renom, d'heureuse mémoire, qui a consacré une partie de sa vie à la lutte contre le Cancer, à qui cette 13° édition de la semaine de solidarité envers les personnes malades rendait un vibrant hommage pour son implication dans la mission de l'ACA de vulgariser les Soins palliatifs au Congo, dans le combat mené par l'ACA aux côtés des personnes malades et pour les personnes malades chez qui la maladie a atteint une phase terminale. Après la présentation du contexte de la semaine de solidarité avec et pour les personnes malades par la modératrice du jour, dans laquelle elle a dégagé les spécificités et les particularités de cette activité d'envergure nationale et internationale au profit des personnes malades, M. Fernand Malandi, vice-président de l'ACA lui a emboîté le pas, en présentant



Une vue du présidium (avec à l'extr dr. Sr Eliane Julienne Boukaka)

les statistiques des personnes ayant besoin des Soins Palliatifs à travers le monde: «Environ 40 millions de personnes ont besoin des soins palliatifs. 80% d'entre elles vivent dans les pays à revenu intermédiaire.» Il a appelé à l'aide et à l'adhésion de tous pour les personnes malades et a rappelé l'implication du professeur Charles Ngombé Mbalawa, aux côtés de l'ACA, le 8 octobre 2005, à l'occasion de la célébration de la première Journée mondiale des Soins Palliatifs, notamment, son implication dans la lutte contre le Cancer, pour le bien des personnes malades. Rendant hommage au professeur Charles Gombé Mbalawa, la présidente de l'ACA a cité les propos de l'illustre disparu, le 8 octobre 2005: «Les Soins palliatifs sont un besoin réel au Congo. En effet, en oncologie, par exemple, 80% des malades

arrivent tardivement à l'hôpital, c'est-à-dire au stade de dégradation de la maladie, en conséquence améliorer la qualité et le confort de vie devient un objectif fondamental. Cette amélioration exige des moyens matériels et financiers ensuite. Mais l'exigence fondamentale reste le cœur, le cœur pour une active compassion, le cœur pour la satisfaction des besoins exprimés ou non, le cœur pour un soutien psychologique et social, bref le cœur pour atteindre les objectifs connus des soins palliatifs.» Parlant de l'ACA, Sr Eliane Julienne Boukaka a ajouté: «L'ACA dont parlait le professeur œuvre pour la prise en charge globale, pour le traitement de la douleur et des autres symptômes auprès des personnes qui ont atteint un stade avancé de la maladie, dont la guérison n'est plus possible. L'ACA accompagne aussi les

proches de la personne malade qui sont souvent fragilisés par la durée de la maladie, la pauvreté, le problème de sorcellerie et de scission des familles.» Dans sa communication, le professeur Judith Nsonde Malanda, a épinglé «les facteurs de risques des cancers et les signes d'alerte» «Le cancer seul tue trois fois plus que le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme. Un facteur de risque, ce sont les habitudes que nous avons qui nous exposent au cancer: le manque de la pratique du sport, le fait de fumer, de boire l'alcool... Notre alimentation est un facteur de risque», a-t-elle fait savoir avant de recommander de consommer ce qui est bio, en introduisant les légumes dans ce que nous mangeons et de s'abstenir des poulets congelés. Sur le registre des témoignages, MM. Edmond Serge Mbon, bénévole de l'accompagnement au sein de l'ACA et Maxon Gombé Makosso, fils du professeur Charles Gombé Mbalawa, ont édifié l'auditoire par des témoignages poignants. M. Jean Baptiste Ewalhy-N'gafoula, président de la Ligue nationale congolaise pour le contrôle du cancer a déclaré: «Bien que nous vivions une époque où les progrès en matière

de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer sont impressionnants, nombreux d'entre nous qui recherchent des soins contre le cancer se heurtent à des obstacles à chaque tournant. Concernant les effets néfastes de cette pandémie et ses conséquences ces deux dernières années, selon les sources d'information de «Globacan», 2478 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés dont 1595 décès.» Après avoir souligné le partenariat qui lie l'ACA, la maison de santé et d'accompagnement ALOHA CONGO et Comateg, le président de cette dernière structure a encouragé la présidente de l'ACA qui donne de son temps à accompagner les personnes malades, avant de lui offrir un lot de blouses, qui est un don de Comateg médical à l'ACA, pour honorer et soutenir le combat mené en faveur des personnes malades. Dans son mot de remerciements, au terme de la cérémonie, Sr Eliane Julienne Boukaka a plaidé pour que vive à jamais leur mission auprès des personnes malades et que vive leur solidarité avec et pour les personnes malades.

**Gislain Wilfrid BOUMBA**





## AVIS DE RECRUTEMENT Gestionnaire des Ressources Humaines -Niveau Pays

**Lieu:** Brazzaville, République du Congo  
**Sous la responsabilité de:** Directeur des finances et de l'administration  
**Date de début:** Mai 2022  
**Type de contrat:** Contrat à temps plein, Un (1) renouvelable.

### DESCRIPTION DU POSTE

#### GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES – Niveau pays- République du Congo

##### Résumé du poste:

Le/la Gestionnaire des Ressources Humaines dirigera et gèrera la fonction Ressources Humaines, fournira des conseils, une coordination et une gestion d'ensemble ainsi qu'un soutien technique aux bureaux de terrain. Il/elle assurera un soutien efficace au programme conformément aux réglementations nationales existantes et aux procédures de WCS. Le Gestionnaire des RH fera partie de l'équipe de direction du programme national. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des RH pour l'Afrique et l'équipe régionale pour l'Afrique centrale et le Golfe de Guinée.

##### Principales responsabilités:

###### Gestion

- Diriger et gérer la fonction des ressources humaines (y compris la planification du personnel, la performance, le bien-être et le développement).
- Administrer le programme de rémunération du personnel local et des consultants. S'assurer que la structure et les directives salariales sont respectées. Donner des conseils au personnel de direction selon les besoins.
- Gérer les relations avec les institutions administratives tels que l'Inspection du Travail, la CNSS, la direction des impôts, les institutions médicales sur la situation administrative des travailleurs du programme à l'échelle nationale
- Fournir un soutien technique, des conseils et un renforcement des capacités des managers en matière de gestion du personnel.
- Conseiller et assister les managers dans les questions et préoccupations liées aux Ressources Humaines en matière de recrutement, de développement et de planification des ressources humaines, de gestion des performances, de relations avec les employés, etc.
- Diriger et soutenir les activités de recrutement et de sélection en veillant au respect des processus et des politiques de recrutement et des meilleures pratiques.
- Travailler avec l'équipe de direction du programme et les cadres supérieurs sur les stratégies et initiatives de rétention du personnel.
- Assurer un processus d'intégration adéquat pour les nouveaux employés
- Assurer la supervision et la cohérence des titres et des grades des postes, dans tous les sites sur le terrain.

- Aider les responsables à identifier, recommander et approuver les initiatives de formation et de développement pour leurs employés par le biais de la plateforme de formation WCS-U et d'autres outils.

- Mener toutes les initiatives de RH continentales et régionales dans le pays.

##### Performance, bien-être, rémunération et avantages sociaux

- Répondre de manière proactive et gérer les conseils en matière de performance, les griefs des employés et les questions disciplinaires, le cas échéant, en mettant l'accent sur le renforcement des compétences des gestionnaires en matière de gestion de la performance et en s'assurant que la documentation est bien conservée.

- Diriger le processus de gestion des performances, notamment en organisant des formations

- Agir en tant que médiateur impartial dans les procédures disciplinaires et s'assurer qu'elles sont administrées de manière équitable et juste et qu'elles respectent toutes les réglementations et exigences légales et du travail.

- Diriger les initiatives de bien-être des personnes au niveau du pays - Examiner et mettre en œuvre la reclassification des postes et la structure des salaires en partenariat avec l'équipe de direction, le directeur des RH pour l'Afrique et le personnel régional concerné.

##### Politiques et soutien en matière de ressources humaines

- Maintenir et mettre à jour les manuels de ressources humaines du personnel, si nécessaire.

- Poursuivre de manière proactive l'amélioration continue des processus dans les pratiques liées aux ressources humaines afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des résultats et des prestations.

- Travailler en étroite collaboration avec le Directeur des RH pour l'Afrique et le Bureau régional afin de partager l'information et de fournir un soutien si nécessaire.

- Responsable de la prise de décisions judicieuses fondées sur les politiques et les normes du programme du Congo et sur les conseils des experts techniques du programme.

##### Administration des RH

- Assurer une base de données à jour des contrats du personnel et le classement de la documentation du personnel.

- Assurer la bonne gestion des absences du personnel, y compris les congés

- S'assurer que les avantages du personnel sont dûment expliqués aux employés et servir de liaison entre les employés et la (es) compagnie (s) d'assurance impliquées

- Gérer le processus d'orientation et la liste de contrôle d'arrivée des nouveaux employés et assurer le soutien de tous les nouveaux employés et leur intégration dans l'organisation.

- Gérer de manière appropriée les procédures de sortie du personnel

- Assurer le reporting RH pour les données relatives aux employés du pays

- Piloter la mise en œuvre des initiatives RH mondiales ou régionales dans le pays

- Révision et formulation de politiques RH pour les politiques spécifiques liées aux employés

##### Autres

- Soutenir le bureau régional pour toute activité liée aux RH dans le pays.

- Toute autre tâche requise par le responsable hiérarchique.

##### Exigences du poste

- Au moins 4 ans d'expérience en gestion des ressources humaines, ce qui comprend le recrutement et la gestion du personnel

- Expérience importante de travail avec des programmes de l'US Gov, UE, KFW, préférée.

- dont 2 ans de gestion du personnel dans un rôle similaire au sein d'une ONGI.

- Diplôme universitaire minimum Bac+5, de préférence en gestion des ressources humaines ou en gestion.

- Formation professionnelle en gestion des ressources humaines.

- Capacité à développer des objectifs clairs et à identifier les activités et missions prioritaires.

- Expérience avérée dans l'exécution de processus de ressources humaines.

- Solides compétences en communication et en relations interpersonnelles, capacité avérée à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle.

- Capacité avérée à gérer des charges de travail importantes et variées, et à traiter de manière constructive avec des personnes diverses.

- Capacité avérée à hiérarchiser les tâches, à respecter les délais et à travailler avec une supervision limitée.

- Caractère proactif, stable et robuste et bon esprit d'équipe.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout

- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.

### ETUDE de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771;

Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

### WHITE STONE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE

Capital: CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) Francs CFA

Siège: Zone fret Maya-Maya, à côté du commissariat, Brazzaville

RCCM: CG-BZV-01-2022-B12-00071

### CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 21 mars 2022, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 21 mars 2022, sous Folio 053/10 n°1178, il a été constitué une société dénommée WHITE STONE Dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle;

**Capital:** 50.000.000 Francs CFA;

**Siège:** à Brazzaville, Zone fret Maya-Maya, à côté du commissariat;

**Objet:** Bureau de change, achat et vente de devises;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2022-B12-00071 du 23 mars 2022;

**Gérance:** Monsieur ADOUM-ABAS Adoum est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.**

### COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès

### INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société LA MAISON D'AUGUSTIA, société à responsabilité limitée au capital de 8.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, 01 Rue Ondzounou, Matari, Djiri, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG/BZV/13 B 3946, le 18 février 2022;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société en date à Brazzaville du 18 février 2022, il a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 16 mars 2022, sous le n°M2/22-95 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

*Pour insertion légale,*

*Le Greffier en Chef,*

**Maître Clément NGATALI.**



# Comment faire face à l'obsolescence créative africaine?

**Sommes-nous capables de créer des innovations de rupture ? Qu'est-ce que c'est les innovations de rupture: elles consistent en un changement de concepts pour les peuples africains en rendant obsolète la stratégie d'accoutumance dans une logique d'emprise qu'ils subissent, ainsi que les paradigmes actuels en gestion et en débat dans les relations Afrique-Monde.**

**Sommes-nous capables de profondes transformations pour développer une autorité de puissance avec les deux milliards quatre cent mille habitants en 2050 ?**

L'autorité c'est le nom donné au sentiment de «verticalité», lorsque nous sentons le besoin d'exprimer ce que nous sommes au très profond, au plus juste de nous-mêmes. L'autorité de puissance se construit au fur et à mesure que nous prenons confiance en nous en tant qu'êtres innovants et résilients.

**Comment faire face à l'obsolescence créative africaine ?**

La ROUE DE L'UCA n'est pas que cognitive, elle impose de changer de terrain de jeu. Elle rompt avec le modèle économique en cours, parce qu'elle implique un changement de proposition de valeurs. La ROUE de l'Université Connaissances Africaines n'est pas que technique. Elle se joue par la

recherche, mais aussi par l'optimisation des processus existants, la mise en place de mécanisme d'intelligences actives, des démarches d'adaptation stratégique et d'amélioration continue...

Cette roue favorise l'émergence d'innovations de rupture, orchestrée par une équipe pluridisciplinaire, autonome, indépendante des processus et structures hiérarchiques existantes. Elle lui donne un budget, une échéance et le droit de se tromper. Et elle met cette équipe «sous bulle», dans des locaux dédiés, voire dans une structure juridique différente.

Pour faire tourner cette roue, nous partons d'une page blanche en se confrontant aux dynamiques endogènes grâce à une stratégie, celle des petits laboratoires, qui nous permet face à la pression internationale et mécanismes du marché, de savoir s'adapter sociologiquement. Cette nécessaire agilité intellectuelle nous permet de dégager notre espace vital. Ce n'est pas le mode de fonctionnement classique d'une grande organisation. C'est en revanche le quotidien de l'Université des Connaissances Africaines.

L'innovation de rupture que nous prônons nous force à s'affranchir dans un rapport du faible au fort des anciens paradigmes et modèles de développement. Ceux qui ont grandi, puis géré la stratégie d'accoutumance dans une logique d'emprise, ne sont pas ceux

qui vont imposer les nouveaux critères de performance des sociétés africaines.

Pour aboutir à cela, la ROUE DE L'UCA a dû examiner en profondeur les processus de fonctionnement existant, et consacrer des moyens à un projet incertain et en opposition avec les modèles dominants. La ROUE DE L'UCA, c'est-à-dire la rupture pourra prendre du temps, décourager plus d'un, mais, si vous ne la créez pas, d'autres s'en chargeront à votre place !

**Comment faire ?**

Notre rationalité est devenue économiste, son paradigme est le libéralisme triomphant. Nous n'avons plus d'autres ressources qu'un appel déraisonnable à la mise à mort de notre obsolescence créatrice et à l'insurrection de l'audace conceptuelle. Pour répondre à cette question, il faut se souvenir que dans l'histoire des dynamiques endogènes et des mobilisations, ce qui relie, rallie, relate, États peuples nations, quelle que soit leur complexité constitutive ou découlant de l'Histoire, est souvent une éthique référentielle, une idée.

La pensée stratégique endogène africaine a pour but de mettre un terme à l'obsolescence créative africaine grâce au processus de destruction créatrice.

**De quoi s'agit-il?**

Deuxième puissance démographique au monde dans 30 ans, il

est temps de conceptualiser les contours de cette puissance. Les peuples africains vivent dans un monde où les nouveaux rapports sont marqués par la concurrence violente que se livrent des États dans la course au leadership mondial.

La plupart des enjeux, qui conduisent la vie quotidienne africaine, sont issus de choix globaux, qui sont en fait un habitacle construit pour eux, sans eux, c'est-à-dire contre eux. Le monde actuel s'inscrit dans une gestion récurrente des équilibres devenus instables, dus au vieillissement des structures économiques, financières, politiques, monétaires et sociales d'un certain nombre des leaders mondiaux.

L'arrivée de la Chine dans cette course pour le leadership mondial est, pour les Africains, un réactif en laboratoire. Elle est révélatrice de quelque chose de plus profond: la puissance mondiale a quitté les rives de l'Atlantique pour s'installer sur les rives du Pacifique. Mais cette tornade a mis à jour, la nécessité de repenser notre modèle africain d'émergence économique, de ne plus copier-coller ce qui existe depuis nos indépendances et d'accepter l'idée qu'il n'y a pas de politiques applicables sans un gouvernement économique comme support pour la conduire, c'est-à-dire une construction politico-économique intelligible pour les forces vives des Nations.

Notre rationalité est devenue économiste, disais-je, son paradigme est le libéralisme triomphant. Nous n'avons plus d'autres ressources qu'un appel déraisonnable à la mise à mort de notre obsolescence créative et à l'insurrection de l'audace conceptuelle pour s'adapter stratégique avec un réel impact dans les rapports Afrique-Monde...

Appel à l'insurrection de l'audace conceptuelle car: «*Tout ce qui se fait pour vous, sans vous, est contre vous...*» (Nelson Mandela).

Comme je l'ai dit précédemment, ce qui relie, rallie, relate, États peuples nations, quelle que soit leur complexité constitutive ou découlant de l'Histoire, c'est souvent une idée, une éthique référentielle. L'Université des Connaissances Africaines propose la Pensée Stratégique Endogène Africaine, c'est-à-dire la mise en chantier des intelligences individuelles pour une production collective des solutions endogènes africaines, face aux accélérations de la mondialisation et aux complexités et incertitudes du monde bipolaire à venir.

Penser mondialisation, réfléchir africain, pour agir en congolais...

Il s'agit de mieux en mieux de penser mondialisation, réfléchir africain, pour agir en Africain par exemple. Cela peut aussi être une intention autour d'un projet global; une stratégie d'ensemble liée à une vision commune des enjeux

du monde; un pacte industriel ou autre qui autorise les innovations de rupture, le développement des champions nationaux et surtout leurs expressions positive, identitaire et culturelle. Elle crée, transforme ou reconvertit un marché par l'entrepreneuriat innovant, l'innovation sociale.

L'innovation de rupture implique un nouveau dispositif industriel national des accès, couplé à notre capacité de production de solutions endogènes innovantes.

Le continent va être le moteur de notre monde, mais pour ce faire, il doit parachever sa décolonisation, réactualiser les valeurs qui sont les siennes et proposer un projet de civilisation ancré dans «ses potentialités heureuses», grâce à ses «révolutions silencieuses» en cours. Cela suppose de réfléchir aux modèles politiques et économiques à mettre en place, parce que le continent va devoir installer un milliard de nouveaux urbains en une génération. Ce que l'Afrique va faire, aucun continent au monde ne l'a fait... Il faut, pour nous Africains, tout réinventer et réadapter pour faire face à ce monde multipolaire qui se construit sous nos yeux. Il nous faut donc, ensemble, repenser l'Afrique et sa relation planétaire, grâce à la Pensée Stratégique Endogène Africaine.

**Patrice PASSY**  
**Président de l'Université des Connaissances Africaines**

**MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET**  
**DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**  
**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU**  
**BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE** **N°06/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29733 du 25/06/2021	Plle(s) 04 Bloc 70 bis Section BP Superficie 564,00 m²	MPITA	Arr 01	ONDONGO Ornella Raoule Regina
2	29867 du 20/09/2021	Plle(s) 04 Bloc 260 bis Section BN Superficie 400,00m²	MAYINGA	Arr 06	MIENANZAMBI Anne Julia Estelle
3	29643 du 08/04/2021	Plle(s) 16 Bloc 264 Section BN Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr 06	OYOUA Destaing Platini
4	29450 du 18/11/2020	Plle(s) 01 Bloc 52 Section CD Superficie 500,00 m²	NANGA	Arr 06	BANACKISSA Crépin Ulrich Navel
5	29211 du 11/08/2020	Plle(s) 06 Bloc 27 Section BS Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	LOUMOUAMOU Freddy Beaudelaire
6	29812 du 17/08/2021	Plle(s) 01 et 03 Bloc 03 Section / Superficie 1500,00m²	TCHITENDA (Tiamba Nzassi)	Tiamba Nzassi	LELLO TCHIMOMBILI Eugenie
7	29813 du 17/08/2021	Plle (s) 08 Bloc 03 Section / Superficie 628,75 m²	TCHITENDA (Tiamba Nzassi)	Tiamba Nzassi	LELLO TCHIMOMBILI Eugenie
8	29811 du 17/08/2021	Plls(s) 01, 02, et 03 Bloc 04 Section / Superficie 3815,16 m²	TCHITENDA (Tiamba Nzassi)	Tiamba Nzassi	LELLO TCHIMOMBILI Eugenie
9	28063 du 11/09/2018	Plls(s) 400 ter Bloc / Section H Superficie 507,88 m²	Camp 31 juillet	Arr 01	INDOMBA Frédéric
10	29920 du 05/11/2021	Plle(s) 07 Bloc 118 Section BP Superficie 667,45 m²	Wharf	Arr 01	MOUNDZALO MALONDO Gerry Del
11	28518 du 20/06/2019	Plle(s) 04 Bloc 48 A Section M Superficie 220,00 m²	SOCOPRISES	Arr 01	Roberto FIRPO et NSITA Solange Valerie
12	29271 du 31/08/2020	Plle(s) 07 Bloc 109 Section BK Superficie 300,00 m²	MPAKA 120	Arr 06	ROBIN Yamio Ben Archange
13	29508 du 18/12/2020	Plle(s) 11 Bloc 06 Section BL Superficie 500,00 m²	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 06	KOUKA-MAKOUNDOU Beldy Vhan Albain
14	28324 du 20/02/2019	plle(s) 07 Bloc 125 Section BM Superficie 533,06 m²	NGOYO	Arr 06	BITORI Jean Charles
15	22196 du 13/02/2013	Plle(s) 06 Bloc 16 bis Section BM Superficie 360,00 m²	NGOYO CMA	Arr 06	NKOUMBOU Baïdem Djibril
16	29796 du 09/08/2021	Plle(s) 05 bis Bloc 28 Section BS Superficie 338,37 m²	TCHIMBAMBA	Arr ,01	Mr et Mme GERSON DETLEF Alfred et FÜHRER née MIAYOUKOU Ursyla G.S.S
17	22501 du 30 /05/2013	Plle(s) 10 Bloc 192 Section BL Superficie 500,00 m²	NGOYO (File TCHIYENDZI)	Arr 06	BAGAMBOULA LOUNDI Ghislain
18	22531 du 07/06/2013	plle(s) 02 Bloc 24 ex 52 Section M² ex M Superficie 750,00 m²	AEROPORT	Arr 01	DIOKOUANDI Yves Fernand
19	16691 du 22/10/2008	Plle(s)104 Bloc / Section C Superficie 500.00 m²	FOIRE	Arr 02	Enfants BATOLA
20	18789 du 19/05/2020	Plle(s) 05 Bloc 14 Section BXA Superficie 500,00m²	COTE MATEVE	Arr 03	MAMBA MATSOUA Roguet Huverlin
21	25338 du 24/08/2015	Plle(s) 09 Bloc 63 Section BL Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	ISSOKO IKONGA Bernard Brice
22	26135 du 20/06/2016	Plle(s) 09 Bloc 193 Section BL Superficie 500,00 m²	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 06	IMPOUTOU Guy Christian
23	29729 du 23/06/2021	Plle(s) 142 bis,143 bis, 144bis et 145 bis Bloc / Section E Superficie 8217,60m²	Centre-Ville (côte sauvage)	Arr 01	SUCCESSION POTIGNON née NGONDO Micheline
24	18513 du 03/02/2010	Plle(s) 08 Bloc 67 Section BM Superficie 500,00 m²	NGOYO (file NGAND-NGOYO)	Arr 06	BOUESSO Annette Lothy
25	27022 du 23/06/2017	Plle(s) 09 Bloc 41 Section BL Superficie 750,00 m²	Ngoyo (File Tchisselo)	Arr 06	BOULINGUI NZIENGUI Juste Géraud
26	18530 du 23/02/2010	Plle(s) 07 Bloc 20 Section BM1 Superficie 513,27m²	NGOYO (ex péage)	Arr 06	Mme FÜHRER née MIAYOUKOU Ursyla Gune Sydney Saurelle
27	26001 du 03/05/2016	plle(s) 06 Bloc 81 Section BL (Mbelo) Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	N'KEMI Guy Javan Arbell
28	29891 du 15/10/2021	Plle(s) 10 Bloc 114 Section BL (Mbelo) Superficie 390,00 m²	NGOYO (La plaine)	Arr 06	MFOUKOU Joseph
29	27223 du 07/09/2017	Plle(s) 02 Bloc 17 Section BM7 Superficie 500,00 m²	NGOYO II (Mvassa)	Arr 06	LOUTETE LOUZ Faustin
30	29651 du 16/04/2021	plle(s) 03 et 04 Bloc 137 Section BM Superficie 1000,00 m²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	N'GONGO Simplice Rufin Magloire
31	28587 du 26/07/2019	plle(s) 02 Bloc 245 Section BM Superficie 500,00 m²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	BAYIDIKILA Aimée Christiane
32	30048 du 24/02/2022	plle(s) Domaine Bloc / Section BY5T Superficie 10300,39m²	Djeno	Arr 06	N'GOUABI Marien Ludovic

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau  
**Yvon Faustin Magloire OKEMBA**  
Fait à Pointe-Noire, le 23 Mars 2022



CELEBRATION DU 8 MARS A L'UNIVERSITE DENIS SASSOU-NGUESSO

**Les femmes édifiées sur la conciliation vie familiale et professionnelle**

Invitée à l'Université Denis Sassou-Nguesso, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme (CCF), Antoinette Kebi, a donné un exposé sur les méthodes de concilier obligations familiales et professionnelles chez la femme. C'était le 18 mars dernier, lors d'une causerie-débat tenue en présence de Didace Mvoula-Tsieri et Maicaire Batchi, respectivement vice-président et secrétaire général de cette université.



Les officiels au premier rang posant avec les participantes

Face au personnel féminin et aux étudiantes, Antoinette Kebi a rappelé à l'auditoire la nécessité de mieux concilier obligations familiales et professionnelles pour une vie sociale épanouie. C'est un impératif social, car la femme possède des atouts indéniables qui font d'elle la cheville ouvrière de la famille. Tenant compte de ses trois principaux rôles, en l'occurrence celui d'éducatrice, d'agent économique et social, de gardienne de valeurs, la femme, qu'elle exerce ou non une activité, doit avoir un sens élevé de l'organisation pour pouvoir s'acquitter de ses multiples obligations, si de surcroît, elle a une activité professionnelle, ce sens doit encore être plus élevé, a indiqué Antoinette Kebi.

La conférencière estime que la conciliation obligations familiale et professionnelle implique pour la femme de se mettre dans la peau d'un manager, tout en adoptant la mentalité y relative. Comme le manager, la femme

se doit de planifier, fixer des objectifs à atteindre, évaluer son travail et surtout ne jamais abandonner.

Cela suppose également de développer une vocation de véritable gestionnaire de foyer. Celle-ci passe par cinq piliers, notamment l'échange franc avec l'ensemble des membres de la famille pour obtenir leur adhésion dans la conduite du foyer; la planification du travail; la participation effective de tous les membres de la famille aux tâches ménagères; le repos pour soi qui ne doit être interrompu qu'en cas d'urgence réel et, enfin, l'écoute de son corps pour garantir sa santé.

Hormis les qualités de manager et de gestionnaire, la femme a besoin également de l'apport des pouvoirs publics pour mieux conduire ses missions. Il s'agit, essentiellement, pour l'Etat, d'assurer un certain nombre de services publics, notamment la fourniture d'eau, d'électricité et surtout, une couverture sanitaire ou scolaire à proximité

pour réduire la pénibilité de son quotidien, car «des politiques sociales plus axées sur la prise en compte des préoccupations de femmes et pourquoi pas des hommes qui élèvent seuls leur progéniture, contribueront à un meilleur rendement des femmes et à l'amélioration de leur représentativité dans les sphères de décision et peut être aussi à l'avenir du pays», a conclu Antoinette Kebi.

L'exposé de la secrétaire du CCF a été appuyé par les témoignages de deux femmes de cette université occupant des postes de responsabilité. Ces dernières pensent que la réussite d'une femme dépend aussi de l'état d'esprit du conjoint. Ce qui revient à dire que les hommes ont intérêt à accompagner leurs partenaires pour favoriser leur épanouissement.

Satisfaites de la communication, les participantes ont promis de mettre à profit les informations reçues pour garantir leur développement.

E.M.-O

MOIS DE LA FEMME

**Les femmes du MEPPSA édifiées sur la masculinité positive**

A l'instar d'autres départements ministériels et organisations, le ministère de l'Enseignement préscolaire a sacrifié à la tradition en célébrant la 112<sup>e</sup> Journée Internationale de la femme en différé, le 21 mars dernier au lycée de la Révolution (5<sup>e</sup> arrondissement Ouenzé), à Brazzaville. C'est autour d'une conférence-débat axée sur le thème: «Femmes congolaises impliquons-nous dans la lutte contre la discrimination et favorisons la masculinité positive».

Il est vrai que seule la lutte libre, nous avons aussi besoin des hommes pour nous accompagner dans ce combat», a déclaré la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire Régine Tchicaya Oboa à l'ouverture de la conférence.

Deux consultantes auprès du ministère de la Promotion de la femme, Mmes Joséphine Nsika et Cornélie Gabrielle Adou Ngapi, ont tenu en haleine les femmes du ministère de l'Enseignement général. Développant la partie sur la lutte des femmes et pourquoi célébrer la date du 8 mars, Joséphine Nsika a rappelé que l'histoire de l'humanité a été écrite par les hommes. Elle a par ailleurs énuméré les avancées enregistrées par les femmes à travers le monde en général, et au Congo en particulier dans la lutte contre les discriminations.

«Au Congo, c'est le 8 mars 1965 que l'Union révolutionnaires des femmes du Congo (URFC) a célébré la Journée des droits des femmes. Au niveau interna-



La directrice de cabinet entourée des participantes

ional, on peut retenir que cette commémoration a commencé en Occident avec les femmes ouvrières qui revendiquaient le droit de vote, les bonnes conditions de travail...», a fait savoir la conférencière, invitant les hommes à accompagner les femmes dans ce combat. «La lutte ne doit pas être menée par les femmes seules, mais elle doit être une question de genre».

Pour sa part, Mme Adou a centré son intervention sur la notion de «masculinité positive». Terme abordé au cours d'une réunion des ministres du genre, de la promotion de la femme de la Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) à Brazzaville, et aussi lors du sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA) de Kinshasa (RDC), à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes le 25 novembre 2021, a-t-elle rappelé.

La masculinité positive est un concept qui renvoie à tout ce qui a trait aux comportements des hommes dépourvus de toutes

formes de violences. De ce point de vue, la conférencière a souligné que la lutte contre les violences faites aux femmes ne doit pas être une affaire des femmes

seules, mais aussi celle des hommes. «Si nous parlons avec insistance de la masculinité c'est parce que les femmes ne doivent plus rester seules dans cette lutte contre la discrimination. La femme joue un rôle important dans la société et mérite d'être appuyée», a indiqué Mme Adou, congratulant le Parlement pour son accompagnement dans l'adoption de la loi Maman Emilienne Mouébara. In fine, les oratrices ont exhorté les femmes du MEPPSA à jouer leur rôle dans la lutte contre les discriminations de tout genre, en vue de se faire entendre.

Clôture de cette matinée d'échange, Mme Régine Tchicaya Oboa a remercié les conférencières et a promis de pérenniser ce type d'échanges au sein de son ministère.

A rappeler que la Journée internationale des droits de la femme 2022 a été célébrée au plan national en invitant les femmes à tracer le bilan des responsables aux fonctions administratives, politiques et électives au Congo.

Juvincy BAMBİ (Stagiaire)

ENTRETIEN

**“La puissance économique d'un pays se mesure par le nombre d'entreprises engagées dans la transformation”**

Successeur de M. Djibril Bopaka depuis novembre 2021 à la tête de l'UNOC, le Dr Jean Daniel Ovaga est un partisan du changement de logiciel mental aussi bien chez les adhérents de l'UNOC que chez les gouvernants et les citoyens. Il entend corriger certaines perceptions sur les entrepreneurs au Congo. Prônant la bourgeoisie industrielle et nationaliste, il se fait un ardent défenseur de l'épargne à 70% et fustige l'économie de rente qui contribue significativement au PIB du pays. Interview.

\*Dr Ovaga, vous avez remplacé M. Bopaka, paix à son âme, en novembre 2021. Entre l'ancienne UNOC et la nouvelle, quel est le changement?

\*\* Je pense que vous avez suivi nos différentes interventions et vous avez dû constater que nous avons suffisamment mis l'accent sur les points ci-après:

Le changement du logiciel mental aussi bien au niveau de nos adhérents qu'à celui du gouvernement et du public.

Au niveau des adhérents nous leur avons dit de ne pas avoir honte d'être riches. Par contre, s'enrichir au détriment des autres Congolais ou participer à l'enrichissement des pauvres des pays étrangers, cela est condamnable.

Au niveau de nos dirigeants politiques, nous voulons corriger la perception selon laquelle, il n'y a pas d'entrepreneurs au Congo. Enfin au niveau du public, nous voulons également corriger une perception erronée, à savoir homme d'affaires = escroc.

La puissance économique d'un pays se mesure par le nombre d'entreprises engagées dans la transformation. C'est ici le lieu de souligner que nous travaillons en partenariat avec le gouvernement pour veiller à l'éclosion d'une bourgeoisie industrielle et nationaliste.

En effet, point de bourgeoisie industrielle et nationaliste, point d'industrialisation autodynamique. Sans les ressources du numéraire le secteur privé national avancera à pas de tortue dans la marche forcée que nous impose l'industrialisation.

Sans le partenariat stratégique de l'UNOC avec les Grandes écoles d'ingénieurs de notre pays (ENSP et ENSAF) et les collèges et lycées techniques, le tissu économique constitué par les artisans, les Très petites entreprises (TPE) et les PME ne pourra pas prospérer.

Le processus de développement des pays actuellement développés a été financé à 70% par leur épargne nationale et à 30% par le capital étranger. En Afrique subsaharienne on constate l'inverse. Il s'agit donc de corriger cette tendance qui constitue une hérésie. Singapour n'a pas de ressources naturelles, sa première richesse, c'est la qualité de ses ressources humaines.

La qualité des ressources humaines se mesure en règle générale par la qualité de l'éducation et de la santé c'est pourquoi, l'éducation et la santé font partis des facteurs stratégiques de l'émergence des pays d'Asie.

Sans les femmes (nos mères, nos épouses, nos sœurs et nos nièces)



Dr Jean Daniel Ovaga

qui interviennent dans les coopératives agricoles, l'autosuffisance alimentaire sera un simple slogan. C'est pourquoi, au sein de l'UNOC nous avons créé une structure dénommée Comité des femmes dirigeantes des entreprises.

Au cours des trois dernières années, nous avons importé pour 500 à 600 milliards de denrées alimentaires: Arrêtons d'enrichir les paysans à l'étranger.

La question des champions. M. le journaliste, comme vous le savez, en Corée du sud, Samsung, Hyundai et Daewoo étaient des entreprises familiales. En 1961, le Général Park Chung Hee décida de les transformer en champions dans leurs secteurs respectifs (appareils électro-ménagers pour Samsung; chantiers navals pour Daewoo et construction automobile pour Hyundai), à travers des commandes massives afin de leur permettre de couvrir les besoins de l'économie nationale, et donc de réduire les importations dans ces

domaines d'activité.

La question de l'exploitation des chaînes de valeur nationales et de l'intégration aux chaînes de valeur internationales: c'est ce que nous enseignent les expériences des pays émergents d'Asie.

Voici brièvement rappelés les principaux messages que nous n'avons cessé de faire passer au cours des trois premiers mois de notre mandat.

\*Permettez-moi de revenir sur quelques-uns des points forts que vous venez d'énumérer. Le point n°2 met l'accent sur la contribution du secteur privé national au produit intérieur brut (PIB). Les chiffres montrent clairement que ce sont les sociétés pétrolières qui font vivre le Congo. En d'autres termes, point de sociétés pétrolières, point de PIB significatif; un PIB qui couvre les charges de fonctionnement et les dépenses d'investissement de l'Etat. Que dites-vous à propos?

\*\*Je vous cite deux faits.

Depuis 2019, le contributeur n°1 au budget national, ce ne sont plus les sociétés pétrolières, mais plutôt l'administration fiscale et douanière.

Le second fait: c'est le Gouvernement de la république qui a pris la mesure de la situation et qui a développé deux concepts: celui du PIB hors pétrole et du "local content".

Les fondamentaux de l'économie nous enseignent que les agents économiques qui contribuent à la formation du PIB sont au nombre de cinq: les ménages, les entre-

prises, les administrations publiques, les sociétés financières et les institutions sans but lucratif. Le PIB mesure la puissance économique d'un pays. En effet, plus la base économique d'un pays est diversifiée, plus il lui sera possible de réduire ses importations de produits de consommation de base (denrées alimentaires, pièces de rechange et appareils électro-ménagers) et d'accroître la part des produits manufacturés dans le total de ses exportations.

Ainsi, parmi les cinq agents économiques, les entreprises privées occupent une position stratégique dans la formation du PIB. Ce sont elles qui sont le premier employeur et qui constituent les plus gros contributeurs aux recettes fiscales et douanières sans lesquelles l'Etat ne pourrait faire face à ses dépenses de fonctionnement et d'investissement. En outre, ce sont les entreprises, en particulier les industries manufacturières, qui permettent aux Etats de renforcer leur indépendance économique et donc d'asseoir leur indépendance politique sur des bases solides.

C'est pourquoi, dans le cas particulier du Congo, la Constitution du 25 octobre 2015, les Conventions internationales relatives à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et le PND notamment, indiquent avec clarté la place et le rôle crucial du secteur privé dans la réalisation du projet de progrès économique et social.

L'UNOC constitue un cadre de concertation en vue de la défense des intérêts des entreprises au Congo. A ce titre, elle se positionne comme une force de proposition auprès des pouvoirs publics et des partenaires au développement dans la création des emplois (lutte contre le chômage), le renforcement de la bonne gouvernance économique et sociale et l'amélioration du climat des affaires. Ne confondez pas la situation

actuelle des adhérents de l'UNOC avec celle qu'elle devrait être, à savoir un patronat qui répond efficacement aux attentes des pouvoirs publics et des populations.

\*Vous citez le PND, mais dans l'une de vos déclarations, vous avez marqué votre préférence pour la Stratégie nationale d'intégration à la ZECCLAF. Pourquoi nous dire pourquoi?

\*\* Selon les rédacteurs du PND 2022-2026, l'objectif stratégique visé est la mise en place d'une économie forte, diversifiée et résiliente. A l'opposé, la Stratégie nationale d'intégration à la ZECCLAF énonce en termes simples ce qui doit se produire au bout de 10 ans de sa mise en œuvre, à savoir le passage d'une économie de consommation à une économie de production.

L'économie de production permet de réduire les importations des biens de consommation essentiels (denrées alimentaires, pièces de rechange des véhicules et appareils électroménagers); d'accroître la part des produits manufacturés dans le total des exportations; et de résister aux chocs extérieurs (baisse des prix du baril de pétrole et des autres matières premières, résistance aux effets néfastes des épidémies et des pandémies, etc).

Il apparaît clairement que seule une économie de production peut produire les résultats attendus du PND 2022-2026, à savoir une économie forte, diversifiée et résiliente. En effet, seule une stratégie de création d'une base productive autocentrée et autodynamique peut permettre la relance de notre économie en dépression depuis 2014.

(Suite dans la prochaine parution)

Propos recueillis par  
Viclaire MALONGA



**SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE**

# Les acteurs impliqués valident les documents de référence

Les parties prenantes à la mise en œuvre du Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, phase IV (REDISSE IV), ont validé six documents de sauvegarde nécessaires à l'exécution dudit projet. C'était au cours d'un atelier organisé du 17 au 18 mars 2022 à Brazzaville. Sous la supervision du Dr Jean Pierre Elenga Okandze, coordonnateur du REDISSE IV.

La validation de ces documents permet aux organes nationaux et internationaux impliqués dans la lutte contre les épidémies d'être mieux outillés et d'agir dans le respect de l'environnement et dans l'intérêt des bénéficiaires.

Il s'agit du cadre de gestion environnementale et sociale; le cadre de planification en faveur des populations autochtones; le cadre de politique de réinstallation, y compris le mécanisme de gestion des plaintes; le plan d'action contre les VBG/EAS/HS et le plan de gestion des déchets biomédicaux. «Par l'adoption de ces documents, il s'agit de s'assurer que les actions du REDISSE IV

soient respectueuses de l'environnement et des intérêts des bénéficiaires», a dit le coordonnateur du projet. Et d'ajouter: «Ces documents sont appelés à devenir un véritable gouvernail devant nous amener à construire les bases solides sur lesquelles reposera notre système de couverture sociale adaptée aux conditions et aux spécificités des bénéficiaires du Projet.» Le cadre de gestion environnementale et sociale, par exemple, permet de résoudre les préoccupations comme la préservation des écosystèmes, la réduction des risques et effets environnementaux et sociaux.

Le REDISSE, dans le cadre de la quatrième phase, vise



Vue de l'assistance à l'ouverture de l'atelier

à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus.

Pour rappel, le REDISSE IV a démarré officiellement ses activités le 14 octobre 2021. Pour la quatrième phase, le

Congo a obtenu de la Banque mondiale un financement de 15 000 000 dollars USD. A ce jour, le plan de passation des marchés a été exécuté à plus de 80%. Le projet REDISSE IV concerne 5 pays de la CEEAC: Angola, Centrafrique, Congo, RDC, Tchad.

**Esperancia MBOSSA-OKANDZE**

**AFRIQUE CENTRALE**

# Mettre en place des approches pour vaincre les violences juvéniles

Dans le cadre du projet sur La riposte à la violence et la délinquance juvénile: phénomènes bébés noirs, kuluna, armées des rails et ujanas par la recherche en sciences humaines, le ministère de l'Enseignement supérieur, via la faculté des Lettres de l'Université Marien Ngouabi en partenariat avec la Commission congolaise pour l'UNESCO, a procédé à la validation du rapport sous-régional sur la riposte aux violences juvéniles. C'était à la faveur d'un atelier organisé le 25 mars dernier à Brazzaville. C'est le président de cette université, le Pr Gontran Ondzotto, qui a ouvert les travaux, assisté de Gabriel Bokoumaka, secrétaire général de cette commission et du Pr Omer Massoumou, doyen de cette faculté et coordonnateur du projet.



Les participants posant à l'issue de l'ouverture des travaux

Le rapport validé après amendements est issu de l'évaluation et de l'analyse des différents rapports produits par les experts de chaque pays: le Gabon, le Cameroun, la Centrafrique, la RDC et le Congo pays hôte. Ce rapport a formulé une série de recommandations en vue d'une réponse adéquate au phénomène. Il sera publié et remis aux autorités des différents pays d'Afrique centrale et à l'UNESCO, institution onusienne commanditaire de l'étude.

Le Pr Omer Massoumou a regretté que très souvent pour les questions de violence, «les réponses ne sont que de type juridique et policier. Maintenant, il a fallu associer les sciences humaines et sociales pour apporter des éléments de réponse aux questions de violences juvéniles. D'après les experts, le phénomène de violences juvéniles est presque identique dans l'ensemble des pays», a-t-il dit. «Il ressort que ce phénomène est observé dans les cinq pays concernés par l'étude avec une dispersion géographique assez relevée dans chaque pays, dans les zones urbaines que rurales».

Le coordonnateur de ce projet, clôturant les travaux, a rassuré que pour les universitaires, «c'était une façon d'apporter à la communauté et à nos sociétés la réponse idoine attendue de nous. Nous allons transmettre le rapport global aux autorités politiques qui l'ont commandité. Nous avons formulé des recommandations qui permettront aux politiques de pouvoir résoudre cette question de la violence juvénile». Le Pr Gilbert Nguema Endamne, sociologue à l'Ecole normale supérieure de Libreville (Gabon) s'est exprimé en soulignant que: «L'école a pour mission de former, d'éduquer, de socialiser le citoyen. Il se trouve qu'aujourd'hui l'école fait l'objet des théâtres de manifestations de violence. Cette violence qui se manifeste à l'intérieur de l'école n'est pas le fait de l'école. C'est l'émanation des humiliations, des problèmes de précarité sociale des enfants. Les causes de cette violence sont multiples. L'une d'elles est la dislocation des familles. On note aussi l'abandon de l'Etat qui n'arrive plus à investir sur l'école, avec pour conséquence les effectifs pléthoriques. L'école devient le germe de la violence. En tant que sociologue, je pense qu'il faut régler le problème de la pauvreté».

**Philippe BANZ**

et institutrices. Ces derniers vont suivre, par la suite, une formation organisée en partenariat avec l'université Laval au Canada, a indiqué Maria Maylin, au sortir de l'audience.

Cette formation permettra aux enseignants de se doter de connaissances pédagogiques et didactiques conformes aux curricula de formation en vigueur dans l'établissement.

Installé dans la commune de Kintélé, sur un site d'une quinzaine d'hectares, le cam-

pus Terre d'école est un établissement scolaire dont les programmes de formation classique sont associés à une initiation à la gestion rationnelle de l'environnement. Il vise à sensibiliser les apprenants à la protection de l'environnement, à les initier à la connaissance des productions vivrières locales et à terme, contribuer à l'autosuffisance alimentaire du plus grand nombre.

**Germaine NGALA**

**URBANISME**

# Dégradation des voiries

Depuis plusieurs années, certains endroits à Brazzaville sont l'objet d'inondations et d'insalubrités qui empêchent la bonne circulation des personnes et des véhicules.

Les chaussées sont envahies par les eaux de pluie que les caniveaux bouchés ou parfois inexistantes ne contiennent plus. L'ensablement et les ordures débordant dans les bacs de la société Averda qui peine à assurer sa mission d'assainissement aggravent davantage cette situation déplorable.

Dans la plupart des cas, les infrastructures telles les voiries urbaines s'avèrent incapables de drainer les eaux de surface. Parmi ces endroits, figure l'Avenue Boueta-Mbongo, dans l'arrondissement 4 Moundali, la Gare routière du marché Total, dans le deuxième arrondissement Bapongo, et le tronçon allant de la station de Nkombo-Matari au siège de l'arrondissement 9 Djiri, plus précisément à l'arrêt de bus "3 étoiles".

Plusieurs autres endroits dans la capitale sont concernés par ce phénomène, au vu et au su des autorités compétentes qui empruntent pourtant les mêmes voies.

A Boueta-Mbongo, les voiries urbaines sont quasiment abandonnées et manquent d'entretien. L'eau se déverse sur la chaussée par l'entremise d'un caniveau transformé en torrent depuis plusieurs semaines.

D'après les explications recueillies, cette eau débouche sur la rivière Madoukou-Tsiékélé, dans la partie non aménagée. Elle passe par la rue Loukouo où les conditions d'accès sur l'avenue Boueta-Mbongo sont favorables. Dans l'indifférence totale des autorités de la ville, les usagers de cette avenue pa-tangent à cet endroit dans le

ruisseau. Interrogé sur cette situation, Victor Kibodi, chauffeur de bus, a estimé que: «Les Chinois avaient bien fait leur travail. Ce sont les ouvriers de la société LCDE qui avaient creusé, mais ils n'ont pas pu arranger le goudron. Je demande l'aide de l'Etat pour notre sécurité.»

Abdoulaye, un vendeur du quartier, déplore le fait qu'il paie cher les taxes et ne vend pas bien à cause de l'eau stationnée devant sa boutique. Il sollicite, lui aussi, l'aide du Gouvernement. Concernant la gare routière du marché Total où les vendeurs exposent les denrées à même le sol, le constat est triste. Elle laisse abasourdis les populations du fait que ce marché est beaucoup fréquenté. «Ce sont des eaux de pluie qui



Dégradation des voiries

ne trouvent pas de moyens d'évacuation. Nous tentons de résoudre le problème nous-mêmes en y jetant les ordures et des copeaux. Malheureusement, cela ne fait qu'aggraver la situation», a dit un tenancier d'une boutique.

A l'inaction des autorités s'ajoute l'incivilité des populations qui y déversent impunément toutes sortes d'ordures. Construit pour améliorer les conditions de vie des popula-

tions, l'état de ces infrastructures laisse croire qu'il y a véritablement un abandon et une négligence des responsables de la ville.

C'est vrai, cela coûte cher de bâtir ou rebâtir les voiries urbaines, mais tôt ou tard, il faudra bien s'attaquer à cette situation.

**Divine Grâce MADZOU (Stagiaire)**

**EDUCATION**

# Le campus Terre d'école fonctionnel dès la rentrée prochaine!

Six mois après son lancement par le chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso, le campus Terre d'école Christophe de Margerie ouvrira ses portes en octobre prochain. L'annonce a été faite le 23 mars 2022 à Brazzaville, à l'issue d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou et la présidente de la société Terre d'école Maria Maylin, en présence de Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation, la formation qualifiante et l'alphabétisation.



Mme Maria Maylin, 3<sup>e</sup> de gauche à droite répondant à la presse

Pour cette rentrée inaugurale qui ne concerne que le cycle primaire, la direction du cam-

pus Terre d'école organisera en mai un concours de recrutements des instituteurs





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 001/MEPSIR/PRISP-UCP/22

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL EN CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES SUR LA DETTE PUBLIQUE CONGOLAISE AU PROFIT DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT (CCA)**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un consultant individuel international en charge de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) ».

### 1. L'objectif général de la mission consiste à élaborer une base de données unique de la dette au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement.

Il s'agira pour la CCA et tous les autres acteurs de l'endettement public de s'approprier les meilleures approches, les techniques de collecte et de centralisation des données de la dette, afin de mettre en place une base de données exhaustive, inclusive et unique couvrant les engagements des entités publiques et privées bénéficiant ou non de la garantie de l'Etat.

### 2. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :

- La formation du candidat dans le domaine requis ;
- les qualifications générales et expérience du candidat dans son domaine de spécialisation ;
- Son expérience dans la réalisation des missions de mise en place des bases de données de la dette.

### 3. Profil du consultant

Le consultant en charge de la mission doit justifier les qualifications ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Informatique ou en génie informatique datant d'au moins quinze (15) ans et

avoir travaillé dans les grandes sociétés et administrations publiques en Afrique ;

- Avoir une expérience sur la gestion des obligations au titre de la dette, telles que les dettes de l'État, les dettes garanties par le secteur public et les dettes rétrocedées, ainsi que les dons et les réaménagements de la dette. Le candidat retenu devra présenter des attestations de travail tout en précisant les coordonnées de contact des personnes pouvant cautionner les expériences du consultant ;

- Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans la mise en place des bases de données de la dette ;

- Avoir participé à la mise en place ou la maîtrise de l'utilisation du logiciel SYGADE développé par la CNUCED, d'une part, disposer des compétences avérées dans la migration de la base de données SYGADE 6 vers la version SYGADE 7, serait un atout, d'autre part.

### 4. Durée de la mission

La durée de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés.

### 5. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

### 6. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs con-

formément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 11 avril 2022 à 16h 00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant individuel international en charge de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) ».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon,  
derrière école REMO, arrondissement 3  
Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com,  
prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,  
Patrick Valery ALAKOUA



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI RELANCE n° 002/MEPSIR/PRISP-UCP/22

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT(E) INTERNATIONAL(E), SPECIALISTE DE MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION (MNV) AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+ ».

### I. Objectif général

L'objectif de la mission de l'Expert international, Spécialiste MNV est de fournir un soutien et des formations permanentes pour la mise en œuvre d'un système MNV incluant le mécanisme des paiements du Programme de Réduction des Emissions (PRE) dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

### III. Profil du Consultant

- Être détenteur d'un niveau Master (BAC + 5) dans le domaine de la Foresterie, des sciences Géographiques, des mathématiques ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience pertinente dans l'application pratique des méthodologies de comptabilisation des gaz à effet de serre dans le secteur REDD+, notamment à niveau juridictionnel ;
- Avoir des capacités avérées dans le domaine de la comptabilisation carbone avec une connaissance de la télédétection et les Systèmes d'Information Géographique (SIG), de la cartographie de changement de couvert forestier (incluant la production de données de références en utilisant l'interprétation d'imageries satellites à haute résolution) et des inventaires forestiers et du carbone ;
- Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain en milieu

forestier et être capable de travailler sous pression ;

- Avoir une bonne capacité de préparation des rapports, des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires ;

- Justifier d'une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, et faire preuve d'excellentes compétences en communication écrite et orale dans les 2 langues requises ;

- Avoir une bonne connaissance du secteur forestier, du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (PRE) Sangha-Likouala est requise ;

- Avoir la connaissance des directives pour les programmes pilotes dans le cadre du Fonds carbone du FCPF est un atout majeur ;

- Justifier d'une expérience dans le développement et l'application d'outils de suivi tels qu'appliqués à REDD+ est un avantage.

La langue de travail est le français.

### IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

### V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

### VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 11 avril 2022 à 16h 00 et porter clairement la mention « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+ ».

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).  
Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière  
école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville,  
République du Congo  
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81  
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com,  
prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Coordonnateur p.i,  
Patrick Valery ALAKOUA



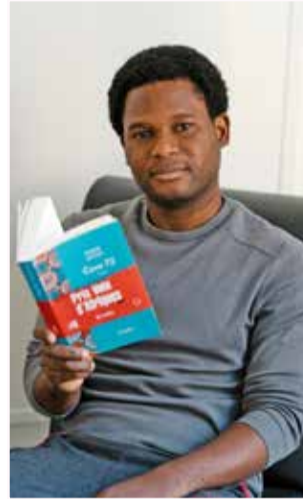
LIVRES

# «Cave 72», le nouveau cru d'un tisseur de mots

Cave 72 nous relate l'histoire tragique d'une petite bande d'amis. Verdass, Didi, Ferdinand et Stéphan sont des jeunes d'une vingtaine d'années liés par une amitié robuste et pleine de vie, qui ont pris l'habitude de se retrouver à la Cave 72, un bar du quartier PK, dans l'arrondissement 7, Mfilou, au sud de Brazzaville, pour discuter et boire de la bière. La tenancière du bar, surnommée Maman nationale, une femme énergique au caractère trempé, s'est prise d'amitié pour les quatre jeunes hommes. Ces derniers sont des personnes cultivées qui lisent Platon, Nietzsche, Céline, Barthes, Péguy et d'autres; des sortes d'aristocrates de l'esprit qui pensent que «le confortisme est le pire ennemi de l'humanité». Ils ont déserté l'université, considérant que les deux années d'études passées sur les bancs de l'université avaient correspon-

du à «une dramatique perte de temps». gens sont arrêtés et mis aux arrêts. Maman nationale, elle aussi, est appréhendée et enfermée pour le motif que la Cave 72, son bar, aurait servi de siège au PAP. Elle est relâchée sur les instructions du maître du pays, le guide providentiel. Mais Verdass, Didi et Ferdinand restent enfermés à la maison d'arrêt et sont condamnés à la peine de mort, sans qu'aucune possibilité d'allègement de peines ne leur soit accordée. Car le guide providentiel qui détient droit de vie et de mort sur ses concitoyens, veut adresser à la nation un signe irréfutable de fermeté.

Verdass et ses amis sont des intellectuels au sens où ce mot peut être saisi : des personnes portées sur les manipulations abstraites de l'esprit et à même de se faire une vision personnelle cohérente de la vie. Ce sont par conséquent des gens qui posent un regard critique sur la société congolaise d'aujourd'hui et qui, par-là, sont portés à contester d'une manière ou d'une autre l'ordre établi et ses tenants. Mais cette contestation ne les conduit pas à adhérer à un parti d'opposition, ou plus encore à envisager des formes de lutte frontale contre le système en place. Ce ne sont pas des intellectuels révolutionnaires



L'auteur avec son livre.

ce que Fann Attiki, nous décrit dans son roman un groupe de jeunes prêts à en découdre avec le pouvoir politique, mais il se détourne de cette perspective car le message qu'il veut nous faire passer, selon toute vraisemblance, n'est pas tant celui de la résistance face aux injustices de ce monde, que celui de la fidélité dans l'amitié. Aucun des trois amis condamnés à mort, en effet, ne tentera de se défaire sur l'autre ; jusqu'au bout, ils resteront solidaires dans la perspective de la mort qui les attend de façon irrémédiable.

Le roman de Fann Attiki nous révèle à quel point le régime du parti unique a marqué les esprits : à peine Didi a-t-il foulé le sol de la maison d'arrêt, qu'un poids plume d'un mètre soixante, dénommé le Duc, l'accueille à l'aide de gifles saillantes, qui l'envoient à deux reprises valdinguer au sol. Ceux qui connaissent les mœurs des prisons et autres bagnes, comprendront que Didi venait de recevoir son baptême de prisonnier. Le calme revenu, la conversation s'engage entre les deux prisonniers; le Duc interroge Didi sur les causes de son incarcération. Puis, la conversation va son train-train

et le Duc qui est un parfait bonimenteur lui déclare tout de go: «Je sais que tu es de la CIA ... Tu es venu ici sous couverture pour tuer un opposant prisonnier politique. Je sais que c'est l'ancien général que le peuple appelait le Moïse que tu es venu assassiner sur les ordres de la CIA ... ».

Nous sommes aujourd'hui à plus de trois décennies de la fin du monopartisme, mais on sent bien à travers les propos du détenu le Duc, que les réflexes politiques conditionnés hérités de la période du monopartisme – les difficultés du pays s'expliquent d'abord et avant tout, par les manigances de l'impérialisme – sont toujours dans les esprits des Congolais. Cave 72, est une satire remplie d'humour et de dérision sur les dérives de l'absolutisme en Afrique. Une satire qui se décline sur un style étincelant, où s'entremêlent prose et langage poétique, avec par endroits des mots d'une douce crudité. Incontestablement, l'auteur est, pour s'approprier le mot du romancier américain Henri Miller, un «tisseur de mots» qui manipule l'écriture romanesque avec une aisance accomplie. Ce premier roman de Fann Attiki, publié chez JC Lattès en 2021 et distingué par le Prix Voix d'Afrique, nous dépeint un tableau saisissant et souvent drolatique du pouvoir politique dans nos pays. Un roman à lire.

Jean José MABOUNGOU

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE N°004/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS			
1	11125du 28/05/2021	Plle(s) 09	Bloc : 29	Section : BW	Superficie : 325,97m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	MASSALA née MOUANDA NZOUSSI Gwladys
2	7999 du 02/12/2016	Plle(s) 10	Bloc : 08	Section : N	Superficie : 450,00m <sup>2</sup>	MPAKA 120	03	AKOUAN ABOU Lionnel
3	11067 du 28/04/2021	Plle(s) 10	Bloc : 131	Section : AG	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	ELENGA GINA Matrice
4	11506 du 15/11/2021	Plle(14 et 15	Bloc : 17	Section : R	Superficie : 420,69m <sup>2</sup>	GRAND MARCHÉ	01	DOUCOURE MAMADOU
5	11507 du 15/11/2021	Plle(s) 20 bis	Bloc : 62	Section Q	Superficie : 180,89m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	TOURE Lassine
6	11285 du 22/07/2021	Plle (s)06	Bloc : 09	Section : AI	Superficie : 196 ,65m <sup>2</sup>	LOANDJILI	04	MALANDA Alice Emilie
7	11551 du 07/12/2021	Plle (s)08	Bloc : 80	Section : BK	Superficie : 338,86m <sup>2</sup>	NGOYO	06	AGNOSSI née YENGO Albertine
8	11066 du 27/04/2021	Plle (s) 06	Bloc : 129	Section : AI	Superficie : 400,00m <sup>2</sup>	MAKAYABOU	05	DELLO-CARM Emilien C, David J, Emmanuelle Louise Manassée
9	11383 du 13/09/2021	Plle(s) 01	Bloc : 07	Section : AI	Superficie : 350,00m <sup>2</sup>	LOANDJILI FAUBOURG	05	DELLO-CARM Emilien C, David J, Emmanuelle Louise Manassée
10	10853 du 11/12/2020	Plle(s) 05	Bloc : 38	Section : CF2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	TEDA-FOUEDJE MOUSSOUNDA Rubin Justin
11	11058 du 21/04/2021	Plle(s) 03	Bloc : 80 Bis	Section : AE	Superficie : 425,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	N'DJIMBI Paulin
12	11395 du 20/09/2021	Plle (s)09 et 10	Bloc : 06	Section : BZ5	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	GONDO Eldrige MATOUTA
13	10973 du 02/03/2021	Plle (s) 14	Bloc : 25	Section : P	Superficie : 400,00m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	KASSA TOSSOU KOUASIALE Abella
14	11375 du 07/09/2011	Plle (s) 05	Bloc : 91	Section : ACM2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	NGONDZI (File Tchifoungou)	04	DIANANA NGUEMBO Judicaël Blaise
15	11509 du 15/11/2021	Plle(s) 02	Bloc : 31	Section : CM	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	Vindoulou (File Tchifoungou)	04	OTILIBILI Juste -Patrick
16	10917 du 28 /01/2021	Plle(s)31 ter	Bloc : /	Section : C	Superficie : 536,54m <sup>2</sup>	ZONE INDUSTRIELLE	02	Anthony Nathan MAMPOUYA
17	11205 du 02/06/2021	Plle (s) 10	Bloc : 159	Section : AX suite	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	LOUSSALA	03	MABIALA Jalandre Lune Marie
18	11373 du 07/09/2021	Plle (s) 01,03,05 et 07	Bloc : 57	Section : BZ5	Superficie : 2000,00m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	Enfants GOUNBA : ANGA Immaculée,H,C, A, B,L,N P et M.C.A.
19	11360 du 25/08/2021	Plle (s) 09	Bloc : 136	Section : CL	Superficie : 2500,00m <sup>2</sup>	VINDOULOU	05	MAHOUGOU MAKAYA Nadrin
20	11534 du 26/10/2021	Plle (s)01	Bloc : 28	Section : AB	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	SONGOLO	05	EYELEGOLY ITOUA Reiss Eldi et EYELEGOLI ITOUA née N'ZATI-G.
21	11564 du 15/12/2021	Plle (s) 12	Bloc : 03	Section : W	Superficie : 300,00m <sup>2</sup>	FOND TIE-TIE	03	THIABA née BOUMBA Lydie
22	11568 du 16/12/2021	Plle (s)02	Bloc : 50	Section : AF	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU(File MPENGA)	05	MAKAYA Jean Félix
23	11584 du 22/12/2021	Plle (s)08	Bloc : 15	Section : V	Superficie : 450,00m <sup>2</sup>	TIE-TIE	03	DIABATANTOU Seth Gladys Lucette
24	11042 du 08/04/2021	Plle (s) 04 bis	Bloc : 05	Section : AB	Superficie : 230,00m <sup>2</sup>	SONGOLO	05	DRAME MOUSTAPHA
25	11633 du 14/01/2022	Plle(s) 05 bis	Bloc : 177	Section : AE	Superficie : 220,00m <sup>2</sup>	MBOTA RAFFINERIE	05	NDINGA MOUANDJIBI NIANGA Chanelle
26	11609 du 04/01/2022	Plle (s) 09	Bloc : 534	Section : ABW2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU 2	05	NZALET Pren Jellie Princia
27	9586 du 10 /10/2018	Plle (s)06	Bloc : 227	Section : CG	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	COUDOUX née PASSI BOUANGA Judicaël
28	11073 du 30/04/2021	Plle (s) 01 et 12	Bloc : 205	Section : ABW	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU	05	MVIRI née YOBI Henriette
29	10629 du 20/08/2020 <sup>2</sup>	Plle (s) 6	Bloc : 39	Section : AE	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	MORANGA Simplice José Privat
30	11378 du 09/09/2021	Plle(s)01	Bloc : 442	section ABW	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU	05	KESSY Promesse Dominick –De-Paque
31	11589 du 23/12/2021	Plle (s)10	Bloc : 02	section : BV	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	NGOUAMBOUSSI	05	MAKITA née MANONGO Machaline Ashnath Mireille
32	11100 du 17/05/2021	Plle(s) 18 bis	Bloc : 18	section : R	Superficie : 187,09 m <sup>2</sup>	GRAND MARCHÉ	02	LOUBAKI AYESA Blanchard
33	11413 du 28/09/2021	Plle(s) 05	Bloc : 129	section U	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TIE-TIE (7-7 De Dany)	03	DIABANKANA M'BAKIRI Bernadin
34	10584 du 03/08/2021	Plle(s)01	Bloc : 122	section : CG	Superficie : 750,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	NGOMA Floriane Baptistine
35	10093 du 30/08/2019	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 22	section : /	Superficie : 5000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE DIOSSO	LOANGO	AWA –GATALI Formel-Héritier
36	5593 du 12/08/2014	Plle(s)06	Bloc : 107	section : CK	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	OBELA Sybiah Alice
37	10408 du 11/03/2020	Plle(s) 04 et 06	Bloc : 46	section : ACM1	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	TCHIFOUNGOU(Vindoulou)	04	BISSILA MAZA Ynes Fornely
38	8177 du 30/01/2017	Plle (s) 05	Bloc : 68	section : T	Superficie : 407,00m <sup>2</sup>	MAHOUATA	01	LES ENFANTS MBATCHI
39	10616 du 17/08/2020	Plle(s)02 bis	Bloc : 80	section : AG	Superficie : 250,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	MAKOSSO BUBANGA BUBIKU U
40	11370 du 03/09/2021	Plle(s) 04	Bloc : 85	Section AF	Superficie : 799,92m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	Enfants MISSAMOU :Janvhy Gracielle , Johan Rizet , Errol Jaurees ,Darleine Betina, Imane Gloria et Daniella Francia.

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation  
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 28 Mars 2022



ASSOCIATION LUMIERES D'AFRIQUES

## Trois jours de sublimation de la rumba à Owando!

La rumba des deux rives du fleuve Congo a été inscrite le 14 décembre 2021 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Pour célébrer cette grande victoire, l'association Lumières d'Afriques, aux destinées de laquelle préside le député Ferréol Constant Patrick, a lancé un nouveau concept dénommé: Rumba Jungle. Sa première édition aura lieu du 22 au 24 avril prochains, à Mombo Beach, à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. Le comité d'organisation de cet événement a animé une conférence de presse de présentation, le lundi 28 mars dernier, à Brazzaville. Pour parler du tout nouveau concept.

«**P**our M. Gassackys, Rumba jungle est un concept qui veut magnifier la musique, et en particulier la rumba congolaise. «Vous le savez pertinemment, depuis le 14 décembre dernier, notre rumba a été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est quelque chose de formidable, de particulier. Et c'est donc depuis un certain temps que nous, les Congolais des deux rives du Fleuve Congo, avons cette identité culturelle que nous appelons de tous nos vœux depuis très longtemps. Personnellement, je me suis posé la question de savoir qu'est-ce qui fait la particularité du Congo? On parle de culture, de civilisation. Aujourd'hui, nous avons une réponse, c'est cette inscription de la rumba congolaise. Donc, depuis le 14 décembre, la rumba est actée. Elle est inscrite au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO. Cela veut dire qu'aujourd'hui, nous devons être fiers. Vous savez qu'il y a quelques années, Brazzaville et Kinshasa ont été retenues comme Villes créatives de l'UNESCO. Mais, bien avant cela, on avait fait du chanteur congolais Jean-Serge Essous ambassadeur de l'UNESCO.

Donc, c'est un processus qui a abouti aujourd'hui à ce que notre rumba soit reconnue comme patrimoine immatériel», a expliqué le président de Lumières d'Afriques.

La première édition de Rumba



Des journalistes

Jungle connaîtra la participation des artistes-musiciens de l'orchestre Les Bantous de la capitale, Roga Roga, Kevin Mbouandé, et Sam Mangwana. Ils seront accompagnés du groupe Mombo La Selecao d'Owando, Chiwawa (danseur), Mère Henriette (danseuse) et Pivot, adepte de la Société des Ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE). Lors de cette édition, un hom-



Les membres du comité d'organisation de Rumba Jungle

mage sera rendu au journaliste Mfumu Fylla, d'heureuse mémoire, à l'initiative de cette

C'est-à-dire, qu'on est dans une zone où c'est la forêt tropicale qui s'expose, vous avez la rivière Kouyou... En fait, c'est pour vendre un peu le site touristique de Mombo Beach. Beaucoup d'entre nous, on s'y est déjà retrouvés, c'est aussi une façon, pour nous, de faire du tourisme. Il n'y a pas d'a priori particulier. On s'est dit, simplement, on va y aller... C'est vrai que la ville a pris le dessus sur la forêt, mais, quand même, on garde un peu cet exotisme. Quoiqu'il en soit, le plus important, pour nous, c'est la célébration de la rumba. Il faut aussi ajouter le fait que nous sommes la République du Congo. Nous avons marqué un accent particulier sur l'économie, sur l'environnement. C'est une manière aussi de vendre la République du Congo. Vous savez, c'est un événement qui a une portée internationale. La première édition se tiendra à Owando, la deuxième pourra se tenir dans une autre ville», affirmé Ferréol Constant Patrick Gassackys.

Véran Carrhol YANGA

PARTENARIAT

## Roga Roga, nouvelle icône de la société Congo B

Le leader du groupe Extra-Musica, l'artiste-musicien Rogatien Ibambi Okombi, alias Roga Roga Missile, devient le nouvel ambassadeur de la société Congo B (ex-Congo Bet). Conclu le 22 mars dernier à Brazzaville pour une durée d'une année, ce contrat est rendu possible grâce à l'agence de communication, de stratégie marketing, de production audiovisuelle et d'événementiel Kaba Lisolo. C'était en présence du directeur général de cette société Ange Fannuchi.

Roga Roga mettra à contribution son ingéniosité dans l'élaboration et la vulgarisation des activités promotionnelles de la société Congo B dont les produits sont composés, pour l'essentiel, des paris sportifs. Pendant une année, l'image et la notoriété de l'artiste seront au centre des campagnes publicitaires télévisées, radiodiffusées et sur les affiches de paris sportifs. En s'appuyant sur cette célébrité musicale dont la renommée a traversé les frontières, les responsables de Congo B entendent obtenir l'adhésion d'autres cibles, et, par conséquent, conquérir de nouveaux pans de marchés. «Le choix de Roga Roga se justifie par sa notoriété et sa capacité à atteindre un large public. Avec lui, nous allons travailler pour faire rayonner Congo B à travers les activités de promotion des différents services auprès des cibles,

afin de faire aimer davantage la société», a indiqué Pierre Louis Massoutier, directeur général adjoint de la société Congo B. Cette collaboration avec l'artiste prévoit, en substance, le tournage d'un clip promotionnel, l'inauguration de la grande salle des paris sportifs et la participation de l'artiste aux cérémonies de remise des



Une vue des professionnels de l'information



Les trois partenaires après signature du contrat

chèques gagnants aux parieurs. Des activités à travers lesquelles la société Congo B espère capitaliser l'impact sociétal.

Ayant fait ses marques ces dernières années dans le marketing auprès de plusieurs sociétés de la place, Roga Roga entend bien répondre aux attentes de son nouveau partenaire. Pour cela, il prévoit de faire accéder à la société Congo B une clientèle plus diversifiée et particulièrement les parieurs des autres localités du pays en dehors de Brazzaville et Pointe-Noire.

A noter que Congo B est une société de jeux de hasard avec plusieurs produits entre autres les paris sportifs, les paris hippiques (PMU) et les jeux virtuels.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CANAL +

## La télévision à portée de la main, grâce à une nouvelle application

Les abonnés de la société Canal+ ont désormais la télévision à portée de main. Grâce à une nouvelle application dénommée Canal+ qui remplace l'ancienne, My Canal, et dont la présentation officielle a eu lieu le vendredi 25 mars dernier, dans la salle Canal Olympia, à Poto-Poto (3e arrondissement de Brazzaville). La cérémonie s'est déroulée en présence de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), de Jean-Pierre Baseme et Léger Dira Ossombi, respectivement directeur général et responsable communication de la société Canal+ Congo.



Les officiels

Avec cette nouvelle application, «chacun d'entre nous, partout où il se trouve, à tout moment, pourra avoir accès à ses chaînes préférées. Nous aurons donc la télévision à portée de la main. Ça veut dire que, dans votre téléphone, vous pourriez accéder, partout où vous serez, à des chaînes que vous préférez et que vous aimez regarder... En filigrane, retenez que vous pourriez être en mesure de revoir les programmes que vous auriez ratés, vous pourriez être en mesure de faire la demande, par rapport à la galerie qui se présente, de programmes que vous préféreriez voir... Je peux vous dire que cette application est le symbole du futur et de la modernité», a dit le directeur général de Canal+ Congo.



Les responsables de Canal+ Congo et du CSLC

Léger Ossombi Dira a expliqué les conditions à remplir pour être éligible à cette nouvelle application: «avoir un équipement (smartphone, tablette, télé connectée, etc.); avoir un accès internet; être abonné à Canal+».

«Grâce à cette application, c'est plus de 200 chaînes que nous avons en live, non seulement des chaînes internationales, mais également locales (qui sont passées de trois à six). Donc, avec l'application Mycanal, vous pouvez suivre votre journal télévisé que vous aurez manqué sur n'importe quelle chaîne, parce que vous étiez peut-être occupé, bloqué dans les embouteillages... Vous aurez la possibilité de repartir au début d'un programme, vous aurez une grille de programmes beaucoup plus élaborée, vous aurez la possibilité de zapper, comme si vous étiez vraiment sur votre décodeur naturel. Ce que vous avez aussi en plus, c'est plus de 25 000 contenus en replay, c'est-à-dire que vous pouvez les suivre à votre demande, après leur diffusion. Il y aura l'historique de votre lecture, il y a un mode hors connexion. L'une des innovations est que nous avons pensé pouvoir mettre une technologie data light, pour éviter que l'application ne soit trop "datavore". Donc, c'est une application légère, et en plus, vous avez la possibilité de choisir la qualité que vous souhaitez, en fonction de votre forfait», a-t-il ajouté.



Des participants à la conférence de presse

Le chargé de la communication de Canal+ Congo a également énuméré les nouvelles fonctionnalités du nouveau produit de Canal+: la possibilité de constituer votre playlist, de faire des recommandations personnalisées, de réactiver des images, d'aller sur une page qui vous indiquera comment vous réabonner; il devient plus facile de créer un profil, etc.

V.C.Y.



MUSIQUE

# Le coffret «Hommage à Edo Ganga» est sur le marché

A l'occasion de la sortie officielle du coffret «Hommage à Edo Ganga», cofondateur des mythiques orchestres OK Jazz (République démocratique du Congo) et les Bantous de la capitale (République du Congo), l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville a organisé une conférence de presse le mardi 15 mars 2022. C'était en présence de François Barateau, ambassadeur de France au Congo. Il avait à ses côtés, Faustin Nsakanda et Blanchard Ngokoudi, respectivement directeur artistique et manager des Bantous de la Capitale.

Le nouveau coffret coûte 10.000 F. CFA. Il est constitué de 2 CD de 29 titres et d'un DVD du film documentaire dédié au virtuose chanteur décédé le 7 juin 2020 à Brazzaville, à l'âge de 87 ans, et inhumé le 22 juillet, au cimetière du Centre-ville.

«Aimée wa bolingo», «Zozo kobanga te», «Liso ya nkoyi», «Ouissana», sont entre autres titres contenus dans cet opus. C'est pendant les obsèques d'Edo Ganga que Blanchard Ngokoudi, Faustin Nsakanda et François Barateau ont eu l'initiative de regrouper les œuvres du patriarche Edo Ganga. «Il nous a fallu collectionner les meilleures chansons pour avoir une œuvre parfaite; car la majorité des chansons d'Edo datent de 1962», a expliqué Faustin Nsakanda.

«Plusieurs chansons sont en fichier MP3. D'où la difficulté de les traiter. Il nous a fallu avoir des vinyles pour un bon traitement des chansons d'Edo», a-t-il ajouté.

«Les Bantous occupent une place de choix dans la Rumba des deux Congo. C'est un modèle à suivre pour les jeunes musiciens sur le contenu des chansons. Car la Rumba doit se baser sur l'aspect éducatif»,

a, pour sa part, affirmé Blanchard Ngokoudi.

Rappelons qu'Edo Ganga est né le 27 octobre 1933 à Léopoldville (actuelle Kinshasa).

Il a fait de brillantes études à la célèbre Ecole professionnelle de Brazzaville (Aujourd'hui Lycée technique du 1er Mai) où il sort en 1953 avec un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de menuiserie industrielle. Il est percussionniste d'occasion dans «Paraffi» de Joseph Kabasele, en 1953.

En 1954, il rentre dans le monde du travail, comme dessinateur-traceur dans une industrie de bois à Mpila (Brazzaville). Parallèlement, il donne le meilleur de lui-même dans la pratique du football au Racing Club de Brazzaville.

Cette même année, il quittera son premier travail pour accepter un autre, de bureau cette fois-ci, à la société Shell. C'est à ce moment qu'il rencontre Joseph Kaba, Nino Malapet et le chanteur Bienvenu Beniamino, auxquels s'ajoutera un percussionniste: Marie-Isidore Diaboua.

Les cinq musiciens vont effectuer un déplacement à Kinshasa pour l'enregistrement de deux disques sous l'appellation d'Atomic Jazz, avec des chan-



De g. à dr: Blanchard Ngokoudi, François Barateau et Faustin Nsakanda

sons comme «Vivita», «Wapi Gigi», «Atomic jazz» et «Virginia mabé». La même année, l'orchestre Negro-Jazz va voir le jour au dancing-bar «Chez Faignond», à Brazzaville.

En 1955, les Negro-Jazz s'installent à Kinshasa.

En 1956, on assiste à la dissolution de cet ensemble musical et à la naissance de l'OK jazz.

En avril 1959, quatre ans après une carrière bien méritée au sein de l'OK Jazz, Edo Ganga rentre au bercail, accompagné de certains anciens musiciens du Rock-A-Mambo et de l'OK Jazz. Ils forment, le 15 août 1959, «Chez Faignond», l'orchestre les Bantous de la capitale.

En 1962, Ganga Edo et Daniel Loubélo retournent dans l'OK Jazz. Une réintégration qui ne durera que deux ans. Car en 1964, suite à l'expulsion des ressortissants congolais par Moïse Tchombe, premier ministre du Congo-Kinshasa, Edo Ganga et Daniel Loubélo sont à nouveau à Brazzaville. Edo réintègre les Bantous de la Capitale, en 2006, grâce à la

réconciliation de Maître Martin Mbemba.

Très dynamique, Edo Ganga a contribué à l'épanouissement de plusieurs organisations socio-culturelles, comme l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), l'Union des musiciens congolais (UMC) et le Syndicat des artistes congolais (CESYCA).

Avant sa mort, il était le dernier co-fondateur brazzavillois des Bantous de la capitale sur les six qu'ils étaient en 1959 (Essous, Malapet, Loubélo, Kouka, Pandi et Ganga).

Chanteur, auteur-compositeur hors-pair, il incarnait à lui seul l'histoire de la musique congolaise moderne. Blanchard Ngokoudi a remercié M. Barateau pour son implication personnelle avec l'IFC, pour la réalisation du projet de coffret hommage à Edo Ganga, «dans le cadre de l'accompagnement de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'humanité en décembre 2021».

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

THEATRE

## «Mme la DG sur la braise» et «Le mort vivant» d'Henri Djombo jouées à Brazzaville

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, corrélativement à la clôture du Festival de la saison des lettres congolaises, ce 8 mars 2022, une soirée théâtrale a eu lieu dans la salle des congrès du palais des Congrès à Brazzaville. Avec au menu, deux pièces de théâtre sur «Mme la DG», une interprétation de «Sur la braise», jouée par les Amazones du théâtre de Brazzaville, et «Le mort vivant», exécutée par les Amazones de Pointe-Noire. Deux œuvres rédigées par le romancier-dramaturge Henri Djombo présent dans la salle, ainsi que d'autres invités comme Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication et le représentant du PNUD au Congo.



L'écrivain Henri Djombo (au milieu) et d'autres officiels posant avec le comédien

Jouées par les femmes pour les femmes en cette circonstance solennelle, ces deux pièces constituent une innovation dans la célébration de cette Journée. L'UNEAC a pensé contribuer au renforcement de la portée intellectuelle de cette commémoration; à l'établissement d'un pont culturel entre Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi entre les femmes de ses villes; à la promotion de la femme en tant qu'actrice incontournable et incontestable de la politique de l'économie de la culture.

Dans la pièce «Mme la Dg sur la braise», ayant pour metteur en scène Osey Colins, les rôles ont été inversés, ils sont occupés par les femmes, contrairement au roman où se sont les hommes qui les occupent. La pièce traite des maux qui minent les entreprises d'Etat dans le monde, entre autres, ceux liés à la corruption, etc. Il en ressort également que la femme peut aussi faire ce que l'homme fait, et peut-être quelquefois mieux, car dans la pièce c'est elle qui a réussi à remonter l'entreprise tombée en faillite. L'autre message véhiculé est que dans une société, toutes les personnes ne sont pas gagnées par le virus de la corruption, dans un pays on peut toujours trouver dans l'ombre des personnes honnêtes, compétentes, acquises à la cause nationale. Il ne faut jamais généraliser...

Dans «Le mort vivant», dont le metteur en scène est Bruno Tsamba, il s'agit de l'histoire d'un certain Niamo qui se baladait sur deux frontières. Enlevé, il a été emmené dans un autre pays. Après cinq ans, les gens l'ont cru mort dans son propre pays, disposant de beaucoup de biens, ceux-ci ont été partagés aux oncles, aux tantes, etc. Il a été enlevé, torturé, puis juger par la Cour martiale et jeté en prison, ainsi que l'avocat qui avait décidé de le défendre. Un jour pendant qu'on le soignait suite à ses blessures, le médecin a parlé dans sa langue maternelle, Niamo avait compris qu'il était de sa tribu, les deux ont fini par activer leur relation, jusqu'à atteindre le sommet, et on a fini par comprendre qu'il était innocent. Pour ne pas créer un débat autour de son arrestation, il a été corrompu à travers une forte somme d'argent afin qu'il reparte dans son pays. De retour dans son pays, tout le monde le prenait pour un mort vivant. Bref, c'est finalement la police qui a réussi à les réconcilier, et les gens avaient fini par comprendre que c'était bien lui, et qu'il était revenu. Niamo avait donc cru en lui, malgré tous les problèmes endurés.

Emu, le romancier-dramaturge Henri Djombo, a affirmé qu'à travers l'organisation de cette soirée théâtrale, «c'est un cadeau que nous avons voulu faire à la femme. Au niveau de l'UNEAC, nous avons pensé que chaque année, le 8 mars est célébré festivement, et cette fois, il fallait lui donner un peu d'accent intellectuel à travers le théâtre, qui plonge à la réflexion profonde, à l'échange avec les autres, à l'écoute. Ensuite, nous avons pensé que cette fois, il fallait lui donner un peu d'accent intellectuel à travers le théâtre qui songe à la réflexion profonde, à l'échange avec les autres qui songent aller démontrer que les femmes sont présentes dans les arts, et un de ses arts c'est le théâtre. Et dans le théâtre, elles excellent comme dans d'autres métiers, dans d'autres domaines, alors, il fallait apporter cette illustration, donc la capacité de la femme».

Précisant que : «Nous avons voulu aussi établir un pont culturel entre deux villes : Brazzaville et Pointe-Noire. Un pont culturel entre les femmes de Pointe-Noire et celles de Brazzaville. Et nous avons voulu aussi à notre manière soutenir la femme dans son combat fondamental de son émancipation, nous sommes proches d'elle, nous qui sommes des hommes, nous sommes leurs enfants, leurs maris, leurs frères. Et, il faut en pareille circonstance apporter un cadeau, et leur cadeau a été celui-là».

En attendant la présentation de ces pièces à Kinshasa et dans d'autres capitales du continent et d'ailleurs, Brazzaville n'a fait qu'emboîter le pas à Pointe-Noire où elles ont été présentées, le 7 mars dernier.

Alain-Patrick MASSAMBA

renforcer et se progresser. On se trouve, certainement, face à un projet très ambitieux mais avec de grandes perspectives d'impact et de succès», a dit Amparo Moreno Sebastia. Après le lancement officiel,

l'Espace Yaro a organisé une soirée culturelle afin de souligner le caractère éminemment culturel de ce projet.

Madocie Déogratias MONGO

ESPACE CULTUREL YARO

## Lancement officiel du projet Tudumukaanu à Pointe-Noire

L'Espace culturel Yaro, par l'initiative de son promoteur Pierre Claver Mabiala, a procédé le vendredi 4 mars dernier à Pointe-Noire au lancement du projet Tudumukaanu (en français «prenons l'envol»). Un projet financé par l'Union européenne, partenaire de Yaro. Amparo Moreno Sebastia, représentante de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, était présente. Le lancement a eu lieu aussi en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des lettres à Pointe-Noire et au Kouilou, et Jean Louis Pamtou, directeur du cabinet du préfet de Pointe-Noire qui a lancé ce projet.

C'est dans l'optique d'apporter une partie de réponse à la situation critique des acteurs culturels locaux que l'Espace Yaro a mis en place le projet Tudumukaanu qui entend être un outil de meilleure structuration des organisations et des professionnels de la culture afin de favoriser une nouvelle approche du développement de ce secteur à Pointe-Noire.

En effet, le projet Tudumukaanu (en langue vili) est un projet de renforcement des pratiques culturelles et artistiques pour une meilleure inclusion citoyenne. Il vise à favoriser la reconnaissance et la profession-

nalisation des acteurs du secteur culturel afin de renforcer leurs capacités à développer des projets inclusifs et viables. Ce projet est mis en œuvre sur une période de trois ans.

Son but est aussi de renforcer les capacités de structuration et d'intervention des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur culturel afin de mettre en place des projets inclusifs. Il permettra d'accompagner la création de projets culturels innovants au sein des couches sociales les plus vulnérables et de promouvoir une animation artistique de qualité ouverte au grand public à travers une meilleure structuration



Photo de famille des participants à la rencontre

des programmations et projets de l'Espace culturel Yaro.

Pendant trois ans, les activités proposées pour obtenir cet objectif viseront à renforcer dix organisations culturelles locales dans leur structuration administrative, technique et artistique. Il s'agira aussi de créer, de soutenir et d'accompagner cinq projets culturels innovants sur les différentes étapes de la chaîne de valeur de la création artistique au sein des couches sociales les plus vulnérables, etc.

Pour la représentante de la délégation de l'Union euro-

péenne en République du Congo, le déroulement des activités de l'Espace culturel Yaro est une participation de toutes les parties prenantes pour une meilleure appropriation communautaire de l'action.

«Je tiens à souligner que ce projet est le premier que la délégation de l'Union européenne a financé dans le secteur de la culture. Nous sommes très heureux et nous encourageons l'Espace Yaro et ses partenaires pour profiter de toutes les opportunités qui se présentent pendant la mise en œuvre de cette action pour apprendre, se



## FOOTBALL/ LIGUE I DU CONGO

## Ça se bouscule en queue de peloton!

Elle est passée, comme les précédentes, la dix-septième journée du Championnat national d'élite Ligue 1. Mêmes acteurs et même décor! Si le titre pourrait se jouer entre l'AC Léopards et l'AS Otohô, d'autres équipes se battent pour une survie dans l'élite. La bousculade est visible en bas du classement entre AS BNG (11e), AS Cheminots (12e) et Patronage Sainte-Anne (13e), qui luttent pour échapper à la relégation au visage lugubre.

Entre-temps, beaucoup de choses se sont passées, comme la première défaite de l'AS Otohô concédée face à l'Etoile du Congo (0-1) et le succès de l'AS BNG (1-0) aux dépens du CARA, lors de la seizième journée. Quant aux cinq premiers matchs de la dix-septième journée, ils ont accouché de trois victoires et de deux matchs nuls.

Entre AS Otohô et AS BNG, entrés en lice samedi 26 mars, la première équipe nommée l'a emporté, grâce aux réalisations de Mamadou Cissé (8e), Junior Makiessé (58e) et Kouyouma (81e). Score final : 3-0. De même, CARA, bousculé par l'AS Cheminots et ter-



Patronage Sainte-Anne lutte contre la relégation

rassé par l'AS BNG lors des deux précédentes journées, s'est réveillé dimanche 27 mars en s'imposant aux dépens de JST (1-0). Lundi 28 mars à Massamba-Débat, beaucoup de ballons dans les filets entre Diables-Noirs et V.Club-Mokanda: quatre, au total, dont trois pour les "Jaune et noir" inscrits respectivement par Hardy Binguila (6e sur penalty), Archange Bintsouka (21e) et Prince Soussou (29e). Les Ponténégrins ont fini par s'incliner : 3-1.

Par contre, sur la même pelouse, le suspense a

enveloppé le match FC Kondzo-AS Cheminots, jusqu'au coup de sifflet final : 1-1. Et à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé et FC Nathaly's ont choisi, eux aussi, le chemin du match nul (0-0).

Jean ZENGABIO

## Rappel des résultats

**15e journée :** Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo (1-3), JST-BNG (1-0), AS Cheminots-CARA (0-0), FC Nathaly's-Inter Club (0-1), Etoile du Congo-V.Club-Mokanda (1-3), Diables-Noirs-Nico-Nicoyé (2-1)

**16e journée :** CARA-BNG (0-1), AS Otohô-Etoile du Congo (0-1), JST-FC Kondzo (2-1), Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (1-0), AC Léopards-Diables-Noirs (0-0), FC Nathaly's-V.Club-Mokanda (1-0), AS Cheminots-Inter Club (0-0)

**17e journée :** AS Otohô-BNG (3-0), CARA-JST (1-0), Diables-Noirs-V.Club-Mokanda (3-1), FC Kondzo-AS Cheminots (1-1), Nico-Nicoyé-FC Nathaly's (0-0), Patronage Sainte-Anne-Inter Club (0-0), Etoile du Congo-AC Léopards (1-1)

## BASKET-BALL

## Premiers rebonds à Brazzaville

Après les footballeurs et les handballeurs, les basketteurs entrent à leur tour dans la danse. Leurs championnats départementaux, toutes catégories confondues, ont démarré le week-end dernier à Brazzaville dans les sites retenus.

En lice : 15 équipes en seniors hommes, 8 en seniors dames, 13 en juniors hommes et 10 en cadets. Pour des rencontres en aller simple concernant les seniors hommes, juniors hommes et cadets, et les huit premières formations devant ensuite disputer le play-off.



Avenir du rail et Liber BC au gymnase Maxime Matsima

Fini donc les plaintes, l'ennui. Les acteurs feront-ils mieux que la saison dernière ? Le public attend de tous des performances: organisateurs, dirigeants et supporters des clubs, joueurs, entraîneurs, arbitres et OTM (Officiel de table et de marque). De la tenue de chacun dépendra le succès de ces championnats réclamés à cor et à cri. Les médias de leur côté aideront à ce qu'ils soient une réussite. Mais il faut attendre pour voir.

G.-S.M.

## Quelques résultats disponibles

Seniors hommes : Diables-Noirs-RBC (57-30), AS La Grandeur-RCO (86-56), Avenir du rail-Liber BC (71-37), Inter Club-AS Thomas (60-47), Angés-Noirs I-CARA (...), Etoile du Congo-BCM ( Seniors dames : Inter Club-Angés-Noirs (44-33), ECB bat Brazza Basket (Forfait), Avenir du rail bat Diables-Noirs (Forfait). Juniors hommes : ASG-Diables-Noirs (62-11), ECB-Patronage Sainte-Anne (63-41), RCB-Génération Miracle (65-78).

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	28224 du 11-02-22	Sect P10, bloc 91 ; Pile 8 ; Sup : 362,24m2	153, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	KHAZEM Hussein
2	27770 du 21-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 398,78m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	BOYEMBE Lucia Marielle
3	28169 du 31-01-22	Sect AT, bloc 35 ; Pile 3bis ; Sup : 200,00m2	4, RUE MASSENGO	7-BZV	ANZENE POUNKOUO née GANDZIEN Colette
4	20315 du 14-06-19	Sect : Zone Rurale ; Sup : 653,649m2 soit 65ha36a49ca	VILLAGE OLLOU	CUVETTE-OUEST	OBARA Philippe et Enfants
5	21963 du 10-08-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.213,40m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	GNABOUYA Georgine
6	28156 du 27-01-22	Sect P16, bloc 167 ; Pile 07 ; Sup : 298,99m2	82, RUE MASSA (Q. 605 J. NGOBALI)	6-BZV	BODJUA MBOLA Ken Stephen
7	27706 du 05-10-21	Sect -, bloc 30 ; Pile 13 ; Sup : 400,00m2	MATARI	7-BZV	MIVUMBI Sylvain
8	28027 du 28-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 50.000,00m2 = 5ha	INONI FALAISE	POOL	Institut des Managements et Business de Brazzaville
9	20518 du 14-08-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	6, RUE NGAMIBA (VILLAGE MATARI)	9-BZV	NGOMA Audrey Natacha
10	28026 du 28-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 50.000,00m2 = 5ha	INONI FALAISE	POOL	Groupe Sylvain Multi Sectoriel du Congo
11	27704 du 05-10-21	Sect -, bloc 80 ; Pile 5 ; Sup : 400,00m2	MATARI	7-BZV	MIVUMBI Sylvain
12	22644 du 29-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 666,00m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	DIATHA Davy Hurfi
13	28183 du 04-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 5.857,19m2	QUARTIER GASTON MPOUILLOU	POOL	OYOUBA Hippolyte
14	28185 du 04-02-22	Sect P3, bloc 10 ; Pile 07 ; Sup : 183,91m2	51, RUE KOUYOU	3-BZV	DOUNIAMA OKANA
15	28279 du 28-02-22	Sect CK (exBG), bloc 49 (ex9) ; Pile 41ter (ex.91) ; Sup : 255,70m2	QUARTIER MASSENGO SOPROGI	9-BZV	NIANGA DIMI Godefroy
16	28280 du 28-02-22	Sect CK (exBG), bloc 49 (ex9) ; Pile 41bis (ex.91) ; Sup : 252,19m2	QUARTIER MASSENGO SOPROGI	9-BZV	ONTSIRA OMPORO Dayelhi
17	28264 du 23-02-22	Sect BD3, bloc 39 ; Pile 07 ; Sup : 325,68m2	RUE ONDABA (QUARTIER NKOMBO-MATARI)	9-BZV	NGADIA-OPIMBA
18	28248 du 21-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,79m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	MABANDZA Emmanuel
19	27793 du 28-10-21	Sect CK (exBF), bloc 63 ; Pile 10 ; Sup : 831,38m2	62, RUE BORA (QUARTIER CONGO-CHINE)	9-BZV	ITONI Christian Gilles
20	28296 du 07-03-22	Sect P1, bloc 23 ; Pile 7 ; Sup : 501,43m2	39, RUE MAKOUA	3-BZV	MOUELE Yohann Marc Nicolas
21	28281 du 1er-03-22	Sect CJ, bloc 140 ; Pile 5 ; Sup : 200,14m2	QUARTIER ITATOLO (ZONE IBALICO)	9-BZV	HAINLAPPIER Vivien Berger
22	26791 du 04-02-21	Sect P5, bloc 5 ; Pile 5 (ex.4) ; Sup : 185,30m2	116, RUE DJAMBALA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	MPAKEBUI-DOLAMA Laura
23	27709 du 06-10-21	Sect P4, bloc 149 ; Pile 3 ; Sup : 205,78m2	26BIS, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	BATHILY AISSATA
24	27891 du 22-11-21	Sect CD, bloc 88 ; Pile 1 ; Sup : 421,35m2	30, RUE OYOUE (QTIER JACQUES OPANGAULT)	6-BZV	ELEBOU Césaire Nicaise
25	28183 du 04-02-22	Sect P9, bloc 160 ; Pile 01 ; Sup : 241,85m2	184, RUE MOUNZOMBO	5-BZV	MAKETA Guy Mollet
26	12084 du 15-03-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 795,01m2	KINTELE	POOL	LIKIBI François
27	28234 du 15-02-22	Sect P14, bloc 272 ; Pile 48 ; Sup : 214,49m2	33, RUE MBANZA NDOUNGA (Q.608 SIMBA PELLE)	6-BZV	KAREKEZI Aimé Rigobert
28	27675 du 24-09-21	Sect P13C (exP13), bloc 28 (ex91) ; Pile 13bis (ex2621) ; Sup : 181,27m2	RUE ABIA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	OCKANDEY BOLE Ursule Aude
29	27674 du 24-09-21	Sect P13C (exP13), bloc 28 (ex91) ; Pile 13 (ex2621) ; Sup : 181,08m2	RUE ABIA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	DZANGUE née LEGOUA Carine Cynthia Fidelia
30	28142 du 27-01-22	Sect AT, bloc 2 ; Pile 3bis ; Sup : 222,77m2	5BIS, RUE ITSOUNOU JEAN	4-BZV	BANIAKINA Brice Martial
31	28271 du 28-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	NKOUA NGALA Amélie Clarisse
32	27568 du 25-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ONIANGUE Prince Alban
33	27545 du 17-08-21	Sect P1, bloc 58 ; Pile 08 ; Sup : 325,68m2	19, RUE BANGALAS	3-BZV	OKOULOPOKO
34	28297 du 08-04-22	Sect P4, bloc 23 ; Pile 7bis ; Sup : 270,17m2	5BIS, RUE FRANCEVILLE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MANKESSI MOUTSILA Bovichelle Virginie
35	28190 du 07-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER MILLES LOGEMENTS	POOL	NGOULOUBI Malachia Cyrille Roson
36	27572 du 25-08-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 30.000,00m2 soit 3ha00ca	VILLAGE MVOUA	POOL	BATHILY FATOUMATA
37	19541 du 05-06-18	Sect P16A, bloc 7 ; Pile 14 ; Sup : 174,54m2	176, RUE NKENI	6-BZV	DANGHAT Zita Larissa
38	28408 du 16-03-22	Sect P8, bloc 137 ; Pile 12 (ex.7) ; Sup : 447,90m2	79, RUE LEKANA	4-BZV	Enfants KONTE
39	28239 du 16-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER UNIVERSITE (KINTELE)	POOL	DIOGO Edouard Christian Brice
40	19892 du 29-01-19	Sect U, bloc 130 ; Pile 5 ; Sup : 138,31m2	314BIS, AVENUE DES RAILS (MPILA)	5-BZV	NKOUO MONGO Fridrich Fyce
41	28236 du 16-02-22	Sect BD2, bloc 29 ; Pile 8 ; Sup : 520,58m2	32, RUE LINENGUE (QUARTIER MATARI)	9-BZV	GAPO Gaston
42	27672 du 24-09-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 899,09m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N VILLAGE KINTELE	POOL	OPA Antoine
43	28260 du 23-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	31, RUE DIEU EXISTE (Q. 908 BILOLO-ACADEMIE)	9-BZV	GANTSIO Anaïse Pavelie
44	27473 du 28-07-21	Sect BD4, bloc 220 ; Pile 9 ; Sup : 339,38m2	3, RUE EFFORT	9-BZV	AYEMBA Julienne
45	28285 du 02-03-22	Sect BD, bloc 181 ; Pile 22 (ex 16) ; Sup : 358,03m2	16, RUE EMILE BIAYENDA (MIKALOU II)	9-BZV	KIKOLI Béranger Balthazar

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau,  
Gilbert MBANDZA.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2022



## INFRASTRUCTURES SPORTIVES

# Kintélé: un complexe proprement désossé!

Le complexe sportif "La Concorde" de Kintélé a défrayé la chronique la semaine passée. Des clichés de l'enceinte délabrée et saccagée à même de provoquer le vertige continuent de faire le tour des réseaux sociaux. Pour le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé qui a visité les lieux mardi 22 mars dernier, il est temps de sortir ce complexe de cet état.

Entre 2012 et 2015, le Congo a dépensé près de 380 milliards de francs CFA pour ériger ce complexe qui a accueilli la 11e édition des Jeux africains qui fêtaient leur cinquantenaire à Brazzaville en 2015. Des dépenses qui ont pesé lourd sur le contribuable et qui sont toujours décriées par les opposants au régime en place. Ce Complexe ressemble aujourd'hui à un palais abandonné par sa cour, alors que le Gouvernement avait promis qu'il aurait une seconde vie après la clôture des Jeux. Malheureusement, aucun autre grand événement international ne s'y est déroulé depuis. Ses équipements ont perdu de leur éclat et, en raison d'un «manque de budget de fonctionnement», d'après Hugues Ngouélondélé, on y trouve désormais des décharges en plein air, des espaces verts autour des édifices transformés en forêt, le macadam et les pavés présentant des fissures, des eaux usées non évacuées, etc. Surtout, de multiples actes de vandalisme et d'incivisme sont régulièrement perpétrés, impunément, dans l'enceinte depuis octobre 2015,



Le ministre Hugues Ngouélondélé visitant le stade

détériorant du coup le complexe. Les dégâts matériels sont importants dans le stade de football et d'athlétisme. Tenez! Des ordinateurs et modules de communication ont été volés dans la salle "Alarme et incendie".

La salle de vidéo-surveillance a été complètement «désossée»: 26 postes téléviseurs de contrôle et des câbles de connexion coupés emportés, si bien que «tout le système, qui coûte des dizaines de millions de francs CFA est à refaire», selon le directeur du complexe.

La salle multimédia n'a pas été épargnée: écrans plasma géant (2), micros, amplificateur et projecteurs ont disparu. Le matériel flamboyant neuf et sophistiqué (tables de mixage et d'ordinateurs) de la salle de sonorisation (il aurait coûté des centaines de millions de francs CFA) a été démonté et a disparu dans la nature; les câbles électriques coupés, arrachés et emportés. Même la loge présidentielle et ses suites ont été visitées,



Ce qui reste d'une salle pillée

dépouillées et saccagées par les malfrats: 26 écrans plasma et du mobilier (meubles, rideaux, couvre-fauteuils) ont été pillés. Le système de contrôle d'ascenseurs et celui de l'éclairage ont été neutralisés...

Même constat au palais des sports où, en dehors de la paralysie du système d'électricité, plus de 250 fauteuils des salles de réunion ont été dérobés. Et sous les gradins de la piscine

d'échauffement, tout a été... saccagé.

Et pourtant, c'est une infrastructure bien sécurisée. Des agents de la Force publique s'y relaient régulièrement. Mais cela n'a pas empêché le vol et le saccage de pans entiers des lieux. Sur qui pèsent les soupçons? En tout cas, les responsabilités devraient être établies, pour faire que cela ne se reproduise plus. «Lorsqu'on a quelque chose d'historique comme ça, on doit pouvoir se battre pour l'entretenir et, au besoin, le réhabiliter, parce que c'est l'histoire de plusieurs

générations», avoue le ministre en charge des Sports qui estime que cette infrastructure sportive devrait être gardé par les sociétés de gardiennage privées. D'après lui, il faut maintenant sortir ce joyau architectural de son état. Et c'est la société chinoise CSCEC qui s'est engagée à assurer sa réhabilitation.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## KARATE

## Conseils pour gagner un combat

En vous inscrivant dans un club de karaté, dites-vous bien qu'un jour vous ferez de la compétition. Ancien compétiteur, aujourd'hui «sempai» (vieux maître), notre collaborateur Denis Equateur Nguimbi prodigue quelques conseils importants à mettre en pratique sur le «shiai-jo» (surface de compétition) lors d'une confrontation.



Un combat de filles

«Primo : le jour de la compétition, chassez de votre esprit toutes vos préoccupations. Soyez donc concentré sur le combat. Secundo : dès que vous montez sur le «shiai-jo», dites-vous déjà que vous allez gagner le combat, et non le perdre. Ainsi, dès le «ritsurei», le salut debout, ne distrayez plus votre attention, il faut plutôt fixer votre adversaire. Et dès le «shajime!» (Commencez) de l'arbitre, soyez offensif. Efforcez-vous de marquer le premier «ippon» (point). Il vous donnera confiance et désorientera l'adversaire qui sera, à coup sûr, déstabilisé. Profitez de son état d'esprit pour prendre de l'ascendance sur lui. Tertio: quand vous menez au score, attendez votre adversaire sur place en bougeant de-ci de-là. Ayez l'esprit «zanshin» (clair). Restez souple tant que vous n'êtes pas en contact avec l'adversaire. N'adoptez pas les postures trop basses, car vous serez immobilisé et vulnérable en cas d'attaque soudaine.

Pendant le combat, n'exécutez pas de gestes inutiles qui ne vous apporteront rien au compteur parce que isolés. Veillez toujours au respect du «ma-ai» (la distance correcte du combat); pensez toujours que si vous vous rapprochez trop de l'adversaire pour le frapper, vous vous mettez aussi à sa portée; soyez donc prêt à réagir. Lorsque vous vous lancez dans l'attaque, faites-le avec précision et enchaînez plusieurs coups, en variant les niveaux d'attaque pour désorganiser la défense de votre adversaire, et ne vous arrêtez surtout pas avant le «yame» (arrêt de l'arbitre). Ce n'est pas à vous de juger si tel coup est assez décisif pour vous permettre de stopper votre offensive; tant qu'il n'y a pas de réaction de la part de l'arbitre, le combat continue, car vous pouvez être surpris par une contre-offensive de votre adversaire. Accompagnez toujours vos coups d'un «kiai», le cri sonore, mais ne le faites pas sans raison. Dans les cas extrêmes, il faut parfois tenter, si cela est possible, d'entrer directement dans la garde de votre adversaire et de marquer le point. Ne frappez pas de loin votre adversaire, car vous ne toucherez pas «l'atemi», le corps.

Enfin, ne prenez pas la mauvaise habitude de toujours contester les décisions de l'arbitre; ce serait faire preuve d'un manque d'esprit sportif. Retenez qu'un arbitre peut aussi se tromper; évitez de prendre bruyamment à témoin le public. Vous devez faire preuve de self-control tout au long de la compétition. C'est en mettant en application ces conseils que vous irez le plus loin possible dans l'art martial. C'est difficile certes, mais nous sommes tous passés dans ce moule pour atteindre l'excellence.

Par Equateur Denis NGUIMBI

## HANDBALL FEMININ

## La DGSP à nouveau heureuse!

L'équipe féminine de handball de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) est rentrée d'Alger avec le trophée de la première édition du championnat d'Afrique du sport de travail. Au cours de leur réception par le club, vendredi 25 mars dernier, les filles de la DGSP ont reçu les félicitations du président général, le général Serge Oboa, qu'elles ont rendu heureux.

Les dirigeants de la DGSP ont dû certainement se battre dans une forêt inextricable de difficultés pour permettre à leur formation féminine d'aller disputer à Alger, du 18 au 21 mars dernier, les championnats d'Afrique du sport de travail "Afrikia hand", et se frayer le chemin du succès à cette nouvelle compétition organisée par l'OSTA (Organisation du sport travailliste africain et amateur). Aujourd'hui, ils sont heureux. Leurs dames de handballeuses sont montées sur la plus



Les filles de DGSP, de retour d'Alger, avec le général Serge Oboa

haute marche du handball africain du sport de travail. Elles ont dominé tous leurs adversaires et décroché la victoire finale en l'emportant (34-17), en finale, aux dépens des Algériennes de Hammamet.

Cette victoire, qui ouvre le chemin du championnat du monde, constitue une «fabuleuse performance», esti-

me-t-on du côté de la DGSP. On comprend pourquoi le général Serge Oboa s'est dit comblé en recevant ses joueuses venues lui présenter le trophée et leurs médailles, en présence du président de la Fédération congolaise du sport du travail, Alain Romuald Atipo. «Les jours heureux sont rares. Mais aujourd'hui en est un. C'est un grand jour

pour la DGSP, car malgré les difficultés, vous avez honoré la République et nous vous félicitons», a-t-il déclaré. Non sans leur rappeler les autres objectifs de la saison à atteindre : «le championnat départemental de Brazzaville, le championnat national et la Coupe du Congo pour repartir à la conquête de l'Afrique». «Sans tricher, car en sport on

G.-S.M.

## DERNIÈRE HEURE

Les Diables-Rouges ont bouclé, mardi 29 mars 2022, le stage qu'ils effectuent en Turquie, dans le cadre de la fenêtre FIFA, par une nouvelle défaite concédée, cette fois, contre la Sierra Leone (1-2) à Antalya. Ils étaient menés 0-2 et ont réduit le score sur penalty, par Prestige Mbougou. Vendredi 25 mars, dans la même ville, ils avaient courbé l'échine face à la Zambie (1-3), but de Guy Mbenza sur penalty également.



**ASSISTANCE**

**De l'eau Mayo et des yaourts Mamie Nova aux malades du CHU**

L'Espace fraîcheur Eau Mayo implanté dans le hall du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville par la Société nouvelle des plastiques du Congo (SN Plasco) a soufflé ses dix bougies, le 23 mars 2022. A cette occasion ses responsables, Nicolas Roux, directeur général, et Grégoire Saint-Martin, directeur régional, ont visité en présence du directeur général de ce centre hospitalier Thierry Gombe, les malades et leur ont fait don de bouteilles d'eau Mayo et de pots de yaourts Mamie Nova.

C'est depuis 2012 que la SN Plasco a implanté dans l'enceinte du CHU un point de vente d'eau Mayo à faible coût comparé au prix de vente de ce produit en ville et à la cité. Ce point de vente, dénommé "Espace fraîcheur", a pour objectif de rendre plus facile aux malades l'accès à l'eau Mayo. Une eau minérale de qualité à bon prix. Toujours dans le souci de rendre plus proche le produit eau Mayo des malades du CHU, l'entreprise a mis en place un système de distribution gratuite d'une bouteille d'eau Mayo à chaque couple mère-enfant naissant dans cet hôpital. «Cela n'a été possible que grâce à la confiance accordée initialement par le CHU à la SN Plasco. Ainsi, plus de 12.000 couples mère-enfant depuis-là ont pu bénéficier d'une bouteille d'eau Mayo gratuite à l'accouchement», selon Nicolas Roux, directeur général de SN plasco au Congo. Cette initiative a été implé-

mentée à l'Hôpital mère-enfant Blanche Gomez ainsi qu'à l'Hôpital militaire de Brazzaville où l'on trouve des points de vente identiques à celui du CHU, ainsi qu'une distribution d'eau gratuite aux couples mère-enfant. A Pointe Noire, l'Hôpital Adolphe-Sicé a bénéficié aussi de cette initiative pendant plusieurs années. Près de cinq cents malades ont bénéficié du don au CHU. Cela a commencé au service de pédiatrie nourrisson où plusieurs enfants hospitalisés ont reçu, chacun, une bouteille d'eau Mayo d'un litre et un pot de yaourt Mamie Nova. «Je suis hospitalisé au CHU depuis quelques jours avec mon garçon de douze mois, et curieusement, ce matin, on a été visité par le DG et les responsables de la société SN Plasco pour recevoir un peu d'eau et du yaourt. L'eau étant la vie, je dis merci aux responsables d'avoir pensé à nous. Je souhaite qu'ils continuent



Thierry Gombe et Nicolas Roux dans une salle à la pédiatrie nourrisson

de faire plus qu'ils n'ont fait ce jour», a dit Rane Tati. Pour le directeur général du CHU, «la santé, particulièrement la santé des enfants, commence par une bonne alimentation. Ce geste ne peut donc qu'être salué». A noter que la SN Plasco a son siège social à Pointe-Noire, la capitale économique du pays. C'est une société anonyme dont la totalité du capital est détenue par des investisseurs privés. A Brazzaville, elle a une direction régionale à Mpila, et une agence à Dolisie. Quarante-huit ans d'expérience au Congo et au service de sa population, la SN Plasco, productrice de l'eau Mayo et des yaourts Mamie Nova, offre des produits de qualité, adaptés au panier

de consommateur moyen, en respectant les normes internationales. Selon ses responsables, «L'eau Mayo, produite depuis 1974, est d'une qualité exceptionnelle et 100% naturelle. Elle ne nécessite aucun traitement et convient à tous les âges...Après plus de neuf millénaires de filtration naturelle dans les sols du Mayombe, elle s'enrichit en sels minéraux qui font d'elle une eau légère, d'une pureté absolue, parfaitement équilibrée et riche en calcium, en magnésium, en minéraux et sans nitrates». L'eau Mayo est régulièrement contrôlée aussi bien sur le plan physicochimique que bactériologique. Afin de statuer sur leur conformité, les différentes étapes de la production sont contrôlées



Le personnel de SN Plasco et du CHU pendant la distribution

par le laboratoire interne qui, toutes les quatre heures, analyse les produits et ce, tous les jours. Les produits ne sont mis en vente par l'entreprise qu'après accord de libération du laboratoire, lequel permet de garantir aux consommateurs une qualité dument contrôlée. Quant aux produits laitiers labélisés Mamie Nova lancés en 2019, ils se veulent un choix stratégique de la SN Plasco en vue de diversifier son offre sur le marché national. Fabriqué suivant des standards internationaux, Mamie Nova a su gagner la confiance des consommateurs congolais. Une orientation vers les produits laitiers, en particulier les yaourts, qui, selon ses diri-

geants, portent des valeurs compatibles avec celles véhiculées déjà avec Mayo. Pour rappel, pendant la période de confinement, l'entreprise a accompagné le CHU, l'hôpital militaire et la clinique Albert Leyono à Brazzaville, tout comme l'hôpital général de Loandjili et l'hôpital A. Sicé à Pointe Noire, en remettant hebdomadairement plusieurs centaines de packs d'eau à chaque hôpital. L'entreprise a souhaité ainsi apporter son soutien aux malades et au personnel soignant pendant cette période difficile. Plusieurs milliers de packs d'eau, au finish, ont été distribués. La SN Plasco participe activement au développement du tissu industriel congolais.

Etude de Maître Juvénal TSANGOU, Notaire  
Sise à Pointe-Noire, 47, Avenue du 15 août 1963, Immeuble M.C.O, entre la Pharmacie FORUM SANTE et l'Agence UBA Grand Marché,  
Téléphones: 06 658 37 53/05 336 22 06;  
E-mail: juvetsangou@gmail.com

**H.N.B. GROUP**

SARLU au Capital de 1 000 000 de F. CFA  
Siège social: 01, Rue d'Etapa, Camp 31 juillet  
Centre-ville / RCCM CG-PNR-01-2021-B13-00330  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant procès-verbal de décisions à caractère extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée H.N.B. GROUP, reçu le 08 décembre 2021, par Maître Juvénal TSANGOU, Notaire à Pointe-Noire et enregistré à Pointe-Noire Mpaka, le 11 janvier 2022, sous Folio 007/01, numéro 001, Monsieur Biemomo HADJI NASIBU, l'associé unique de la société susmentionnée a décidé de modifier l'objet social.

La société a désormais pour objet: Achat et vente des rebus ferreux et non ferreux; Achat et vente de matériels industriels; Recyclage industriel; Location des équipements

industriels;  
Prestation de services on-offshore;  
Mise à disposition du personnel;  
Transport de biens;  
Location des véhicules et engins;  
Événementiel;  
Assainissement;  
Import-Export et Quincaillerie.  
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 février 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00468.

Pour Avis,  
Maître Juvénal TSANGOU,  
Notaire.



**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil d'Administration du Centre de Formation et d'Information SUECO, recherche un Commissaire aux Comptes.

**1. Conditions exigées:**

- ⚡ Le Commissaire aux Comptes devra:
  - ✓ Etre une personne physique, une société professionnelle ou cabinet, de droit congolais, agréé par la CEMAC;
  - ✓ Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la profession;
  - ✓ Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de la comptabilité;
  - ✓ Avoir souscrit à une police d'assurance.
- ⚡ Le Consultant se verra garantir le droit :
  - ✓ d'être informé (comptes annuels, rapport de gestion, comptes consolidés, etc.);
  - ✓ d'être convoqué et de participer à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes;
  - ✓ d'investigation.

Les conditions financières, à négocier, seront fixées dans un contrat de mission à signer entre les deux parties.

**2. Déroulement de la mission (lieu-durée-prise de fonction):**

- ✓ Le lieu de travail est fixé à Pointe-Noire, à SUECO sis au 160, avenue Fayette Tchitembo, en face du stade Franco Anselmi;
- ✓ La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable ;

Les soumissionnaires désireux de présenter leurs candidatures, doivent se rapprocher de la Direction de SUECO pour récupérer les termes de références y afférents. Les dossiers sont à déposer sous pli fermé au Secrétariat de Direction ou par voie électronique à [suecoec@yahoo.fr](mailto:suecoec@yahoo.fr) au plus tard le 31 mars 2022 à 16 heures précises.

Pour tout renseignement, appeler au 06.942.38.56 / 05.380.09.50 / 06.635.55.85.

Fait à Pointe-Noire, le 03 mars 2022

Le Directeur,  
  
Honoré KOUTATOUKA